Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Cernier, Neuchâtel, Saint-Imier, Saignelégier

Rédaction Administration: 2301 La Chaux-de-Fonds Rue Neuve 14 Tél. (039) 21 11 35 Télex 952 114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.



opinion

Fils rompus

Divisions sanglantes entre Tamouls et Cingalais au Sri Lanka. Replâtrage par Rajiv Gandhi.

L'événement a fait couler beaucoup d'encre. N'est-il pas toutefois une simple péripétie avant les déchirements majeurs qui pourraient ensanglanter l'Asie?

Presque quotidiennement, l'Inde subit des soubresauts meurtriers. Les fils lentement bobinés par le mahatma Gandhi se défont, se rompent.

Au Pakistan, dix ans de dictature du général Zia ont scindé le pays. Pour l'instant, le dictateur paraît solidement installé au pouvoir. Mais un envoyé spécial du «Christian Science Monitor». qui est allé enquêter sur place remarque que les émeutes ethniques ressemblent de plus en plus à de mini-guerres et qu'il existe «une appréhension croissante à l'égard des intentions soviétiques et indiennes».

En Union soviétique, si solides que soient les tsars rouges, on perçoit quelques craquèlements dans les républiques asiatiques.

Plus que jamais, les Kurdes s'agitent en Turquie.

Seule la guerre ou des régimes extrêmement forts maintiennent l'unité d'une foule d'Etats qu'il serait trop long de citer.

Dès lors, même si nous ne pouvons trouver la réponse dans l'immédiat, nous tous, Européens, ne devons-nous pas nous poser la question: devons-nous favoriser l'éclatement ou notre tâche doit-elle consister à le retarder ou à l'empêcher dans la mesure du possible?

C'est beau de s'émouvoir sur le sort des opprimés, de chanter la liberté sur tous les airs de la gamme, d'aider les humiliés, les offensés.

Les élans du cœur, les soutiens passionnels sont peut-être ce que nous avons de meilleur en

Il est nécessaire néanmoins de un contexte global, dans une perspective de quelque éloigne-ment. Il faut oublier de temps en temps le ponctuel et les senti-ments qui nous y lient et réflé-

chir selon une vision mondiale. On sera confirmé dans ses convictions ou l'on s'apercevra que ce que nous considérions comme le bien ne contribue qu'à un mal plus grand et que le mal n'est pas fatalement l'ennemi du

Comme le Don Rodrigue de Claudel, on s'interrogera: «Qui a délivré le plus d'esclaves, celui qui ayant vendu son patrimoine les rachetait un à un, ou le capitaliste qui a trouvé le moven de faire marcher un moulin avec de l'eau?».

Willy BRANDT



Explosions et agitation sociale La Corée du Sud continue à être victime de convulsions

Au moins cinq personnes ont été tuées par une série d'explosions vendredi dans un entrepôt de produits chimiques proche de l'aéroport international de Séoul, et 60 autres ont été blessées. L'agitation sociale s'est poursuivie dans le pays, notamment dans le secteur minier.



A Taejon, le représentant d'une compagnie de transports (à gauche) s'efforce de persuader des conducteurs de bus de reprendre le travail. (Bélino AP)

Les explosions de Séoul ont détruit des maisons voisines. Selon un porte-parole de la police, cinq personnes sont portées disparues et présumées mortes. Selon des témoins, l'explosion a fait jaillir une colonne de flammes et de fumée haute de 50 mètres et elle a été suivie d'une série de détonations dans l'entrepôt qui abritait quelque 3000 fûts de produits chimiques inflammables et ex-

plosifs. La radio sud-coréenne avait indiqué que le bilan risquait de s'alourdir parce que plusieurs personnes étaient, pensait-on, restées bloquées dans des maisons voisines devenues la proie des

Selon la police, le toit d'un bâtiment de l'aéroport s'est effondré, et des dizaines de vitres des bureaux ont été brisées.

Le service aérien n'a cependant pas été perturbé.

Des centaines de pompiers, équipés d'une cinquantaine de véhicules, ont lutté plusieurs heures pour empêcher l'incendie de se propager à quatre autres entrepôts similaires. La police a fait évacuer les maisons du voisinage.

L'agitation sociale s'est poursuivie vendredi, notamment dans la ville minière de Chansung (à 300 km de Séoul) où 2000 mineurs en grève se sont heurté à 600 policiers qui ont tenté en vain de

A la mine privée de Chul-Am, des centaines de mineurs faisaient toujours face aux policiers vendredi matin, a indiqué un responsable minier. Les mineurs demandent des augmentations de salaire et des prestations sociales.

SYNDICATS INDÉPENDANTS

Depuis trois semaines, des dizaines de grèves paralysent la Corée du Sud pour obtenir la création de syndicats indépendants qui remplacent les syndicats contrôlés par les sociétés. Elles ont éclaté après que le gouvernement eut annoncé fin juin des réformes en vue de la démocratisation du pays. (ats, reuter, afp)

L'avion pliable Nouveauté en URSS

Un avion pliable bi-place, qui peut atteindre la vitesse de 100 km/h après avoir été assemblé en à peine plus d'une demi-heure, a été testé avec succès près de Moscou, a rapporté le journal soviétique «Sovetskaya Rossiya».



météo

Suisse romande: le temps deviendra de plus en plus ensoleillé. La température en plaine, voisine de 16 degrés à l'aube atteindra 27 degrés l'après-midi. Limite du degré zéro s'abaissant passagèrement vers 3800

Suisse alémanique: nébulosité changeante et pluies éparses possibles. En plaine quelques éclaircies.

Sud des Alpes: assez ensoleillé.

Evolution probable: dimanche encore nuageux au versant nord des Alpes, ailleurs à nouveau ensoleillé, mais modérément chaud. A partir de lundi en général ensoleillé et très chaud.

Samedi 15 août 1987 33e semaine, 227e jour Fêtes à souhaiter: Marie, Marion,

Lever du soleil	6 h 29	6 h 30
Coucher du soleil	20 h 44	20 h 42
Lever de la lune	23 h 18	23 h 44
Coucher de la lune	13 h 57	15 h 11
	Jeudi	Vendredi
Lac des Brenets	750,21 m	750,16 m
Lac de Neuchâtel	429,41 m	429,41 m

Golfe: «Une action énergique» de l'ONU Un appel du secrétaire général de la Ligue arabe



M. Chadli Klibi. (Bélino AP)

Le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chadli Klibi, a appelé vendredi à Paris le Conseil de sécurité des Nations Unies à faire preuve d'«une action énergique» pour mettre fin à la guerre Iran-Irak «qui risque à tout moment de s'étendre à d'autres pays».

UNE SITUATION INQUIÉTANTE

A l'issue d'un entretien avec le président François Mitterrand, M. Klibi a souligné qu'il avait «essentiellement» évoqué avec son hôte «la situation dans le Golfe», qu'il a jugée «extrêmement inquiétante et préoccupante». Celle-ci, a-t-il dit «requiert de la part de la communauté internationale une action soutenue et une action énergique du Conseil de sécurité pour mettre fin à l'état de guerre».

REJET DU MOT «SANCTION»

Le secrétaire général de la Ligue a précisé qu'il n'y avait pas de «solution arabe» à ce conflit, «mais une solution internationale reposant sur la résolution (598) votée à l'unanimité par le Conseil de sécurité et qu'il s'agit d'appliquer». Rejetant le mot de «sanctions» contre l'Iran, M. Klibi a souligné qu'il «s'agit pour la communauté internationale de prendre des mesures qui mettent l'Iran hors d'état de nuire à la région en poursuivant la guerre». (ats, afp)

sommaire

La paix du Saint-Gothard

SIMBSIR

Page 4

A la corbeille ECONOMIE

Page 6

Samedi Dimanche

région 2e cahier

Le diagnostic estival des forêts PAGE 13

Plus de 60 mineurs noirs blessés Les incidents s'aggravent en Afrique du Sud

Plus de 60 mineurs noirs ont été blessés et 23 arrêtés jeudi lors d'une intervention de la police sud-africaine pour mettre fin à des actes de violence de sabotages auxquels se livraient des grévistes contre les installations de deux mines, a annoncé vendredi la compagnie Anglo American, le premier groupe minier du pays.

De son côté, le chef de l'Etat, Pieter W. Botha a averti, hier, le Mozambique que l'Afrique du Sud se réservait le droit d'opérer contre les maquisards du Congrès national africain (ANC) sur le territoire mozambicain, en dépit du pacte de non agression entre les deux pays.

Selon un porte-parole de la compagnie Anglo American, propriétaire de la mine, 60 mineurs ont été blessés à la mine Western Deep Levels, à l'ouest de Johannesburg, lorsque la police et le personnel de sécurité de la mine ont tiré des balles de caoutchouc. Il a ajouté que 23 grévistes de l'usine de traitement d'or et d'uranium de l'East Rand (ERGO) avaient été arrêtés après l'intervention de la police pour évacuer 300 grévistes occupant l'usine.

Il s'agit des plus graves incidents annoncés depuis le début, dimanche, de la plus importante grève jamais faite par les mineurs noirs d'Afrique du Sud. Selon le syndicat, 347.000 mineurs, plus de la moitié des effectifs, sur 52 mines sont actuellement en grève. Les compagnies minières ont reconnu hier que la grève s'était étendue la veille à six nouvelles mines, mais elles ont ajouté que le travail avait repris dans deux autres.

(ats, afp, reuter)

Brésil: un immeuble s'effondre



Un immeuble d'habitation en construction s'est effondré jeudi dans la ville brésilienne de Belem en bordure de la jungle amazonienne, tuant au

moins six personnes. Vingt-cinq personnes sont coincées dans les ruines. (ap)



entre autres

La Corée s'est réveillée

La résignation des foules asiatiques est un cliché trompeur. Ce serait plutôt de la patience. De la patience, les Coréens du Sud en ont eue beaucoup.

Pendant qu'on leur serinait que leurs voisins communistes du Nord allaient les envahir, ils ont supporté un régime autoritaire. Pendant que leur pays connaissait un fabuleux décollage économique, ils ont travaillé dur. Pendant qu'une formidable industrie et de confortables fortunes se créaient, ils se sont contentés de salaires très bas.

Mais cette patience a atteint ses limites. Après les manifestations antigouvernementales de juin, la Corée du Sud est entrée dans un tourbillon de grèves. Des grèves souvent courtes, mais qui se répandent comme une épidémie; à peine un conflit est-il réglé qu'un autre éclate ailleurs. Des grèves violentes aussi, pleines de cris et de colère, une colère née d'un sentiment d'inju-

Les ouvriers coréens réclament aujourd'hui leur part du gâteau: de meilleurs salaires, des prestations sociales décentes. Après les réformes politiques promises par le président Chun, ils veulent aussi des syndicats qui ne soient pas ceux des patrons. Il y a de la colère, mais il y a aussi beaucoup d'espoir.

Jean-Pierre AUBRY

Paix: Managua lâche du lest

• NEW DELHI, - Les chefs du Front

révolutionnaire de libération du peuple

de l'Eelam (EPRLF) vont quitter leur

refuge du sud de l'Inde samedi pour re-

gagner le Sri Lanka afin de rendre les ar-

● SAN SALVADOR. - La guérilla

salvadorienne a accepté de rencontrer le

gouvernement du Salvador le 15 septem-

bre afin de discuter d'un cessez-le-feu, en

accord avec le plan de paix centro-améri-

cain approuvé la semaine dernière au

de 26,5 km², provenant du Texaco Carib-

bean, le pétrolier endommagé par une

mine lundi dernier en mer d'Oman, s'est

Des unités libyennes ont attaqué la lo-

calité d'Aouzou, centre administratif de

la bande du même nom dans le nord du

Tchad, mais ont été repoussées, a an-

noncé Radio-N'Djamena citant un com-

muniqué du haut commandement tcha-

formée au large de la côte des Emirats.

Aouzou tient

■ MANAMA. - Une nappe de pétrole

Le Nicaragua est prêt à restaurer toutes les libertés politiques et de presse, conformément à l'accord de paix récemment conclu pour l'Amérique centrale, mais seulement si Washington met fin à son aide à la «Contra», a déclaré le vice-président nicaraguayen Sergio Ramirez dans une interview publiée vendredi à New York.

«Il ne peut pas y avoir de paix si les contre-révolutionnaires continuent leurs activités militaires et si les Etats-Unis continuent à les aider», a-t-il dit au «New York

Dans une allocution télévisée mercredi soir, le président Reagan avait affirmé qu'il soutenait le plan de paix signé la semaine dernière au Guatemala, par les prési-

• PRAGUE. - Le mouvement dissi-

dent tchécoslovaque Charte 77 a lancé

un appel à la «réconciliation nationale

sur une base démocratique», à l'occasion

du 19e anniversaire de l'intervention so-

● VIENNE. - Le président autrichien

Kurt Waldheim a reçu, dans sa maison

d'été de Nussdorf, le chancelier ouest-al-

lemand Helmut Kohl pour un entretien

• MONROVIA. - Le président du Li-

béria, Samuel K. Doe, a demandé ven-

dredi à son ministre des Affaires étran-

gères, J. Bernad Blamo de démissionner

à la suite de la publication d'un rapport

indiquant que ce dernier avait détourné

Prisons trop peuplées

51.029 détenus en Grande-Bretagne

bérer 3500 prisonniers pour endiguer la

surpopulation carcérale. Les chiffres indi-

quent qu'il y a en Grande-Bretagne 20% de

Les prisons britanniques comptent ac-

tuellement 51.029 détenus (49.523 en

France) alors qu'elles offrent normalement

environ 41.000 places. Près de 19.000 cellu-

les normalement conçues pour une per-

sonne sont occupées par deux, voire trois

Le gouvernement britannique compte li-

à son profit près de 650.000 dollars.

viétique en Tchécoslovaquie.

«privé» de trois heures.

prisonniers «de trop».

détenus. (ap)

dents guatémaltèque, nicaraguayen, salvadorien, costaricien et hondurien.

Mais il avait réaffirmé qu'il était «totalement engagé» aux côtés des insurgés et avait ajouté: «Nous n'avons jamais voulu abandonner ceux qui combattent pour la démocratie et la liberté».

«Si le président Reagan dit qu'il soutient l'accord du Guatemala mais ne met pas fin à l'aide aux contre-révolutionnaires, il coule l'accord», a souligné Ramirez.

Le plan de paix invite au cessez-le-feu dans les conflits en Amérique centrale et à l'arrêt de toute aide extérieure aux insurgés tout en donnant à Managua un délai de 90 jours pour lever l'état d'urgence et restaurer les libertés, notamment la liberté de la presse. (ats, reuter)

En bref Désintoxication L'alcool qui unit

● KOWEIT. - Le deuxième convoi de pétroliers koweïtiens battant pavillon Trois Soviétiques qui suivent actuelleaméricain et son escorte de l'US Navy ment une cure de désintoxication alcoolis'apprêtaient hier à redescendre le Golfe, que ont rencontré cette semaine dans un au moment où la marine iranienne dehôtel de Moscou des Américains qui ont vait entamer des manœuvres de démiréussi à se guérir de ce vice. nage dans la voie d'eau ou à son entrée.

«Américains et Soviétiques se rejoigent pour dire non», a déclaré M. J. W. Canty, un photographe new-yorkais qui a eu l'idée d'organiser une rencontre américano-soviétique sur l'alcoolisme et les problèmes de toxicomanie. En juillet dernier, Canty avait reçu à New York quatre médecins soviétiques venus enquêter sur les méthodes américaines de traitements des alcooliques et dro-

(ap)

Reagan: la baraka

L'hélicoptère à bord duquel le président Ronald Reagan se rendait à son ranch californien, a failli entrer en collision, jeudi après-midi, avec un petit avion de tourisme, a annoncé la Maison-Blanche.

Le pilote de l'avion était aux commandes d'un Piper Archer, qui survolait l'espace aérien interdit au-dessus du ranch présidentiel, proche de Santa Barbara. Le pilote de l'hélicoptère Marine One de M. Reagan a dû faire une manœuvre pour l'éviter, a déclaré Marlin Fitzwater, porte-parole de la Maison-Blanche, qui se trouvait à bord du Marine One.

Riyad accuse

L'Arabie séoudite a accusé hier le régime iranien de montrer les corps de soldats tués ou blessés sur le front de la guerre Iran-Irak en les présentant comme des victimes de l'affrontement sanglant ayant eu lieu à La Mecque fin

«Nous avons pu nous assurer, en nous basant sur des sources très fiables, que les cadavres et certains blessés exposés à la télévision (iranienne) n'étaient pas du tout de ceux qui faisaient le pèlerinage», a rapporté l'agence officielle séoudienne citant «une source autorisée». (ap)

Finances: mauvaise surprise La balance commerciale US se dégrade

La balance commerciale américaine s'est à nouveau dégradée en juin avec un déficit de 15,71 milliards de dollars, remettant brutalement en question la stabilisation du dollar des dernières semaines. L'annonce vendredi matin par le Département du commerce de ce mauvais chiffre a envoyé une onde de choc sur les marchés financiers, pris par surprise.

Le dollar, qui donnait depuis plusieurs semaines des signes de raffermissement, a amorcé dans la matinée à New York un très rapide déclin perdant plus de 2 pfennigs à 1,8765 DM et 1 yen à 150,45 yen, à l'annonce des statistiques du commerce extérieur. De nombreux cambistes tablaient sur une amélioration en juin du déséquilibre commercial aux alentours de 13 milliards, après la mauvaise performance de mai (14,04 milliards). (ats, afp)

OFFRES D'EMPLOI

HELL' EAU LA **30**EME!

Un moyen de vous faire un peu d'argent de poche.. ...en vendant les billets de la Loterie de la Braderie et Fête de la Montre.

Nous cherchons des

Vous serez

organisée

incorporé dans une équipe sym-

pathique et bien

Adia Interim SA

Léopold-Robert 84 Ø 039/23 91 33

La Chaux-de-Fonds

vendeurs, vendeuses de billets

Les personnes intéressées sont priées de s'annoncer le pidement possible à l'Office du tourisme, Rue Neuve 11, @ 039/28 13 13 (Mlle Cattin)

un adjoint

Pour une entreprise de distribution de

produits alimentaires en gros, nous

cherchons pour entrée de suite ou à

au service des achats

Le candidat devra travailler dans une

Le salaire sera en fonction des exigen-

N'hésitez pas à prendre rendez-vous

organisation bien informatisée.

Ses responsabilités comprendront:

 la surveillance du stock la gestion des commandes

- le contrôle des prix

Age idéal: 28 à 40 ans

avec Mme Huguette Gosteli

ces de ce poste.

boucher B ou A

est cherché pour plot ou

Guatemala.

fille de plot/vendeuse

dien. (ats, reuter)

et extra.

Peu importe l'âge, expérience est demandée. Ø 039/63 11 13.

> Maurice Favre, avocat et notaire,

secrétaire

Avenue Léopold-Robert 66, 2300 La Chaux-de-Fonds, Ø 039/23 73 24.

Nous engageons pour notre département téléphones et commandes

employé(e) de bureau

éventuellement aide de bureau expérimenté(e).

> Faire offres manuscrites avec curriculum vitae à Hertig Vins SA, Commerce 89, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Nous cherchons pour tout de suite ou à convenir

employée de maison

aimant le contact avec les personnes âgées, la vie d'équipe, les horaires irréguliers y compris les week-ends.

Faire offres écrites avec indications usuelles à

Direction Home Le Foyer Rue Neuve 5 2314 - La Sagne Ø 039/31 52 28

Magasinier

vous par téléphone,

Ø 039/26 51 15

SANDOZ & Cie

2300 La Chaux-de-

faiseurs d'étampes

Veuillez prendre rendez-

Helvétie 277

Fonds cherche

avec expérience

mécaniciens

d'étampes

industrielles.

demandé pour nos dépôts à Vucherens. Nous demandons travail précis, en accord avec petite équipe efficace. Eventuellement permis de conduire A+B

Entrée tout de suite. Horaire selon convenance. Bon salaire.

> **AGEMO SA Vucherens** © 021/93 10 44 demandez M. A. Fechaud

losters

Nous cherchons pour notre magasin horlogerie-bijouterie rénové, un

horloger-

rhabilleur capable. Nos représentations de Patek

Philippe, Cartier, Ebel, Blancpain, etc., assurent une activité de haut standing. Nous attendons votre offre par écrit ou

Maissen Horlogerie-Bijouterie, 7250 Klosters, © 083/4 11 89 ou 083/4 24 28.

PETITES ANNONCES

A vendre

JEUX DE FOOTBALL sur pieds ou éventuellement à placer. Ø 039/28 41 50

POUTRES et portes anciennes pour restaurations. Poutres pour bois chauffage. Samedi 22 août, Girardet 14, Le Locle. @ 039/31 24 14

POUR FUTURS APPRENTIS: micromètre, calibre, matériel dessin, boîte compas, parfait état, Ø 038/25 85 95,

4 JANTES d'été Michelin 155×13 Tubeles 60%, Fr. 120. Ø 039/23 99 90

Chiens - chats à donner

A DONNER JOLIS CHATONS (mâles) 2 mois. Ø 039/23 55 41

Perdus - trouvés

ÉGARÉ CHATTE noire et blanche, quartier Crêt- Vaillant-Georges Perrenoud, Ø 039/31 32 17

TROUVE CHAT TIGRÉ et blanc, portant collier et grelot, au Locle, Collège Jehan-Droz. Ø 039/31 44 33 (professionnel) ou 039/31 68 69 (privé)

PERDU PETIT CALEPIN NOIR contenant d'importants renseignement, quartier Cridor - Récompense Ø 039/28 81 06

> Tarif réduit 85 cts. le mot (min. Fr. 8.50) Annonces commerciales exclues

> > **POMPES FUNÈBRES**

Arnold Wälti

Epargne 20 - Ø 039/28 22 64 La Chaux-de-Fonds

Toutes formalités Transports Suisse et étranger

En toute saison, L'IMPARTIAL votre source d'informations

Ont participé à la réalisation

Machine à café Lave-vaisselle industriel Equipement hôtelier Machines boucherie, boulangerie Q 039/23 43 20

Marcel Frigeri

plâtrerie-peinture papiers peints

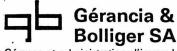
Ø 039/26 63 21 2322 Le Crêt-du-Locle

J. Arnet S.A.

Maîtrise fédérale

Entreprise d'appareillage et ferblanterie Chauffage centraux

La Chaux-de-Fonds Rue de la Paix 79, Ø 039/23 28 18



Gérance et administration d'immeubles. Agence immobilière

Av. Léopold-Robert 12, (Pod 2000, 8e étage) @ 039/23 33 77





ouverture

boulangerie-pâtisserie

Rue de la Serre 56 (anc. P. Jörg) Ø 039/23 27 66

Vous y trouverez un vaste assortiment de pains fraîchement sortis du four ainsi que des articles de pâtisserie et traiteur de qualité.

Une petite attention sera remise à chaque client, le jour de l'ouverture.

Ont participé à la réalisation

CASTION

Entreprise de (ASTIONI maçonnerie, carrelage, travaux (ASTIONI publics et génie civil

Pierre-Georges CASTIONI, rue de la Paix 67. 2300 La Chaux-de-Fonds. Ø 039/23 38 38



INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES **ET TÉLÉPHONIQUES** Concessions A

François Christen Ø 039/23 24 24 2300 La Chaux-de-Fonds

MENUISERIE RADICCHI & STEINWEG

rue de la Ronde 13, Ø 039/28 32 55, 2300 La Chaux-de-Fonds

Bureau: Collège 19, Ø 039/28 13 91

Sommer SA

Fritz-Courvoisier 62, Ø 039/28 24 82



Spécialiste du froid

SBS. Une idée d'avance.



Le Locle La Chaux-de-Fonds





Voyages d'automne

du 23 au 29 août

ZELL AM SEE

magnifique région fleurie du Salzburgerland (Autriche) en pension complète ès Fr. 575.-Tout compris Fr. 680.-

Du 27 sept. au 4 octobre

LE TYROL DU SUD-VILLACH

Station thermale réputée

Dès Fr. 925 .-, avec excursions sur place Fr. 995 .-

Du 4 au 10 octobre

ALASSIO

tout compris Fr. 665 .-

Du 5 au 11 octobre

LE TESSIN

dans hôtel confortable, toutes chambres avec douche et WC., tout compris Fr. 595.-

Renseignements - Inscriptions

Rochefort: Ø 038/45 11 61 Cernier: Ø 038/53 17 07



ÉCOLE PRIMAIRE La Chaux-de-Fonds

Rentrée des classes

lundi 17 août 1987

- 1) Enfants: 9 heures
- 2) Enseignants: 8 heures

La direction



Yverdon, Rue de la Plaine 9

A tous les jeunes de 17 ans

qui s'intéressent aux

transmissions radiotéléphonie - télex

L'Office fédéral des troupes de transmission organise des cours gratuits à vo-

Cet année un cours de téléscripteur et de radiotéléphonie sera donné à

La Chaux-de-Fonds

Ces cours s'étendent en principe sur deux semestres d'hiver. Vous aurez notamment l'occasion de vous familiariser avec le maniement du matériel de transmission. D'autre part ces cours sont un atout considérable pour le recrutement, car pour l'incorporation dans les transmissions, l'armée donne la préférence à ceux qui ont participé aux cours de formation prémilitaires.

Si vous êtes intéressés, renvoyez sans tarder le talon ci-dessous.

Inscription pour le cours de formation prémilitaire dans les transmissions à La Chaux-de-Fonds

Prénom: Année de naissance 1970: Lieu d'origine: Domicile, rue: No postal, localité:

Lieu de travail:

Office fédéral des troupes de transmission Section de l'instruction, IPH 3003 Berne

No AVS:

Signature:

Feuilleton de «L'IMPARTIAL»

André BESSON

Une fille de la forêt

Céline, la Bûcheronne

Je ne me lassais pas, malgré le froid intense qui montait des dalles, d'écouter la musique de l'harmonium et les chants de la chorale paroissiale. Cette grande fête de la chrétienté était pour moi la représentation vivante de ce que devait être, au ciel, le paradis dont parlait l'abbé Chevreux en nous faisant le catéchisme.

L'air du temps

En sortant de l'église, tandis que les rafales de vent emportaient à travers le Val d'Amour le chant des cloches de Noël, les gens s'interpellaient joyeusement. La plupart des conversations tournaient autour des menus du

réveillon. Toutes les lanternes allumées éclairaient le parvis presque comme en plein jour.

Les plus vieux respectaient une tradition: ils «prenaient l'air du temps». Il s'agissait de constater d'où venait le vent.. Pour cela, ils mettaient leur index dans leur bouche et levaient ensuite ce doigt bien haut. On prétendait que selon la direction d'où soufflait l'air cette nuit-là, on pouvait augurer du temps qu'il ferait l'année suivante. On entendait alors prédire, parfois avec optimisme:

Année de bise.

L'annonce, reflet vivant du marché

Année de prise! Ou alors d'une manière pessimiste:

Année de vent,

Année de ren! (de rien)

Lorsque l'air arrivait de l'ouest, c'était en effet un mauvais présage. Il annonçait nuages, tempêtes, pluies, pour les douze mois à venir. Les anciens avaient appris aussi de leurs ancêtres un autre dicton régional qu'ils répétaient en désignant l'horizon en direction de la

«Par là, il n'est jamais venu ni bon vent, ni bonnes gens!» Ils faisaient ainsi allusion, je l'ai appris plus

tard en lisant des livres, aux guerres qui

avaient opposé autrefois la Franche-Comté à la France et aux malheurs qui en étaient résul-

A renvoyer à:

Certains habitants de la région avaient aussi une autre manière de prévoir le temps de l'année suivante. Avant de partir à la messe de minuit, ils disposaient sur une planche six oignons partagés en deux. Sur les douze tranches, ils mettaient un grain de sel. Les moitiés où le sel fondait étaient celles des mois pluvieux. Les autres où il restait intact, celles des

Passemaux avait pour sa part d'autres méthodes, qui portaient principalement sur les observations faites à partir de la végétation ou du passage plus ou moins précoce des oiseaux migrateurs. Il ne se trompait guère dans ses prévisions. C'était très important pour nous, à cause de la construction des meules de charbons de bois.

Le carrosse de minuit.

Même lorsque le vent n'était pas très favorable durant la nuit de Noël et annonçait une année médiocre, nous conservions tous notre optimisme. Dès que nous avions rejoint la forêt, Passemaux, toujours en tête du cortège, se mettait à chanter des vieilles chansons comtoises. Je me souviens de celle des «Charbonniers»:

Charbonnier, dit la dame Que ta figure est noire! Charbonnier lui répond (bis) Elle est moins noire, Belle dame,

Que votre âme! Nous reprenions en chœur les refrains. Cette bonne humeur nous faisait oublier les rafales de neige et le froid mordant. Nous autres, les enfants, nous sentions aussi très heureux cette nuit-là. Pourtant, nous n'avions pas, comme les gosses de riches, la perspective de découvrir à notre arrivée au «bacu», des jouets et des friandises au pied de la cheminée. Notre bonheur était plus prosaïque: nous allions commencer à célébrer la «Saint-

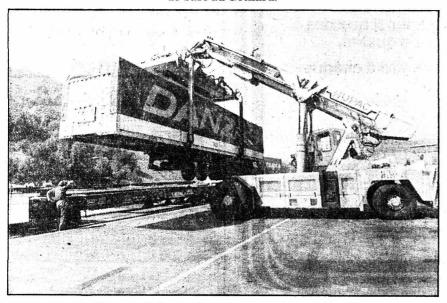
Gouri». Dès notre retour à la baraque, tandis que le grand-père relançait le feu sous la «greube» à l'aide d'une brassée de «rains», ma belle-mère s'activait à faire griller une aune de boudin et quelques belles côtelettes.

'(André Besson, le petit-fils de la narratrice a raconté l'histoire de ces guerres dans la Louve du Val d'Amour, Prix Louis Pergaud. Même éditeur.)

Guerre des camions entre Suisse et Italie

La paix du Saint-Gothard

La paix entre la Suisse et l'Italie pourrait bien être signée au pied du Saint-Gothard. Grâce aux CFF, le développement du ferroutage, c'est-à-dire le transport de camions complets d'un bout à l'autre de la Suisse, devrait considérablement améliorer la situation. Notamment en transportant des camions toujours plus hauts et toujours plus lourds, interdits ce transit routier en Suisse. Mais à long terme, estiment les CFF, seule la construction d'une nouvelle transversale ferroviaire peut absorber l'accroissement du trafic nordsud. Et les dirigeants des CFF ne cachent pas leur préférence pour un tunnel de base au Gothard.



Mise en rail d'un semi-remorque à Lugano-Vedeggio.

En pleine guerre des camions entre la Suisse et l'Italie, les CFF avat visé juste en invitant la presse à Lugano, jeudi, pour présenter les avantages et le développement du trafic combiné rail-route, en présence de Gunther Lorenz directeur des ventes aux Chemins de fer allemands, et Mauro Ferretti, vice-directeur général des Chemins de fers italiens.

De notre rédacteur à Berne: **Yves PETIGNAT**

L'origine des frictions helvetico-italiennes autour des poids lourds n'a finalement que peu à voir avec la fameuse taxe suisse. C'est essentiellement la pression croissante de la part des Communautés européennes, notamment de l'Italie, pour obtenir un passage sans restriction à travers la Suisse. Mais la Suisse ne veut pas admettre sur les routes alpines des camions de plus de 28 tonnes, alors qu'Allemands et Italiens aimeraient faire passer leurs monstres de 40 tonnes

L'EMPRISE DE L'ESSENCE

C'est que le trafic nord-sud, principalement entre l'Italie et l'Allemagne a progressé de 56% ces quinze dernières années, pour atteindre 80 millions de tonnes en 1985. Or les chemins de fer n'ont augmenté leur volume de transport que de 20% (26 millions de tonnes en 1985) en perdant toujours plus de parts au marché.

Avec 37% du transport, la route a déjà dépassé le rail. Elle a même multiplié par six sa part du marché des transports atteignant 30 millions de tonnes. Mais l'essentiel de la circulation des poids lourds évite la Suisse en raison des prescriptions helvétiques.

Si le transport traditionnel des marchandises par wagons complets stagne, le trafic combiné rail-route «est le secteur dont le taux d'accroissement est le plus fort depuis des années. Il fournit actuellement 21% des tonnes transportées à travers l'Arc alpin», se réjouit le président de la direction générale des CFF Werner Latscha.

TROUS TROP PETITS

Ce trafic combiné est organisé en Suisse avec deux partenaires des CFF:

Intercontainer, une filiale des 23 réseaux européens de chemin de fer, spécialiste du trafic des grands conteneurs et des caisses mobiles, et Hupac S.A., une entreprise privée aux mains des transporteurs routiers et des CFF, spécialiste du transport des camions. Deux sociétés qui fêtent leur vingt ans.

Pour le transport des camions en ferroutage, deux modes de faire se sont développés: la chaussée roulante, qui transporte le camion ou semi-remorque entier, avec chauffeur. Le trafic non-accompagné où seules les remorques sans le camion de traction ou des caisses mobiles sont acheminées par wagons sur-

Mais le développement de ces deux types de transport, qui pourraient désengorger le trafic routier, se heurtent à des obstacles techniques incontournables. Les trous de nos tunnels sont trop petits.

En effet, sur les wagons surbaissés des CFF, on ne peut charger que des camions d'une hauteur maximum de 3,70 m. Or la Communauté européenne a fixé des hauteurs limites de 4 m pour ses poids lourds. Et presque tous les grands transporteurs allemands et italiens se sont équipés de «bahuts» de cette taille li-

DOUBLER LA CAPACITÉ

Autre reproche fait par les transporteurs routiers aux chemins de fer: leur faible capacité de transport. Faux. répond Max Lehmann, responsable du marketing marchandises aux CFF, «nous disposons de dix trains pour la «chaussée ulante» avec un capacité de 22 000 pla. ces annuellement. Nous pouvons en cas de besoin aller jusqu'à 14 trains offrant ainsi une capacité annuelle doublée, soit 45.000 places. Pour le trafic non-accompagné, nous disposons de 58.000 places par an, pouvant passer à 78.000». Selon Werner Latscha, la capacité des CFF ne serait utilisée qu'à 60%, contre 100% au

En fait, les transporteurs reprochent surtout l'engorgement des terminaux de déchargement, à Lugano, mais essentiellement dans la région de Milan. Les chemins de fer italiens ne sont donc pas très chauds, eux non plus, pour participer à la construction d'un nouveau terminal sur sol suisse, à Chiasso. On préférerait

un centre de chargement supplémentaire dans le nord de l'Italie, d'autant plus que pour les transporteurs, une fois le camion chargé, il y a un intérêt évident à faire en train les plus longs parcours pos-

RECETTES HELVÉTIQUES

A leur programme, les CFF ont mis plusieurs extensions et améliorations pour ces prochaines années:

- Deux trains supplémentaires pour la chaussée roulante;
- Extension des terminaux, au nord près de Schaffhouse, au sud sur sol italien, non loin de Chiasso;
- Relèvement de 5 à 10 cm de la hauteur admissible pour les camions. En passant à une tolérance de 3,80, on pourrait accepter le double de camions pour le ferroutage.

Mais, admet Michel Grippa, le directeur général des CFF, «la capacité ne sera véritablement accrue que par la construction d'une nouvelle transversale alpine... et celle-ci doit être réalisée dans une optique d'ensemble européenne». Où? Splügen ou Gothard de base? «Au Gothard, dit Michel Crippa, compte tenu de l'orientation de l'industrie du nord de l'Italie.»

LES VOISINS RECHIGNENT

Italiens et Allemands ne partagent pas le même enthousiasme pour le développement du ferroutage. En Suisse, cette forme de trafic est encouragée et indemnisée par la Confédération au titre de prestations de service public, dans une perspective de politique des transports et de protection de l'environnement. 'est le résultat du nouveau mandat de prestation 1987.

En Allemagne, par contre, la Deutsche Bundesbahn ne reçoit aucune prestation de l'Etat pour sa «chaussée roulante» dont le maintien devient de plus en plus problématique. En Italie, toute la politique des transports avait pris une direction opposée, axée principalement sur la route. Mais le vent tourne et le trafic combiné est aujourd'hui une priorité du «plan général des transports», a annoncé Mauro Ferretti, «mais ces services pourront difficilement être exploités économiquement par les Chemins de fer ita-

En fait, tout le monde l'admet, l'avenir c'est le transport par containers ou caisses mobiles. Un camion amène ces caisses sur roues ou sur châssis jusqu'au centre de chargement par grue ou système à chaîne. A la gare d'arrivée, c'est un autre véhicule qui vient chercher ces containers, qui n'ont plus rien à voir avec les simples caisses utilisées par le trafic maritime.

Plus que jamais la Suisse se doit de suivre attentivement ce qui se fait en matière de transports ferroviaires chez nos vosins européens. Elle ne peut guère se permettre un orgueilleux isolement.

Yves PÉTIGNAT

Automobiles lourdes La Suisse fait cavalier seul

Le projet d'une nouvelle réduction des émissions de gaz d'échappement des voitures automobiles lourdes équipées d'un moteur Diesel a été présenté vendredi et soumis à la procédure de consultation. La Suisse fait cavalier seul en Europe avec des valeurs limites nettement inférieures à celles recommandées par la Commission économique pour l'Europe de l'ONU. (ats)

Sécurité des petits barrages Le Conseil fédéral tance les cantons

Les cantons doivent se préoccuper davantage de la sécurité des petits barrages situés sur leur territoire, estime le Conseil fédéral. L'analyse de 19 retenues d'eau faite par le Département des transports, des communications et de l'énergie (DFTCE) a révelé que toutes présentaient des insuffisances. La Confédération n'étant pas en mesure d'assumer elle-même la surveillance de centaines de petits aménagements, le Conseil fédéral a avisé vendredi les cantons qu'il allait prochainement leur transmettre cette responsabilité.

La loi sur la police des eaux donne au retenues. Or, une analyse récente de 19 Conseil fédéral la responsabilité de la sécurité des retenues. L'ordonnance du 9 juillet 1957 limite néanmoins la haute surveillance aux retenues qui, en raison de leurs dimensions ou de leurs particularités, constituent un danger potentiel élevé. A ce jour, cela donne environ 200

Le DFTCE n'est guère en mesure de contrôler les centaines d'autres petites

aménagements non soumis à la haute surveillance a révélé que toutes présentaient des insuffisances dans leurs dispositions constructives actuelles. Cette situation est inadmissible, affirme le Conseil fédéral. Dans l'intérêt de la sécurité publique, un contrôle effectif et régulier des retenues est indispensable.

La loi permet au Conseil fédéral de charger les cantons de son exécution. Le gouvernement envisage d'utiliser cette possibilité et de transmettre aux cantons la surveillance des petites retenues. Le règlement concernant les barrages sera révisé dans ce sens dans un proche ave-

DÉSIGNER ET RECENSER

Entre-temps, écrit le Conseil fédéral. «nous nous voyons dans l'obligation de vous demander de vous préoccuper de la sécurité des ouvrages de retenue situés dans votre canton et d'entreprendre les préparatifs nécessaires pour l'accomplissement de vos tâches futures. Il s'agit d'une part de désigner un service cantonal responsable et d'autre part de recenser les retenues situées sur le territoire de votre canton». (ats)

FAITS DIVERS

Drame au Nadelhorn

Deux alpinistes étrangers ont fait une chute de plusieurs centaines de mètres vendredi alors qu'ils se trouvaient au Nadelhorn (4300 m d'altitude) dans la chaîne des Mischabels, a annoncé vendredi aprèsmidi la police cantonale valaisanne. Selon les personnes qui ont donné l'alerte, les deux alpinistes sont morts. Des témoins ont vu les deux hommes basculer dans le vide.

ZERMATT: UNE BARRIÈRE **S'ENVOLE**

Une barrière de l'Hôtel de la Couronne à Zermatt a été arrachée hier à la suite d'un violent coup de vent et elle est allée s'écraser sur la terrasse de l'établissement où de nombreuses personnes se trouvaient.

Dix d'entre elles ont été blessées et ont dû recevoir des soins.

Trois blessés, dont deux dans un état grave, ont été conduits à l'hôpi-

DISPARITION **AU-DESSUS DE NYON**

Les gendarmeries vaudoise et française ont entrepris de vastes recherches à la suite de la disparition, au-dessus de Nyon, d'un ressortissant français.

M. Michel Coulon, 40 ans, a été perdu de vue jeudi après-midi alors qu'il participait à une randonnée sur territoire suisse, avec une colonie de vacances française stationnée à Bois-d'Amont (département du Jura), de l'autre côté de la frontière.

L'intéressé, qui s'exprime avec peine, a disparu dans la région du Noirmont, sur le territoire de la commune d'Arzier.

DEMANDE D'EXTRADITION

L'Italien Giovanni Arcaini, recherché dans le cadre de la plus grosse affaire de criminalité économique de Suisse centrale, a été arrêté à Amsterdam. La Suisse a déposé une demande d'extradition auprès des autorités hollandaises il y a une semaine déjà a indiqué Joerg Kistler, porte-parole du Département fédéral de justice et police, confirmant ainsi un article du «Luzerner Tagblatt». Agé de 39 ans, l'Italien est considéré comme la tête de l'empire Senn- Cobau tombé en faillite en 1981.

AMNÉSIQUE À LAUSANNE

Depuis le 7 août, la police vaudoise tente en vain de découvrir l'identité d'un amnésique d'une trentaine d'années. Cet étrange voyageur sans bagages ne sait qui il est ni d'où il vient. Les médecins de l'hôpital psychiatrique de Cery (VD) où il a été accueilli, se perdent en conjectures sur l'origine de son mal mais ne pensent pas qu'il s'agit d'un simulateur. Seule hypothèse de travail pour la police: sa connaissance de la langue de Goethe indiquerait qu'il a séjourné longtemps en Allemagne. (ap, ats)

Plus de vélos et de motos mais moins de vélomoteurs

Depuis 1980, le nombre de vélomoteurs sur les routes est en baisse constante en Suisse, écrit dans son rapport annuel l'Union suisse des mécaniciens en cycles et motos. En revanche, les importations de vélos, les vélos en circulation et l'effectif des motos, notamment de plus de 125 cmc, sont en augmentation.

En 1986, avec près de 630.000 unités, l'effectif des vélomoteurs a diminué d'environ 2,6 pour cent par rapport à 1985. Si dans certaines régions, les commercants et fournisseurs ont enregistré des diminutions allant de 2 à 10 pour cent, la vente des cyclomoteurs usagés et la location ont par contre augmenté.

L'effectif des motos, de plus de 125

cmc notamment, a poursuivi sa croissance en augmentant de 3,5 pour cent en 1986, pour atteindre un total de près de 226.000 unités. En 1986, 38.800 motos ont été importées, soit un tiers de plus que l'année précédente. Les marques japonaises constituent 68 pour cent du total des importations.

ESTIMATIONS

En 1986, 2,45 millions de vélos étaient admis à la circulation, soit 2,66 pour cent de plus que l'année précédente. Selon l'estimation de certains fournisseurs, entre 270.000 et 320.000 vélos neufs auraient été vendus en Suisse en 1986. Les importations, en augmentant de 8,8 pour cent, ont atteint plus de 136.500 unités.

(ats)

PUBLICITÉ =

Sondages et influence

On a de plus en plus recours aux sondages pour informer ou peut-être former l'opinion publique. Il est permis de se poser la question de savoir si les sondages sont véritablement sérieux, surtout à quelques mois des élections fédérales!

La réalité

On a lu récemment dans la presse que les instituts de sondages helvétiques sont représentés par 630 professionnels à plein temps et 5500 enquêteurs. Entre les sondages téléphoniques, les questionnaires écrits et les contacts personnels, ce sont 360 000 personnes qui ont été touchées.

Si l'on veut un seul sondage crédible, fiable, il faudrait interviewer au moins 2000 personnes. Ce chiffre laisse songeur, car il exige du temps sinon de grands moyens financiers.

Avec ou sans sondage?

Rappelons-nous un des derniers sondages concernant la votation au sujet de l'implantation de CH 91 dans les petits cantons. Le résultat du sondage semblait formel: on accepterait CH 91. Ce fut tout le contraire, et encore avec un refus massif.

Soit, un échec n'est pas déterminant. Il permet seulement au citoyen de devenir méfiant à l'égard des sondages et de leur réelle objectivité. N'est-ce pas le président de la «SJIK» qui a déclaré «que les sondages sont effectués le plus objectivement possible «en tenant compte du mandant». C'est tout dire..

Alors ne vous laissez ni influencer, ni impressionner par les sondages qui seront publiés pour les prochaines élections fédérales. Cherchez plus tôt qui les commande et les paie pour... influencer le corps électoral.



Association pour une libre information, Rédactrice responsable; Geneviève Aubry, 9, rue Pasteur Frêne, 2710 Tavannes, CP 12-4709-6





Marché d'occasions FUST

de plus en plus apprécié. nouveau du lundi, 10.08.1987 au lundi, 24.08.1987 nous vendons aux Marché-Jumbo, La Chaux-de-Fonds, au Mall,

lave-linge automatique lave-vaisselle réfrigérateurs congélateurs bahut congélateurs armoire cuisinières

en partie machines d'exposition neuves avec défauts de peinture et de transport.

Aux conditions connues des

Prix Fust - les plus bas Choisir - Payer - Emporter

(Montez le porte-bagages sur votre voiture). Naturellement livraison à domicile et montage moyennant un léger supplément.

Ing. dipl. Fust Ø 039/26 68 65

Dame

étrangère de couleur, 50 ans, habi-

tant en Suisse, désire rencontrer

compagnon

Ecrire sous chiffre TF 11457

au bureau de L'Impartial.

MAIGRIR

c'est possible et pas si difficile au

Club ALINE

La Chaux-de-Fonds, lundi 16 h 15

et 18 h 15, Hôtel Fleur de Lys,

Le Locle, Envers 34, jeudi 18 h 15

Reconvilier et Moutier

Ø 039/31 46 63

en vue de mariage, si entente.

Marché Jumbo

2304 La Chaux-de-Fonds

A vendre

à La Chaux-de-Fonds:

3 1/2 pièces

Balcon, garage. Ø 039/23 85 79

appartement

Aux Rochettes

Le rendez-vous

de la gastronomie!

Ø 039/28 33 12

Souhaite rencontrer pour une à deux heures

pour pratiquer ce langage et si possible faire

personne parlant

couramment anglais

quelque progrès. Conditions à discuter.



Mardi 18 août

LUCERNE - LE BRÜNIG

Repas de midi compris Fr. 38.50.-Départ Le Locle, place du Marché 7 h 15 La Chaux-de-Fonds, Gare, 7 h 30

RENSEIGNEMENTS - INSCRIPTIONS

Rochefort: Ø 038/45 11 61 Cernier: Ø 038/53 17 07

Dick **Optique** A. Léopold-Robert 64 Ø 039/23 68 33

Quelle est la dame

qui voudrait partager sa vie avec monsieur, 57 ans, solitaire, aimant la nature et la musique ?

Ecrire sous chiffre AS 11513 au bureau de L'impartial

Pour sorties et affinité.

robes de mariée smokings

Annette Geuggis - Beau- Site 3 2016 Cortaillod - Ø 038/42 30 09

Citherm SA

Revision de citernes Adaptations

Assainissements

La Chaux-de-Fonds Ø 039/26 65 00

CHATTERIE

pension du Chat Botté

Sans box, bons soins assurés. Vermifuge et vaccins obligatoires Vente de laisses pour grands et petits chiens.

Prix modéré. Prière de réserver. Ø 039/26 51 93 Locle 3b

TAPISSIER - LITIER - DÉCORATION you aut © 039/28 27 26 - PIERRE AUBRY NUMA-DROZ 27 - LA CHAUX-DE-FONDS



Francis Gränicher

Agent principal Rue Neuve 12 La Chaux-de-Fonds Ø 039/28 56 74



18 août Trummelbach - Wengen Fr. 71.-. tout compris, AVS Fr. 67 .- .

21 août Schwytz - Muotathal Fr. 65 .- dîner compris, AVS Fr. 61.-

26 août Val d'Anniviers - Moiry Fr. 75 .-. avec dîner «raclette».

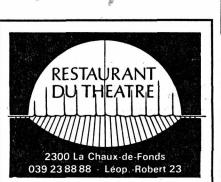
AVS Fr. 70.-1er septembre Toggenbourg - Flumserberg Fr. 77.-. repas compris,

AVS Fr. 72.-. 9 septembre Course d'après-midi Fr. 43.-. repas compris, AVS Fr. 40 .-

19 - 21 septembre (Jeûne Fédéral) 3 jours Magnifique excursion au Tyrol Fr. 320.- tout compris

5 - 10 octobre - 6 jours Séjour sur la Costa Brava Fr 490.-

Renseignements et incriptions: AUTOCARS CJ - Grand-Rue 9 2720 Tramelan, Ø 032/97 47 83. Egalement dans les gares CJ ou auprès de votre agence de voyages.



Soirée dansante

avec

«Les Copains du Sud»

ce soir dès 21 heures

Téléphoner au No (039) 23 05 17 dès 19 h. Ecole de danse

Christiane Baratelli Danse classique:

Cours pour enfants et adultes. Assouplissement de danse:

cours du matin et du soir Danse contemporaine:

> Dominique Gabella. Technique Graham. Deux niveaux: débutants/élémentaire et movens ½ avancés.

Reprise des cours:

Lundi 17 août dès 16 h 15

Ø (039) 28 54 04 - Studio: Parc 83

Seul le prêt Procrédit est un **Procrédit**

Toutes les 2 minutes

quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi

vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veuillez me verser Fr. ... Je rembourserai par mois Fr. Rue NP/localité à adresser dès aujourd'hui à: Banque Procrédit

Avenue L.-Robert 23, Tel. 039-231612

2301 La Chaux-de-Fonds.

A louer à Saint-Imier, tout de suite, dans cadre de

superbe appartement

Loyer Fr. 1000.— + charges Fr. 150. — Ø 039/41 13 81

PARTENAIRE CONTACT

MARGUERITE

62 ans, veuve, retraitée, une vie bien remplie. 3 enfants adultes, c'est maintenant qu'elle a le temps de vivre et de penser vraiment à elle. C'est une dame soignée, douce, avenante. Elle aimerait rompre sa solitude avec un monsieur de son âge, gentil et communicatif et finir ses vieux jours avec lui Réf. 6286110

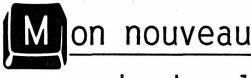
PIFRRE

Est grand, élégant, avec ce soupçon de sobriété qui fait sa distinction et sa personna-lité. Il aime le golf, les voyages, la créativité. Ce veuf de 53 ans a une très bonne situation et veut tellement partager les joies de la vie avec une femme naturelle, sportive aimant le ski et les voyages. Réf. 5286226

40 ans, divorcée. C'est une ravissante femme blonde, chaleureuse et pleine de vie. Elle est très sportive et apprécie surtout la marche. Hélène aimerait partager son foyer avec un homme à l'esprit jeune mais surtout capable de sincérité dans la vie de couple

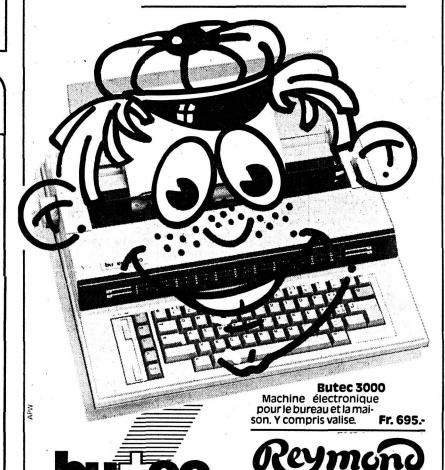
Vassionnément voltes

Fribourg 037 61 23 56



camarade de classe

Bonne rentrée !



2301 La Chaux-de-Fonds

Rue de la Serre 66 Avenue Léopold-Robert 33

Ø 039/23 82 82

ECONOMIE

... à la corbeille

Atteinte d'une douce euphorie, la bourse suisse a pris un bref répit (à la suite de prises de bénéfices réalisées par les professionnels), avant de repartir à l'assaut des 700 points (indice général SBS), c'est-à-dire le sommet de janvier 87. Celui-ci correspond effectivement à un niveau de résistance susceptible de freiner le marché à court terme. Soutenu par un fondamental inchangé (bons résultats semestriels des sociétés, stabilité des taux de change, orientation des taux d'intérêt plutôt à la baisse à court terme, etc.) le marché conserve toujours un potentiel à la hausse intact à moyen terme (certains analystes parlent de 10-20%) non sans risque d'une baisse intermédiaire vers un support de 650 points dans une tendance de long terme haussière.

Chronique boursière de Philippe Rey

Aussi, cela inciterait à acheter sur réaction à la baisse. A cet égard, la liste des valeurs évoquées à plusieurs reprises demeure d'actualité.

Lorsque l'on considère la masse des capitaux fluctuants (notamment de provenance étrangère et spécula-tifs (voir Sulzer, Oerlikon Buehrle et Accumulateurs Oerlikon) il s'agit, dans la mesure du possible, de tirer profit d'une situation favorable (fondée en outre par un retard du marché suisse comparativement aux bourses d'Amsterdam + 18 en 1987, Bruxelles + 28%, New York + 40%, Londres + 33%) pour réaliser une partie des positions actuelles, quitte à racheter sur baisse.

Car on ne répétera jamais assez qu'il n'y a pas de petit bénéfice et qu'il vaut mieux vendre au son du clairon, au risque de sortir trop vite, que de voir fondre sa plus-value théorique (existant sur le papier) comme neige au soleil lors d'une correction.

Certes, prendre le train en route peut permettre de bénéficier d'une hausse en cours, mais plus le niveau et le rythme de progression d'un marché sont élevés, plus le besoin de prendre des bénéfices se fait sentir. Et il devient dès lors évident que ce sont plutôt les petits investisseurs, transformés en moutons de Panurge en la circonstance, qui risquent d'en faire les frais au profit des investisseurs professionnels (investisseurs institutionnels, dont les banques, les fonds de pensions, les sociétés d'investissement, etc.).

A quand un nouveau départ pour la bourse italienne? Prévu prématurément par certains analystes, cette dernière a pris un faux départ, en raison, notamment des augmentations de capital qui ont pesé sur elle et qui ont servi à réduire l'endettement des sociétés. Après une phase de consolidation (plus d'une année), elle pourrait à nouveau attirer les capitaux étrangers. Placée en tête des pays européens, pour ce qui concerne la croissance de son PNB (produit national brut) en 1987 et 1988, l'Italie cueille les fruits d'une longue période de restructuration de son industrie, à l'instar du reste de la Grande-Bretagne, de gains de productivité et d'une amélioration de la compétitivité de ses produits sur la scène internationale. Tout en ramenant son inflation aux alentours de 4%, alors que les profits des sociétés continuent de s'accroître fortement.

Mais il existe un revers de la médaille à cela: le fossé économique s'agrandit entre le nord et le sud du pays. L'économie italienne accuse des retards dans plusieurs secteurs (bancaire, postes, transports, etc). Le déficit du budget de l'Etat reste élevé et risque d'exercer une tension sur les taux d'intérêt.

Quand bien même, la Banque d'Italie a réduit son taux d'escompte d'un demi-point en mars, elle reste très prudente face à des crédits bancaires qui ne procurent pas les résultats escomptés sur le plan des investissements et des exportations de biens et services. Corollaire de cela: la consommation interne est excessive. Par ailleurs, de graves déséquilibres commerciaux à l'échelle mondiale persistent. Enfin, l'internatio-nalisation de l'économie italienne s'est faite surtout sous l'impulsion des conquérants transalpins (De Benedetti, Gardini, Agnelli, Berlusconi, Benetton, etc).

Prenant le pari d'une reprise des affaires en septembre, les informations semestrielles étant rendues publiques le mois prochain, avec l'espoir que les bénéfices exceptionnels de 1986 seront renouvelés, nous serions enclins à acheter un fonds de place-ment tel qu'ITAC, représentatif de valeurs italiennes de qualité avec une répartition équilibrée des risques par branches et entreprises. Celui-ci est offert à 229.- Frs et se trouve pratiquement à son niveau historique le plus bas sur la période 1986-87 (plus haut 87: 284.-; plus bas 87: 223,5; plus haut 86: 342 .-; plus bas 86: 227,5).

Rapport de gestion des compagnies d'assurances (IV*)

Pas d'exception: croissance excellente

Suite et fin de ce roman dont le scénario manquait pour le moins d'originalité: tout est bien qui finit bien pour tous les acteurs. En 1986, les francs. compagnies auront en effet profité d'un climat conjoncturel particulièrement bon. La faiblesse du taux d'inflation et la croissance de l'emploi constituant des bases favorables pour l'assurance.

Première et cruelle constatation en examinant le rapport 86 de la CNA, le nombre d'accidents est en constante augmentation. De 2,7 pour cent exactement, pour atteindre le chiffre de 532.995. Cette tendance existe depuis quelques années déjà. Ce sont les accidents nonprofessionnels qui dominent, quoique légèrement. Par contre, le nombre de cas de décès est pratiquement inchangé, 276 dans l'assurance professionnelle et 688 dans l'assurance non professionnelle.

En ce qui concerne la maladie, les cas professionnels ont augmenté de près de 6 pour cent. A ce propos, pour garantir un traitement approprié, les médecins d'arrondissement de la CNA ont examiné près de 30.000 assurés dans les locaux des agences.

L'effectif des entreprises est aujourd'hui de 92.549 avec 1.836.000 assurés. Ce qui porte la somme des salaires soumis aux primes à 72,9 milliards de francs. Les recettes de primes ont progressé de 5 pour cent et atteignent 1,8 milliards. Avec 2,1 milliards de coût, l'augmentation par rapport à 1985 est de l'ordre de

La somme du bilan quant à elle se monte à près de 10 milliards de francs.

COOP ASSURANCE

En dépit du boom de la LPP en 85, l'assurance vie pour la Coop a donné des résultats très favorables. Mais si les engagements de 86 sont inférieurs à ceux de 85, dans le domaine des assurances collectives d'entreprise, ils restent largement supérieurs à ceux de 1984. Ces nouveaux engagements s'établissent à 629,5 millions de francs.

En assurance individuelle, les nouvelles affaires se sont élevées à près de 300 millions de francs, dépassant de 50,6 millions celles de l'année précédente (+ 20,4 pour cent). Ce développement est la conséquence d'assurances liées.

Il faut signaler que la Coop a passé pour la première fois le cap des 7 milliards de francs de portefeuille, grâce à une augmentation de 280 millions de francs l'an dernier.

Les primes encaissées, quant à elles, ont augmenté de 6,2 pour cent pour atteindre 191,1 millions de francs. Les prestations sont en régression, elles tombent de 122 millions à 91 millions. En re-

vanche, l'augmentation des réserves techniques est plus forte qu'en 85 et passe de 43 millions à 88.

ALTSTADT ASSURANCES

Plus de 11 pour cent d'augmentation. C'est le résultat enregistré par l'Altstadt en ce qui concerne les primes, mais également pour les charges des sinistres. Travaillant principalement en Suisse et aux Pays-Bas, dans les domaines accidents et dommages, la compagnie a vu ses primes dépasser les 110 millions de francs, dont 93 pour la Suisse. Mais ce beau résultat a été quelque peu terni par les orages de grêle. Des orages qui aux yeux des assureurs mériteraient bien le titre de 8e plaie d'Egypte.

Ainsi, le résultat technique s'est chargé d'une manière supérieure à la moyenne. Mais grâce aux revenus du capital, l'exercice 86 reste excellent. D'ail-

CCAP NEUCHÂTEL

Pour ne pas faire exception à la règle, la Caisse cantonale d'assurance populaire à Neuchâtel, présente un rapport des plus avantageux. Les primes ont par exemple progressé de 6 pour cent en une année et s'établissent à 13 millions de francs. Alors que le portefeuille est actuellement de plus de 390 millions de francs.

Les prestations se sont élevées à 9,2 millions, alors que les charges administratives dépassaient de peu les 2 millions. A la clôture, l'excédent était de 641.000 francs. Un excédent intégralement versé aux fonds de répartition aux assurés. Avec près de 4 millions, le revenu des capitaux est stable.

Signalons enfin, que le directeur commercial, M. Gennaro Olivieri, a pris sa retraite. Le Conseil d'administration a nommé M. Raymond Chuat pour le remplacer. (jh)

• Lire nos éditions du 15 mai, 26 mai et 8 juillet.

British Airways achète 11 Boeing 767

La compagnie aérienne britannique British Airways a passé commande de 11 Boeing 767, a annoncé sa direction vendredi. Le contrat est d'une valeur de 500 millions de livres (environ 5 milliards de francs français).

En outre, la compagnie a décidé d'acheter trois Boeing 757, mais elle n'a pas précisé la valeur de ce contrat. Les Boeing 757 doivent être livrés à l'été 89, les 767 à partir de la fin 89.

Cette décision n'est pas une surprise car la compagnie aérienne britannique a l'habitude de se fournir chez Boeing. Mais le consortium européen Airbus Industrie avait fait des offres à British Airways ces derniers mois.

Le président de la compagnie, Lord King, a déclaré aux actionnaires que British Airways devait encore remplacer ses Tristar, et qu'elle hésitait entre le MD11, de chez McDonnell Douglas et l'Airbus A-340. Il a précisé qu'une décision serait prise l'année prochaine. (ap)

En deux mots et trois chiffres

• En Suisse, un salarié sur 60, travaille pour une entreprise américaine. Selon une étude de la Chambre de commerce Suisse-USA, l'importance des sociétés américaines pour l'économie suisse va en augmentant. Les 627 filiales suisses d'entreprises américaines n'emploient pas moins de 52.900 collaborateurs, soit 1,6% des salariés suisses.

 L'excédent commercial Japon, calculé à partir des statistiques douanières, a diminué en données brutes à 6,99 milliards de dol-

115.50

332.-

13.75

21.50

13.50

118.—

335.-

14.25

22.25

5.50

13.25

lars en juillet, contre 8,19 milliards en iuillet 1986.

 Après sa rencontre avec les ministres ouest-allemands et autrichiens de l'économie, M. Delamuraz a qualifié de «positifs» les entretiens menés à Vienne, mais il a souligné qu'il fallait «mettre une nouvelle vitesse»

• Le traditionnel creux de l'été n'a pas empêché le volume publicitaire dans la presse de s'accroître de 1228 pages soit de 9,2% en juillet, par rapport à l'année précédente,

Fuji Bank

Hitachi

Fuji photo

Fujisawa pha

Honda Motor

Kanegafuchi

Kansai el PW

Komatsu

1061/4

82.-

511/2

841/4

20%

40%

103%

107.-

821/4

511/2

841/2

203/4

401/2

1041/2

BILLETS (CHANGE)

Achat

1.53

1.13

Cours de la veille

1 \$ US

1 \$ canadien

1 £ sterling

HORS BOURSE	W'thur p.	7010.—	7025.—	Inco ltd	33.50	35.—
	W'thur n.	3460.—	3475.—	IBM	267.50	273.50
	B Zurich p.	7425.—	7525.—	Litton	165.—	168.—
Roche b/jce 147000.—1485	00.— Zurich n.	3410.—	3400.—	MMM	125.50	129.50
Roche 1/10 14750.— 1495	25.— BBC I -A-	3010.—	3130.—	Mobil corp	82.50	81.—
Kuoni 37250.— 3725	50.— Ciba-gy p.	3980.—	4030.—	NCR	130.—	134.—
	Ciba-gy n.	1900.—	1920.—	Pepsico Inc	63.50	64.—
ACTIONS SUISSES	Ciba-gy b.p.	2750.—	2795.—	Pfizer	116.50	119.50
	- Semion	3750.—	670.—	Phil Morris	161.50	165.50
	20.— Nestlé p.	10600.—		Phillips pet	27.50	27.25
	20.— Nestlé n.	5050.—	5050.—	Proct Gamb	155.50	159.—
	10.— Nestlé b.p.	1770.—	1790.—	Rockwell	45.25	44.50
	05.— Sandoz p.	14975.—		Schlumberger	78.25	78.25
	60.— Sandoz n.	5420.—		Sears Roeb	91.50	92.50
	20.— Sandoz b.p.	2545.—	2560.—	Smithkline	111.50	111.—
	40.— Alusuisse p.	820.—	830.—	Squibb corp	147.50	152.—
	75.— Cortaillod n.	3590.—	3500.—	Sun co inc	102.50	101.50
	50.— Sulzer n.	4775.—	4800.—	Texaco	70.—	67.50
	95.—			Warner Lamb.	130.—	131.50
		S ÉTRANC	GÈRES	Woolworth	89.75	91.50
	02.—			Xerox	124.50	127.50
	41.—	Α	В	Zenith	51.50	52.25
	40.— Abbott Labor	103.—	103.—	Anglo-am	40.—	37.50
	40.— Aetna LF cas	95.—	97.75	Amgold	182.—	175.—
	90.— Alcan alu	56.—	54.75	De Beers p.	23.25	22.—
	31.— Amax	43.50	43.50	Cons. Goldf I	39.—	38.—
Adia Int. 13125.— 131			88.50	Aegon NV	73.—	73.75
	10.— ATT	54.25	54.75	Akzo	125.50	126.—
[[] 전시[] #1 41	50.— Amoco corp	128.50	128.—	Algem Bank AB		380.—
	05.— ATL Richf	151.—	151.—	Amro Bank	63.25	64.50
The state of the s	Baker Hughes			Phillips	39.75	40.—
Jac Suchard 9925.— 100		42.25	42.50	Robeco	85.50	86.—
	80.— Boeing	83.—	84.—	Rolinco	80.50	80.75
	60.— Unisys	75.25	76.—	Royal Dutch	215.—	215.—
	50.— Caterpillar	103.50	104.50	Unilever NV	114.50	115.50
	25.— Citicorp	104.50	108.—	Basf AG	279.—	281.—
	55.— Coca Cola	79.—	80.—	Bayer AG	296.—	299.—
	09.— Control Data	52.50	53.50	BMW	601.—	616.—
The second of th	90.— Du Pont	201.50	204.—	Commerzbank	246.—	251 .—
	65.— Eastm Kodak	154.50	158.—	Daimler Benz	980.—	992.—
	10.— Exxon	155.50	154.—	Degussa	456.—	456.—
	75.— Gen. elec	100.—	101.—	Deutsche Bank	581.—	590.—
	12.— Gen. Motors	141.—	143.50	Dresdner BK	297.—	303.—
	47.— Gulf West	143.—	145.—	Hoechst	276.—	278.—
	20.— Halliburton	64.25	64.—	Mannesmann	153.50	154.50
Rueckv p. 18350.— 185	00.— Homestake	68.75	66.75	Mercedes	860.—	870.—

140.50

Schering 140.50 Devise Achat 100 FF 24.55

Achat 1 \$ US Devise

1.56

L sterning	4.00	2.00
00 fr. français	24.—	26.—
00 lires	0.1070	0.1220
00 DM	82.—	84.—
00 fl. hollandais	72.75	74.75
00 fr. belges	3.85	4.15
00 pesetas	1.10	1.35
00 schilling autr.	11.65	11.95
00 escudos	0.95	1.25
DE	VISES	
\$US	1.56	1.59
\$ canadien	1.17	1.20
£ sterling	2.455	2.505
00 fr. français	24.55	25.25
.00 lires	0.1135	0.1160
.00 DM	82.70	83.50
.00 yens	1.028	1.04
00 fl. hollandais	7 3.35	74.15
00 fr. belges	3.95	4.05
.00 pesetas	1.205	1.245
.00 schilling autr.	11.76	11.88
.00 escudos	1.04	1.08
MÉTAUX	PRÉCIEU	J X
Or		
\$ Once	455.50	458.50
Lingot	23.000.—	23.250.—
Vreneli	152.50	162.50
Napoléon	133.—	142.—
Souverain US \$	106.25	109.25
Argent		
\$ Once	7.78	7.81
Lingot	381.—	393.—
Platine		
Kilo Fr	30.700.—	31.100.—
CONVE	NTION OI	R
7.8.87		
Plage or		23.400.—
Achat		23.050.—
Base argent		430.—

NEW YORK \mathbf{B} 611/2 Aetna LF & CAS 35.-603/8 601/ Aluminco of Am 27% Amax Inc Asarco Inc 293/8 343/4 ATT 81 1/8 Amoco Corp Atl Richfld 951/2 531/4 Boeing Co 473/4 Unisys Corp 21% CanPacif 22.-661/4 Caterpillar 683/8 Citicorp Coca Cola 501/2 981/4 Dow chemica 128% Du Pont 1001/4 1001 Eastman Kodal Exxon corp 973/4 Fluor corp Gen. dynamics 723/4 Gen. elec. Gen. Motors 393/4 Halliburton 423/ Homestake Honeywell 88.-21% 211/2 Inco Ltd IBM 1731/4 173% 661/8 65% ITT

Thyssen AG VW

Fujitsu ltd

Nec corp

Sharp corp

Aquitaine

Honda Motor

Vente

1.61 1.23

55.— 58.50 Phillips petrol 171/2 171/2 Procter & Gamble 59.— 1013/4 Norsk Hyd n. 101.-95.25 95.75 Rockwell intl 281/4 Sears, Roebuck 583/4 58% Smithkline 69% 711/2 Squibb corp 95% Sun co 64% Texaco inc 431/4 Union Carbide US Gypsum USX Corp. UTD Technolog 60.-345% Warner Lambert 261/2 Woolworth Co 583/ 811/8 291/4 Xerox Zenith elec 331/2 32% 343/4 Amerada Hess 3814 **Avon Products** 385% 941/ Chevron corp 573/4 Motorola inc 6554 Polaroid 33% 475% Raytheon Co 841/4 Dome Mines Ltd 651/4 Hewlett-Packard 69.-671/ 691/2 Texas instrum 501/ 97% Unocal corp 401/8 1273/4 Westingh elec 713/8 973/ 183/4 Towbin, Genève) 731/2 63% 931/2 токуо

Litton Ind MMM

Mobil corp

Pacific gas/elec

NCR

Pepsico

Ph. Morris

39.-701/4 (L.F. Rothschild, Unterberg, B 3540.-3540.-1210.— 1190.-

2450.—

2260.-

2390.—

2220.-

Makita elct. 1570.— 3450.-3490.— Matsush el I 2680.— 2700.— Matsush el W 2380.-2360.-Mitsub, ch. Ma 633/4 Mitsub, el 629.-658.-607.— 431/2 Mitsub. Heavy 598.--28% 815.— Mitsui co Nippon Oil 1400.-1400.-401/4 373/4 Nissan Motr 708.-713.-4670.— Nomura sec. 1260.-1270.-83% Olympus opt 581/2 1300.-1280.— 1800.— 1800.-821/2 Sankyo 530.— 521.-Sanyo élect. 363/4 Shiseido 2320.-2310.— 5240.-5330.-381/8 Sony Takeda chem. 3260.-653/4 Tokyo Marine 2260.-2180.-670.— 675.-333/4 Toshiba 821/2 Toyota Motor 2060.— 2150.— Yamanouchi 4760.— 4720.-681/2 691/4 CANADA В Bell Can 22.2522.25

3300.—

4800.-

2330.—

1340.-

1310.—

3120.— 650.—

1670.— 1740.—

3250.-

4950.-

1390.—

1370.—

3050.-

670.-

Gulf cda Ltd 4.75 4.75 78.25 Imp. Oil A 79.875 Noranda mir 37.625 37.75Nthn Telecom 31.25 32.-36.25 36.50 Royal Bk cda 108.62 109.25 Seagram co Shell cda a 51.625 52.125 Texaco cda I 40.50 40.625 TRS Pipe

(A = cours du 13.8.87)

Honeywell

Devise

7900.— 7850.—

100 DM

82.70

(B = cours du 14.8.87)

Ruecky n

Achat

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques

524.-

530.-

INVEST DIAMANT Août 1987: 192

IND. DOW JONES INDUS.: Précédent: 2691.33 Nouveau: 2685.59

LINGOT D'OR

23.000 - 23.250

Daiwa House

OFFRES D'EMPLOI

Positions supérieures

Sous-directeur/trice

Responsable de la planification, de la réalisation et du contrôle des projets né-cessaires à l'accomplissement des tâches juridiques, ainsi que des activités législatives incombant à l'office, dont certaines s'étendent sur plusieurs années. Les projets sont organisés en étroite collaboration avec le/la directeur/trice et les services intéressés. Administration d'un secteur indépendant, notamment axé sur les questions d'organisa-tion, de personnel, d'informatique et de formation. Supervision de l'organisation et du déroulement des tâches courantes et de l'administration des effectifs. Planification des activités des divers services. Elaboration de concepts et d'instruments de planification et de gestion.

Personnalité dynamique, douée d'esprit de décision et d'équipe. Expérience en matière d'administration, d'organisation et de direction de projets. Aptitude à diriger une équipe de collaborateurs qualifiés. Qualités de conception. Assurance, talents de négociateur. Goût pour les responsabilités et faculté de persuasion. Formation de base juridique, complétée par une formation d'économiste d'entreprise. Langues: l'allemand ou le français, avec de très bonnes connaissances des autres langues officielles.

Lieu de service: Berne Adresse:

Chef du Département fédéral de justice et police, 3003 Berne

Un/une juriste

Garde-

frontière

Collaboration au sein du Service juridique du Ministère public de la Confédéra-tion. Traiter des questions pratiques juridiques en matière de poursuites pénales, no-

EMPLOIS FÉDÉRAUX

Extrait du bulletin des places vacantes de la Confédération. L'«Emploi» paraissant chaque se maine, est édité par l'Office fédéral du personnel.

maine, est ealite par l'Office federal du personnel. On peut s'y abonner auprès de l'imprimerie Stæmpfli + Cie SA, case postale, 3001 Berne (n° de tél. 031/232323), en versant d'avance le montant de l'abonnement sur le compte de chèques pos-taux 30-169-8. Prix pour la Suisse: 20 fr. pour 6 mois et 28 fr. par an. Les offres de service manuscrites doivent être adressées à l'office qui a mis la place au concours et qui, au besoin, fournira de plus amples renseignements.

tamment en rapport avec des recherches de police judiciaire selon la procédure pénale fé-dérale. Examiner des jugements. Rédiger des recours à l'occasion de pourvois devant les instances cantonales et le Tribunal fédéral. En outre, élaborer des avis de droit sous l'angle du droit pénal et de la procédure pénale, y compris du droit pénal administratif. Forma-tion juridique complète. Expérience professionnelle demandée. Langues: de préférence le français; très bonnes connaissances de

Lieu de service: Berne

Adresse: Ministère public de la Confédération, service du personnel, 3003 Berne

Un/une ingénieur

Seconder le chef du département «Mécanique» de l'EPF-Lausanne, dans l'exécution de ses tâches de gestion dans les do-

maines de l'enseignement, de la recherche et de l'administration générale. Entreprendre des études prospectives visant à orienter la politique du département dans ces mêmes domaines. Relations étroites et suivies avec l'administration de l'EPFL, avec les milieux industriels et d'autres institutions de formation. Formation d'ingénieur; expérience de plusieurs années en qualité de cadre dans l'industrie. Age idéal: 45–55 ans.

Lieu de service: Lausanne

Adresse: Ecole Polytechnique Fédérale,

service du personnel, GR-Ecublens, 1015 Lausanne, tél. 021/472142

Professions techniques/ artisanales/exploitation

Ingénieur-électricien/ne **ETS ou ET**

Collaborateur/trice chargé/e de travaux dans le cadre du programme national de recherche «Dépérissement des forêts et pollution de l'air en Suisse». Contrôle et entretien des stations de mesure spéciales. Programmation et traite-ment des données avec le TED. Ingénieur-éléctricien/ne ETS ou ET avec compétences electricien/ne E15 du E1 avec competences en informatique. Langues: le français avec bonnes connaissances en allemand. Engagement à durée limitée jusqu'au 31 dé-cembre 1988.

Lieu de service: Payerne Adresse: Station aérologique, chef de la

section de la protection de l'air,

Mécanicien/ne d'armurerie

Entretien et contrôle des armes et des pièces. Entretien des pièces/appareils Défense contre avions. Remise et reprise des canons, des armes, pièces et accessoires à la troupe. Certificat fédéral de capacité de mé-canicien/ne. Expérience professionnelle. Sens de la collaboration. Connaissances de la langue allemande souhaitées. Titulaire des permis de conduire B et C si possible.

Lieu de service: Bulle Adresse:

Arsenal fédéral, chef du personnel, 1630 Bulle, tél. 029/31299 (16)

Professions administratives

Secrétaire

Poste pour personne stabile. Demandons: bonne formation commerciale, expérience professionnelle, intérêt pour problèmes de l'éducation, langue française, bonnes connaissances allemand et anglais, utilisation traitement de texte, aptitude à rédiger et à traduire, initiative, sens responsabilités, grande disponibilité, nationalité suisse. Offrons: ambiance travail agréable au sein d'une petite équipe, activité variée et intéres-

Lieu de service: Genève Adresse:

Centre suisse de documentation en matière d'enseignement et d'éducation, 15, route des Morillons, 1218 Le Grand-Saconnex/GE

Un/une fonctionnaire d'administration

Aider les services centraux de l'Office dans les domaines de la comptabilité et de la chancellerie (y compris l'expédition). Le/la titulaire assume également les travaux de secrétariat de la division du droit des eaux. des forces hydrauliques et des voies navigables. Il/elle doit remplacer le comptable et le préposé à l'enregistrement, préparer des séances, rédiger des procès-verbaux, corres-pondre en français selon instructions et tra-duire en français. Certificat de fin d'apprentissage d'employé/e de commerce ou diplôme équivalent. Langues: le français, bonnes connaissances de l'allemand; connaissances d'autres langues souhaitées.

Lieu de service: Berne Adresse:

Office fédéral de l'économie des eaux, service du personnel, case postale 2743, 3001 Berne, tél. 61 54 68

Un/une dactylographe

Travail à temps partiel (40%). Les Commissions fédérales de recours (AVS/AI, Alcool, Douanes, Blés et Prévoyance professionnelle) cherchent pour le 1^{er} octobre 1987 un/e dactylo de langue allemande pour dactylographier de la correspondance, des juge-ments et constituer des dossiers. La durée de l'engagement est limitée à une

> Lieu de service: Lausanne Adresse:

Monsieur Félix Bendel, Président, Commissions de recours, chemin des Délices 9, 1006 Lausanne, tél. 021/264444

RÉÉDITÉ CHAQUE SEMAINE Cette colonne reproduit régulièrement Cette colonne reproduit régulièrent colonne reproduit régulièrent un extrait des emplois offerts par un extrait des emplois rédérale. L'administration fédérale. Tous les noctes à renoumnir figure radministration fédérale: radministration fédérale: Tous les postes à repourvoir figurent Tous les postes à repulletin des Tous les postes de la Confédération neanmoins de la Confédération places vacantes de la Confédération places vacantes néanmoins dans le bulletin des néanmoins dans le bulletin des places vacantes de la Confédération, places vacantes de la Confédération, places vacantes semaine en trois nublié chaque semaine en trois places vacantes de la Culliedera publié chaque semaine en trois Pour s'y abonner, on s'adressera à Imprimerie Stæmpfli + Cie SA Case postale, 3001 Berne Case postale, 32323 Telephone 031 232323



Automatisation Helvétie 83 2300 La Chaux-de-Fonds

Vous intéressez-vous à une activité exigeante, exercée en plein air et en contact avec le public? Demandez notre

documentation en envoyant le talon

ci-dessous à l'une de nos

directions d'arrondissement des douanes à:

> Schaffhouse Coire Lugano

constructeurs (ingénieurs ETS ou titre équivalent)

Profil souhaité:

- expérience dans l'automatisation indispensable;
- capable d'assumer la responsabilité d'un produit de l'étude à sa réalisation.

en électronique, ayant de bonnes connaissances de la mécanique; ou

en mécanique,

ayant de bonnes connaissances de l'électronique; anglais indispensable:

grande disponibilité.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae et prétentions de

Horaire libre. Entrée immédiate ou à convenir.



cherche un

agent principal

Pour le 1er septembre

chargé d'ouvrir et d'assumer un point de vente à La Chaux-de-Fonds

Le candidat idéal sera un producteur chevronné, capable de

diriger un groupe de vendeurs.

Merci d'adresser vos offres à:

FORTUNA

Agence générale pour les cantons de Neuchâtel et du Jura, région Biennoise

FRED SANTSCHI Agent général Rue de la Serre 11 2000 Neuchâtel

Nous avons des places très intéressantes pour vous, -si vous êtes:

MECANICIEN avec maîtrise fédérale

TECHNICIEN CONSTRUCTEUR

une expérience des moules est souhaitable

DESSINATEUR CONSTRUCTEUR MÉCANICIENS MOULISTES

MÉCANICIENS ÉTAMPES SERRURIER DE CONSTRUCTION

Contactez M. Forino, qui attend avec impatience de faire votre connaissance



Av. Léopold-Robert 65

2301 La Chaux-de-Fonds 039/23 04 04



coiffeuse

ayant quelques années de pratique.

Bonne présentation et dynamique

Entrée: date à convenir.

Se présenter au salon:

D.-JeanRichard 27, Le Locle,

Ø 039/31 14 13.

POLICE CANTONALE NEUCHÂTELOISE

Avec vous pour votre sécurité

Nous cherchons aspirants-gendarmes

Nous demandons des jeunes gens:

- âgés de 20 à 28 ans
- ayant accompli une école de recrues dans l'armée
- jouissant d'une bonne santé taille 170 cm minimum
- justifiant d'une conduite irréprochable possédant une bonne instruction générale
- **Nous offrons:**
 - une instruction appropriée avec un salaire intéressant dès
 - le début - une activité variée où les contacts humains sont toujours présents
 - un emploi sûr et bien rémunéré
 - plusieurs possibilités d'œuvrer (gendarmerie, brigade de circulation, possibilité d'accéder à la police de sûreté après quelques années de pratique).

Début de la formation, 4 janvier 1988.

- Si cet emploi vous intéresse, adressez-nous votre postulation manuscrite, avec curriculum vitae, copies de certificats.
 - Si vous désirez de la documentation, veuillez nous adresser le talon ci-dessous:

Commandement de la Police Cantonale Bureau de l'instruction

Balance 4 2001 NEUCHÂTEL, 038/24 24 24 int. 30

Nom:	Prénom:
Date de naissance:	Profession:
Localité:	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
Rue:	1

Exposition et essais ou vivre moderne avec son temps

Le garage de la Ronde FIAT-CITROËN vous propose chaque week-end du mois d'août

6 voitures ultra modernes à l'essai sur 50 km

CITROËN CX GTI turbo 2-ABS, le nec plus ultra CITROËN CX Turbo-Diesel-ABS, le pullmann économique CITROËN BX Diesel, le choix de la raison

CITROËN AX 14 TRS, dernière née - nouveauté FIAT Uno Turbo, le diablotin de la route FIAT Croma Turbo, la classe supérieure européenne

La réalité sur la route, ne laissez pas passer cette occasion de vous faire une opinion

Un turbo ? La différence = 50% de moteur en plus quand il le faut

Garantie anti-corrosion 6 ans - la carrosserie des CITROËN est zinguée

Curieux ne pas s'abstenir, les autres non plus...

Après chaque essai, nous vous offrirons un verre et un programme complet de lavage Hypromat. Ouverture: vendredi de 14 à 18 heures, samedi de 9 à 11 h 30 et de 14 à 17 h 30, dimanche de 9 à 11 h 30 Pour les amateurs il reste toujours des FIAT Panda sans catalyseur au comptant dès Fr 8.800.- ou en leasing.

Garage de la Ronde - Rue Fritz-Courvoisier 55, © 039/28 33 33 Reprise - facilités - crédit - leasing



Nous cherchons un

PHOTOLITHO EXPÉRI

auquel nous confierons la reproduction de documents pour notre journal FAN-L'EXPRESS et pour les travaux commerciaux

Nous demandons:

- Formation de photographe de reproduction (CFC indispensable).
- Quelques années d'expérience. Connaissance de la sélection des couleurs.

Sens de l'initiative et polyvalence. Nous offrons:

- Place stable.
- Participation au développement du service.

Entrée en fonctions: à convenir.

Prière d'adresser des offres manuscrites, avec prétentions de salaire, accompagnées d'un curriculum vitae, copies de certificats, références et d'une photographie au Service du personnel de l'Imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel S.A., 4, rue Saint-Maurice, 2001







Nous sommes mandatés par une filiale d'une entreprise allemande en pleine expansion et qui sera en mesure dès l'année prochaine de fabriquer ses produits dans sa nouvelle usine établie à Couvet.

Cette maison est spécialisée dans le développement et la réalisation de moteurs électriques universels homologués anti-explosion.

Nous cherchons pour cette entreprise

une secrétaire

bilingue français-allemand, ayant quelques années d'expérience et appréciant un travail indépendant et varié.

Si vous avez la volonté de collaborer pour amener une entreprise de sa fondation à une expansion substantielle, n'hésitez pas à nous contacter.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitae avec les documents usuels à M. Werner Vogt, réf. 23.



APINNOVA sa

Fritz-Courvoisier 40 CH-2300 La Chaux-de-Fonds Ø 039/28 76 56

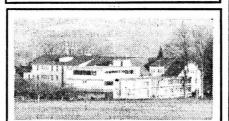
APPUI À L'INNOVATION

Nous engageons tout de suite ou pour une date à convenir

de bureau 1 dessinateur(trice) en installation sanitaire

1 employé(e)

Faire offre écrite à J. Balmer et F. Gabus Installations sanitaires - 2043 Boudevilliers, Ø 038/36 12 51



L'Hôpital du Val-de-Ruz Landeyeux/Fontaines met au con-

téléphonisteréceptionniste

à temps partiel (environ 70%) Possibilité de créer éventuellement deux postes partiels.

Formation commerciale indispensa-

Entrée en fonction: 1er septembre 1987 ou à convenir.

Ce poste comprend des heures de travail par rotation, en semaine de 16 heures à 20 h 30 ainsi que les samedis, dimanches et jours fériés, de 7 à 20 h 30.

Renseignements et offres à:

Hôpital du Val-de-Ruz M. L. Christen, comptable 2046 Fontaines Ø 038/53 34 44



Fédération Laitière Vaudoise Fribourgeoise cherche pour date à convenir

un électricien-mécanicien

avec bonnes connaissances en élec-

Le collaborateur engagé fera partie d'une équipe qui a pour tâche le contrôle et l'entretien des machines de laiterie et des biens d'équipements de la Centrale laitière du Mont-sur-Lau-

Nous demandons:

- certificat de capacité
- expérience professionnelle de trois ans si possible
- aptitude à travailler de façon indépendante.

Nous offrons:

- travail varié dans une usine moderne
- un salaire en rapport avec les
- compétences - prestations sociales modernes
- restaurant d'entreprise.

Une instruction spécialisée sera donnée dans le cadre de la formation sur machines de laiterie.

Faire offres écrites avec curriculum vitae et copies de certificats au chef du service du personnel de ORLAIT -Fédération Laitière Vaudoise Fribourgeoise, case postale 48, 1052 Le Mont-sur-Lausanne

Nous engageons pour notre département Fabrication de boîtes de montres

un dessinateur(trice)

qui sera chargé(e) de l'exécution des plans de fabrication destinés à notre production, ainsi que l'étude d'autres problèmes techniques y relatifs.

> Ce collaborateur ou cette collaboratrice aura une formation de dessinateur(trice) sanctionnée par un CFC ou équivalent. II(elle) disposera d'un ordinateur HP 310 pour la CAO des boîtes que nous mettons en fabrication. Cela implique, de préférence, une bonne connaissance de la boîte de montre et un intérêt marqué pour le travail avec l'ordinateur.

Si vous êtes intéressé(e) par une activité variée dans une petite équipe technique très performante, vous adresserez votre offre au:

> chef du personnel de la Compagnie des Montres Longines, Francillon SA à Saint-Imier, Ø 039/42 11 11, qui la traitera avec diligence et discrétion.

Une entreprise de SMH



Etablissement Cantonal d'Assurance

immobilière Neuchâtel

cherche un

eune collaborate de formation commerciale, pouvant justifier de quelques années

d'expérience dans la gestion d'un système informatique en tant Travail intéressant et très varié au sein d'une petite équipe dyna-

mique, indépendante et munie de moyens modernes. Salaire en rapport avec les prestations. Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres avec curriculum vitae et photo à la Direction de l'Etablissement cantonal d'assu-

rance immobilière, Place Pury 3, 2000 Neuchâtel

Coop Neuchâtel

Pour l'un de ses entres, Coop Neuchâtel engagerait

gerant

Travail intéressant.

Prestations sociales propres à une grande entreprise.

Entrée en fonctions tout de suite ou pour une date à convenir.

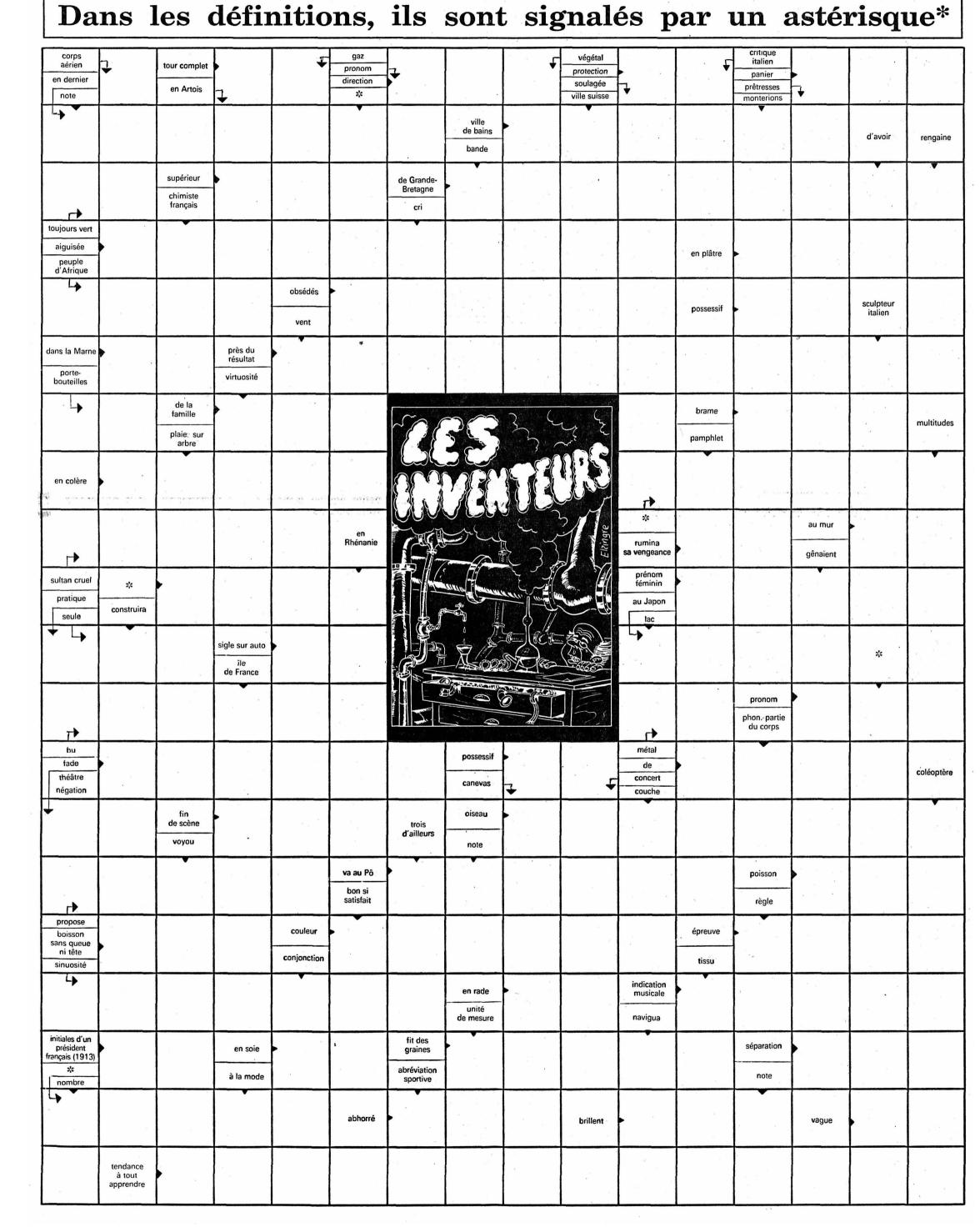
Faire offres par écrit à

Coop Neuchâtel, Portes-Rouges 55, 2002 Neuchâtel.

L'IMPARTIAL

vacances

Dans ce «mots-fléchés» se trouvent les cinq personnages du concours-vacances de la semaine (5)



OFFRES D'EMPLOI



Nous avons plusieurs emplois stables à proposer dans la région.

La discrétion et le choix pour votre prochain emploi!

Adia Interim SA Léopold-Robert 84 Ø 039/23 91 33 La Chaux-de-Fonds

secrétaires bilingues

français-allemand ou français-anglais sont demandées de toute urgence. Veuillez contacter Madame Huguette Gosteli

Johanson SA

Entreprise spécialisée dans la fabrication de pièces pour l'industrie électronique,

employée de commerce à mi-temps

afin de prendre en charge, de manière indépendante, les responsabilités inhérentes à ces différents postes.

Exigences:

- formation complète de commerce, niveau CFC ou titre équivalent;
- expérience comptable de quelques années;
- capacité d'organisation;
- connaissance de l'anglais et de l'allemand parlés et écrits indispensable.

Entrée en fonction: immédiate ou selon date à convenir.

Offre de services: manuscrite uniquement avec curriculum vitae, adressée à:

> Johanson SA Mme Pellegrini, allée du Quartz 3 2300 La Chaux-de-Fonds



2, route de la Combe-à-l'Ours 2301 La Chaux-de-Fonds © 039/26 95 95

Michael Weinig S.A.

Nous cherchons pour la fabrication de nou-

chef de fabrication

Exigences:

- CFC de mécanicien de précision;
- maîtrise fédérale de mécanicien;
- grande expérience dans l'industrie des machines ainsi que dans la conduite du personnel;

Nous offrons:

- une bonne rémunération;
- les avantages sociaux d'une grande entreprise;
- horaire variable.

Ecrire ou prendre rendez-vous par téléphone.

Pour compléter notre équipe, nous cherchons du personnel qualifié avec expérience pour entrée immédiate ou à convenir

régleurs

sur tours Kummer et Ebosa

1 responsable CNC

Se présenter sur rendez-vous



Cristalor SA

Boîtes or, argent et acier Numa-Droz 136-138 2300 La Chaux-de-Fonds

© 039/23 42 23-24

Assmann SA

UHER INFORMATIQUE SA

Deux entreprises saines et importantes dans le domaine des équipements de télécommunication, cherchent, pour l'extension de leurs activités à Fontaines (NE)

un(e) acheteur(euse)

responsable de la gestion des matières.

La préférence sera donnée au/à la candidat(e) ayant de l'expérience dans les domaines suivants:

- achat et gestion des composants électroniques;
- achat et gestion des pièces mécaniques;
- disposition et gestion du magasin/stock;
- connaissances techniques;
- parler allemand ou de bonnes connaissances.

Date d'engagement: tout de suite ou à convenir.

Faite vos offres de services avec curriculum vitae et prétentions de salaire à:

Atis Assmann SA Service du personnel 2046 Fontaines Ø 038/53 47 26

Nous engageons

employé(e)

La personne choisie sera responsable de notre bureau de fabrication, de la mise en chantier des commandes, des délais de livraison.

Date d'engagement:

Ecrire sous chiffre UJ 11420, avec les documents d'usage. au bureau de L'Impartial,

Nous cherchons pour postes fixes et temporaires:

MENUISIERS PEINTRES FERBLANTIERS-COUVREURS ÉLECTRICIENS avec CFC INSTALLATEURS SANITAIRES MONTEURS EN CHAUFFAGES

ainsi que des

AIDES avec expérience

Nous vous assurons de très bonnes conditions.



Ville de La Chaux-de-Fonds

Suite au décès du titulaire, la Ville de La Chaux-de-Fonds met au concours le poste de

secrétaire de la Protection civile

Exigences:

- CFC d'employé de commerce ou titre équivalent
- parfaite connaissance de la langue française
- esprit d'initiative et sens des responsabi-
- capacité d'organisation et de direction de cours et d'exercices

- Traitement:

Classes 9-8-7 de l'échelle communale des traitements.

Entrée en fonction: au plus vite

Les offres manuscrites, accompagnées des documents usuels, sont à adresser à M. Augsburger, directeur de la Protection civile, Place de l'Hôtel-de-Ville 1, 2300 La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 28 août 1987.

Pour d'autres renseignements, téléphoner au 039/28 33 18

Avez-vous envie de connaître l'Asie?

Entreprise établie à Bangkok (Thailande), cherche

1 mécanicien faiseur d'étampes

ayant quelques années d'expérience professionnelle et connaissant l'étampage à chaud et à froid.

Notions d'anglais utiles mais pas indispensables.

Cette personne sera responsable du département mécanique et étampage (balanciers Osterwalder et presses Meyer).

Date d'entrée à convenir, durée de l'engagement 2 ans. Voyage

Veuillez svp adresser votre offre écrite à:

Nioles SA, 2612 Cormoret.



Ville

de La Chaux-de-Fonds

MISE AU CONCOURS

La Direction des Services Industriels met au concours, pour les usines CRIDOR et SERVICE COMMUNAL DE CHAUFFAGE URBAIN, le poste suivant:

monteur-électricien

électricien

mécanicien-électricien

porteur d'un CFC

Exigences:

Etre en bonne santé. Préférence sera donnée aux candidats ayant des connaissances professionnelles polyvalen-

Traitement:

Selon l'échelle des traitements du personnel communal.

Entrée en fonction:

Tout de suite ou à convenir. Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de

M. Michel Fahrny, chef des usines, Ø 039/27 11 05, interne 59. Les offres manuscrites accompagnées

d'un curriculum vitae doivent être adressées à la Direction des Services Industriels, Collège 30, 2300 La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 24 août 1987

Cherchons

ballage et expédition de colis. Travail à temps partiel (l'après-midi) Date d'entrée: immédiate

Prendre contact téléphoniquement au 039/23 28 48 (interne 13) chez

> Schwarz-Etienne SA, avenue Léopold-Robert 94, 2300 La Chaux-de-Fonds

En toute saison, L'IMPARTIAL votre source d'informations



ieune cuisinier

se présenter ou téléphoner

cherche pour tout de suite



Recherches économiques

En vue de renforcer son secteur commercial, HUGUENIN MÉDAILLEURS SA, entreprise locloise mondialement connue, spécialisée dans la création, la fabrication et la vente de la médaille et de ses dérivés, nous a chargés de rechercher son

chargé d'affaires - Suisse romande. Suisse centrale (axe Bâle - Chiasso)

Profil du poste:

Sous la responsabilité du chef des ventes (marché suisse) et en étroite collaboration avec le délégué commercial:

- élaboration des offres, traitement et confirmation des commandes, contacts avec les services artistiques ainsi que le planning, suivi des délais, divers
- cette fonction de soutien logistique implique de nombreux contacts téléphoniques avec la clientèle et occasionnellement des déplacements
- ce poste nécessite de larges capacités d'initiative et un sens de l'organisation

Profil du candidat, de la candidate:

- formation commerciale ou technico-commerciale
- niveau: école de commerce ou CFC commercial, autre capable d'assumer sa propre correspondance
- expérience de quelques années souhaitée dans poste similaire, intérêt pour les produits d'art
- langues: maternelle française ou allemande; schwyzertütsch
- et italien souhaités promotion possible après quelques années au poste
- de délégué commercial âge: 25 à 35 ans
- domicile: de préférence Jura neuchâtelois

Votre dossier complet (lettre de postulation manuscrite, curriculum vitae, copies de certificats, prétentions de salaire, date d'entrée) sera traité avec entière discrétion.

Allée du Quartz 1

Référence: M.C. Bobillier

CH-2300 La Chaux-de-Fonds © 039/25 21 55 Télex 952 248 ret ch

SPORTS

Assemblée ordinaire des délégués de l'ACNF aux Bois Sous le signe d'un dynamisme réjouissant

Il y a des années qui font date. Celle qui marquait hier soir aux Bois l'assemblée ordinaire des délégués de l'Association cantonale de football (ACNF) en est une.

Organisé à la perfection par le club jurassien, dans le cadre des festivités qui s'inscrivent dans le programme de son 25e anniversaire, le rendez-vous annuel d'avant-saison des responsables du football neuchâtelois et régional n'a pas fait exception à la règle.

Clarté, efficacité, optimisme et dynamisme ont une fois encore empreint les débats, menés tambour battant par le chef d'orchestre, M. Jean-Pierre Baudois, en présence de nombreux invités, et notamment de MM. Pierre Dubois, conseiller d'Etat, Jean-Louis Beuchat, président de la commune des Bois, Francesco Pflum, représentant de la ZUS et de l'ASF et Louis Humair, président du FC Les Bois.



Le comité central de l'ACNF qui a été réélu en bloc hier soir. (Photo Schneider)

Quelque cent minutes ont suffi pour que les différents rapports inscrits à l'ordre du jour soient massivement approuvés.

A l'issue de l'assemblée, un vin d'honneur offert par la commune des Bois a été servi aux délégués présents.

Au cours du repas qui a suivi, les représentants des clubs et les dirigeants de l'ACNF ont eu l'occasion de fraterniser plus encore. L'esprit de collégialité et d'unité reste bien vivace au sein de la footballeurs famille des neuchâtelois et régionaux.

UNE PIERRE BLANCHE

Dans son rapport présidentiel, M. Jean-Pierre Baudois a notamment relevé: cette année 1987, le football neuchâtelois marquera d'une pierre blanche son histoire grâce au titre de champion suisse de NE Xamax, champion également du nombre de spectateurs à domicile et à l'extérieur et à la promotion du FC Boudry en 1re ligue.

LES BOIS

Georges KURTH

Le football neuchâtelois prend de plus en plus un essor réjouissant à l'heure où certains jeunes d'adonnent à la drogue. Il a toujours plus sa raison d'être. (...) Qu'il me soit permis de féliciter tous ceux qui dépensent leurs forces sainement dans un milieu favorable à leur épanouissement. J'espère que les responsables de notre jeunesse mettront encore longtemps leurs connaissances et leur dévouement à la disposition de cette jeunesse sportive et apporteront à nos clubs le blé en herbe qui donnera la moisson.

Si le premier tour de la saison 1986-1987 s'est déroulé de façon presque parfaite, au deuxième tour, le mauvais temps persistant a passa-blement perturbé nos divers championnats. (...) Bien des matchs se sont joués sur des terrains juste praticables, (terrains dont le nombre est déjà limité par rapport aux effectifs). Il a fallu sacrifier heures, voire journées, pour être à même de remplir de façon satisfaisante le mandat qui

PUBLICITÉ = Stade de La Maladière Samedi 15 août 1987 à 20 h 00 **NE XAMAX** BALE Match de championnat Location d'avance: Muller Sports, Tosalli Sports Neuchâtel et Colombier, Piaget Sports Peseux,

Secrétariat du club, TN Place Purv.

MP Sports Neuchâtel, Marin et Yverdon

Transport public gratuit jusqu'au stade

pour les membres et détenteurs de billets.

nous a été confié (...) Il y a toujours un nombre trop élevé de suspensions et d'avertissements; les appels à la modération ne semblent pas avoir été entendus. (...) Des efforts doivent être entrepris pour que la violence ne s'installe pas dans nos stades et sur les terrains. Le dirigeant, le joueur, le spectateur oublient trop facilement que l'arbitre n'est qu'un amateur et que l'amélioration n'interviendra pas avec de l'argent, mais grâce à l'appui et à la compréhension de chacun (...) C'est avec plaisir que je relève les bonnes relations que nous entretenons avec tous ceux qui s'intéressent à notre association et lui apportent une collaboration appréciée ASF-ZUS-Sport-Toto).

(...) La pause d'été devient de plus en plus symbolique. Dans un esprit très terre à terre, j'espère que les pelouses seront en parfait état pour le prochain rendez-vous des «follos» du ballon rond.

Parlant de l'évolution des structures du football suisse, le président a poursuivi: Il faut regarder les choses en face et ne pas espérer s'abriter indéfiniment derrière le rempart des droits acquis. (...) Alors que le football des grands se détériore gentiment, ayons la sagesse de revenir à un championnat qui ne frise pas l'ab-

CHANGEMENT

Lors de l'assemblée générale du 16 août 1985 à Bevaix, Monsieur Jean-Pierre Baudois avait dit que son dernier mandat prendrait fin cette année, après 24 ans de bons et loyaux services.

Le siège de l'ACNF se transportant aux Hauts-Geneveys ces prochains mois, le président a décidé de rester à disposition, après avis du comité central, pour la prochaine période 1987-1988. Ceci afin de faciliter le déménagement des installations et la transmission du pouvoir.

L'assemblée a ratifié sa décision par acclamations.

Natation

Encore un record du monde

Deuxième journée des championnats Pan Pacific, à Brisbane, en Australie, et deuxième record du monde battu: vingt-quatre heures après Tom Jager, qui avait nagé le 50 mètres libre en 22"32, son compatriote américain Dave Wharton a été crédité de 4'16"12 sur 400 mètres quatre nages.

Il a ainsi effacé des tablettes le Canadien Alex Baumann, troisième de cette course, qui détenait le précédent record depuis les Jeux de Los Angeles (1984) avec un temps de 4'17"41.(si)

Par ailleurs, le comité central de l'ACNF a été reconduit en bloc. Il sera donc composé de:

Président: Jean-Pierre Baudois: Vice-président - secrétaire: Roger Lebet; Caissier: Gérard Fivaz; Secrétaire: Betty Molleyres; Commission juniors: Gérald Fornachon; Calendriers jun.: Jean Ceschini; Préposé à l'arbitrage: Denis Perrenoud; Convocateur: Willy Güder; Commission vétérans: Louis Humair; Assesseur: Claude Hertig.

POSITIF

Les comptes de l'ACNF bouclent une fois encore par un joli bénéfice. M. Gérard Fivaz, le trésorier, a annoncé un coquet plus de 4725,75 francs.

Preuve que le football neuchâtelois est sainement régi

PRÉOCCUPANT

Le préposé à l'arbitrage, M. Denis Perrenoud pour sa part s'est dit inquiet: la baisse de l'effectif de notre corps arbitral devient de plus en plus préoccupante. En effet, nous avons enregistré au cours de la saison écoulée trente démissions pour quinze nouveaux candidats (...) Pour pallier à ces défections, nous nous voyons contraints d'appliquer le règlement relatif à l'inscription obligatoire d'arbitres par les clubs de l'ACNF. (...) Nous sommes fiers que ce soit un trio de nos représentants qui ait été appelé à diriger la finale de la Coupe de Suisse. Merci à vous, Georges Sandoz, Onofrio de Marinis, Carlo Agresta de votre performance parfaite qui nous a ravi et a fait honneur à notre région.

LA RELÈVE

Soulignant le bon comportement des sélections cantonales, l'instructeur régional Gino Gioria mentionnait: Nos joueurs ont montré qu'ils pouvaient rivaliser avec les meilleurs formations du pays. Ce doit être un encouragement (...) Les entraîneurs doivent montrer l'exemple. Et de conclure: C'est à vous de faire jouer, c'est à vous de laisser jouer.

PROPOSITIONS

Elle furent au nombre de quatre. Emanant du comité central, la première concernait une augmentation de 20 francs par année et par club pour alimenter un fond de solidarité en cas de renvoi de matchs (800 cette année).

La proposition eut besoin de la voix présidentielle pour passer la rampe. Le temps, c'est de l'argent ou... plus près de vous mes sous!

NE Xamax en avait soumis deux autres. L'une avait trait à la restructuration des championnats juniors. Elle fut refusée et sera étudiée ultérieurement. L'une proposait la création d'une Coupe neuchâteloise des vétérans. Elle reçut l'aval, à condition d'être disputée par des joueurs dûment qualifiés.

La dernière émanait du FC Saint-Sulpice, qui demandait que les matchs puissent se dérouler le vendredi soir déjà.

Le président a approuvé la démarche, mais il a rappelé qu'elle n'était pas obligatoirement réglementaire. Aux clubs de 'entendre.

DISTINCTIONS **ET RÉCOMPENSES**

Cités à l'ordre du mérite, les personnes et clubs suivants ont été honorés hier



Une soixantaine de clubs étaient représentés hier soir aux Bois. (Photo Schneider)

Arbitres: 15 ans d'activité: Celestino Merluzzo, Alfred Jolion, Josi Percassi, Franco Di Gregorio. - 25 ans d'activité: Jean Faverger. - Membre d'honneur: Jean Ceschini (Marin), 10 ans d'activité au comité central.

Membres des clubs: 35 ans d'activité: Denise Monnier (Gorgier). - 25 ans d'activité: Francis Dubois (Buttes), Georges Seigneur (Colombier), Louis Humair (Les Bois), Jean-Pierre Epitaux (Les Bois), Andréas Villena (Deportivo), Alfred Jolion (Bôle).

Fair-play: FC Môtiers, 200 francs (aucune pénalité). - Juniors B de Travers et Sonvilier, 100 francs (aucune pénalité). Prestation d'ensemble: FC Sonvilier, 200 francs, trois avertissements pour quatre équipes.

Par ailleurs, toutes les équipes championnes ont reçu le diplôme traditionnel. En conclusion, les délégués de l'ACNF ont décidé de l'attribution de la pro-

chaine assemblée annuelle. Ce sera le FC Comète-Peseux qui en sera l'hôte, à l'occasion de son 75e anniversaire.

Masters du circuit satellite suisse de tennis Rolf Hertzog en finale

Opposé à un adversaire au jeu ultradéfensif, Carlos Castellan, le Zurichois Rolf Hertzog a remporté sa demi-finale du Masters, à Crans-Montana,

A Montréal Grosse surprise

Le Suédois Peter Lundgren (112e joueur mondial) a causé une surprise de taille, en huitième de finale des Internationaux du Canada, à Montréal, en éliminant le champion en titre de Wimbledon, l'Australien Pat Cash, en deux sets. Cette victoire inattendue de Lundgren sur le numéro 5 de ce tournoi doté de 375.000 dollars, a du même coup éclipsé le match-revanche que se disputeront en quarts de finale les Américains Jimmy Connors et John McEnroe.

Huitièmes de finale: Peter Lundgren (Sue) bat Pat Cash (Aus) 6-47-6; Jimmy Connors (EU) bat Jay Berger (EU) 4-6 7-5 4-0 (abandon); John McEnroe (EU) bat Johan Carlsson (Sue) 6-3 6-2; Stefan Edberg (Sue) bat Jimmy Arias (EU) 7-5 6-2; Kevin Curren (EU) bat Wally Masur (EU) 7-5 4-6 7-5; Slobodan Zivojinovic (You) bat Kelly Evernden (NZ) 6-1 6-4: Ivan Lendl (Tch) bat Andrew Sznajder (Can) 6-1 6-1. (si)

L'«espoir» helvétique s'est imposé en deux manches, 6-3 6-2. S'appuyant sur un excellent service, Hertzog a évité la guerre d'usure que recherchait le Sud-Américain.

Dans la seconde demi-finale, le jeune Mexicain Mario Pacheco (18 ans) a brisé nettement au troisième set la résistance de l'Allemand Milan Palme.

Simple messieurs, demi-finales: Rolf Hertzog (S) bat Carlos Castellan (Arg) 6-3 6-2; Mario Pacheco (Mex) bat Milan Palme (RFA) 4-6 6-3 6-1.

Double messieurs, demi-finales: Smensky-Walder (S) battent Bienz-Losito (S-EU) 6-3 6-4; Castellan-Luza (Arg) battent Ethier-Ferreira (EU-Inde) 6-2 6-1. (si)

• A LOS ANGELES, dans un tournoi du circuit féminin doté de 230.000 dollars, deux surprises ont marqué les huitièmes de finale: la victoire de l'Allemande de l'Ouest Bettina Bunge (No 9) sur la Tchécoslovaque Helena Sukova (No 5), et - surtout - le succès de la jeune Américaine de 17 ans Elly Hakami, issue des qualifications et qui a dominé l'Australienne Ann Minter, finaliste la semaine dernière du tournoi de

Neuvième étape du Coors Classic cycliste Sauro Varocchi en solitaire

L'Italien Sauro Varocchi a remporté en solitaire la neuvième étape de la Coors Classic cycliste, disputée jeudi en-

tre Squaw Valley et Reno.

Neuvième étape, Squaw Valley -Reno, sur 156 km: 1. Sauro Varocchi (Ita) en 3 h 55'51"; 2. Chris Bailey (EU) à 1'10"; 3. Paolo Rosola (Ita) à 3'13"; 4. Andreas Kappes (RFA); 5. Roberto Pagnin (Ita); 6. Lars Wahlqvist (Sue), tous même temps.

Dixième étape, critérium sur 36 km: 1. Roberto Gaggioli (Ita) en 47'0"; 2. Roy Knickman (EU); 3. Raul Alcvala (Mex); 4. Davis Phinney (EU); 5. Angelo Canzonieri (Ita); 6. Volker Diehl (BRD), tous même temps.

Classement général: 1. Jeff Pierce (EU) en 32 h 52'31"; 2. Raul Alcala (Mex) à 4'43"; 3. Andrew Hampsten (EU) à 4'47"; 4. Roy Knickman (EU) à 6'09"; 5. Alan McCormack (Irl) à 10'42".

Essais en vue du Grand Prix d'Autriche de Formule 1

Vers un duel sans merci

Le Grand Prix d'Autriche, dixième épreuve du championnat du monde de formule 1, donnera lieu à un duel sans merci au sein de l'équipe Williams-Honda, dimanche, sur le circuit de Zeltweg. Duel qui a commencé hier avec les premiers essais officiels entre le Brésilien Nelson Piquet et le Britannique Nigel Mansell. Et pour une fois, le pilote sud-américain a pris les devants.

En réalisant 1'23"357 (256,621 km/h), Piquet est parvenu à prendre la meilleure performance à Mansell d'un dixième seulement. Les deux pilotes ont battu le temps de la «pôle-position» établi l'année dernière par l'Italien Teo Fabi. Piquet et Mansell ont bénéficié de l'extraordinaire puissance du moteur Honda des Williams, parfaitement à l'aise sur le tracé autrichien situé en alti-

Une situation que l'autre Brésilien, Ayrton Senna, n'avait pu mettre à profit sur sa Lotus. Ce dernier devait se contenter en effet du septième temps, les Ferrari et les Benetton-Ford ayant confirmé le net retour en forme amorcé depuis plusieurs semaines. Depuis la Hongrie notamment. Avec l'Autrichien Gerhard Berger en embuscade juste derrière les deux Williams-Honda, le Belge Thierry Boutsen et l'Italien Teo Fabi intercalant leurs Benetton entre les deux monoplaces de la «scuderia», Michele Alboreto prenant la sixième place.

Résultats de la première séance officielle: 1. Nelson Piquet (Bre), Williams-Honds, 1'23"357; 2. Nigel Mansell

(GB). Williams-Honda, 1'23"459; 3. Gerhard Berger (Aut), Ferrari, 1'24"213; 4. Thierry Boutsen (Be), Benetton-Ford, 1'24"348; 5. Teo Fabi (It), Benetton-Ford, 1'24"348; 6. Michele Alboreto (It), Ferrari, 1'25"077; 7. Ayrton Senna (Bre), Lotus-Honda, 1'25"492; 8. Riccardo Patrese (It), Brabham-BMW, 1'25"766; 9. Alain Prost (Fr), McLaren-Porsche, 1'26"170; 10. Andrea de Cesaris (It), Brabham-BMW, 1'27"672; 11. Derek Warwick (GB), Arrows-BMW, 1'27"762: 12. Eddie Cheever (EU), Arrows-BMW, 1'28"370; 13. Satoru Nakajima (Jap), Lotus-Honda, 1'28"786; 14. Stefan Johansson (Su), Mc-Laren-Porsche, 1'29"003; 15. Alessandro Nannini (It), Minardi-MM, 1'29"435.

26 pilotes en lice, 26 admis au départ

de dimanche, à 14 h 30. (si)

SPORTS

Pour Neuchâtel Xamax, face à Bâle sur la pelouse de La Maladière Remettre l'ouvrage sur le métier

L'excès de confiance est rayé du vocabulaire. Neuchâtel Xamax a débuté le championnat 1987-88 en force. Le tenant du titre est bien décidé à défendre victorieusement son trophée. Les désavantages de la nouvelle formule se chargeront de le motiver tout au long de cette saison-marathon. Samedi soir, il s'agira de remettre l'ouvrage sur le métier pour le troisième fois en huit jours. A La Maladière, le FC Bâle, tout auréolé d'une étiquette de relégué en puissance, cherchera à créer l'exploit en prenant deux voire un point au champion. Ce dernier, quant à lui, évoluera dans la même formation que lors de ses deux premiers succès. L'équipe a trouvé un certain équilibre. Gilbert Gress n'est pas décidé à changer une formation gagnante.

Le championnat a débuté sur les chapeaux de roue. Le battage effectué au niveau du changement de formule a créé l'intérêt. Le beau temps s'est mis aussi de la partie. Plus de 100'000 spectateurs ont entouré les pelouses des clubs de LNA. Gilbert Gress, toujours partisan d'un championnat à 16 équipes, n'est pas convaincu pour autant. «Il est trop tôt pour vouloir effectuer un bilan. Nous en reparlerons au début du mois de juin prochain.»

AVEC SANG-FROID

Pourtant Neuchâtel Xamax attirera certainement, une nouvelle fois, quelque 10'000 spectateurs à La Maladière. Des trois équipes de tête, les «rouge et noir» posséderont les meilleures chances de totaliser le maximum au terme de la troi-

Cependant, Gilbert Gress s'est refusé à verser dans un triomphalisme avant-gar-

«Ces deux victoires contre des adversaires invaincus depuis près de 14 ans m'ont réjoui. Je suis satisfait de l'équipe. Il s'agira toutefois de ne pas vivre de notre autosatisfaction. Con-

Transferts

La Chambre de la Ligue a tranché

Siégeant à Berne, sous la présidence de M. Ferdinand Schmutz, la Chambre de la Ligue s'est prononcée sur deux des cinq cas litigieux en matière de transfert.

Elle a fixé à 170.000 francs la somme que Neuchâtel Xamax versera au Lausanne-Sport pour le stoppeur Agapios Kaltaveridis. Le club vaudois espérait obtenir plus de 200.000 francs pour le joueur grec qui lui appartenait depuis deux ans. A l'époque, la Chambre de la Ligue avait déjà dû arbitrer un litige entre le FC Aarau et le Lausanne-Sport et le montant de transfert avait été fixé à 120.000 francs.

l'AC Bellinzone déboursera 115.000 francs pour l'engagement de Ruedi Zbinden, l'ex-attaquant de Wettin-

Mardi 18 août, la Chambre de la Ligue se déterminera dans les trois affaires encore en attente, qui concernent Fredy Grossenbacher et Marco Schällibaum (Bâle-Servette) ainsi qu'Andy Ladner (Bâle-Lugano). (si)

tre Bâle, la partie débutera sur un score nul et vierge.

A Zurich, Neuchâtel Xamax n'a pas gagné uniquement en raison des erreurs d'arbitrage. Son volume de jeu s'est révélé supérieur dans tous les domaines. Gilbert Gress a tenu, tout comme l'a fait après le match son vis-à-vis Hermann Stessl, à le souligner.

Nous nous sommes imposés grâce à notre expérience, notre maturité et notre technique. Il nous a manqué une pointe de sang-froid. Par exemple, Kaltaveridis s'est vu avertir pour une faute inutile.

LUTHI MARATHONIEN

Neuchâtel Xamax est rentré de Zurich sans devoir annoncer de nouveaux blessés. A moins d'un ennui de dernière minute, la formation connue contre Lucerne et Zurich ne changera pas. Gilbert Gress l'a confirmé avant de parler des améliorations à apporter dans le jeu.

Je ne vais pas changer une équipe qui gagne. Pour le moment, je n'ai que 12 joueurs et les jeunes. Il nous faudra améliorer notre efficacité et réaliser pleinement les occasions en attaque. Sur le plan défensif, tout ne s'est pas avéré parfait notamment dans le placement.

Parlant de Robert Lüthi, Gilbert Gress s'est voulu compréhensif avant de reconnaître le retour en forme de René Van der Gijp.



Marathonien malgré lui, Robert Lüthi devra marquer pour retrouver confiance. Pourquoi pas ce soir face à Bâle ? (Photo ASL)

J'ai parlé avec Lüthi. Je suis persuadé que la roue tournera. A son crédit, il faut relever qu'il effectue un véritable marathon pour compenser l'absence de travail défensif de Van der Gijp. L'influx et la confiance ont disparu. Un but et tout rentrera dans l'ordre. Quant au Hollandais, il est devenu plus performant. En marquant son but, il a rempli une partie de son contrat mais il devra encore s'accrocher et travailler sur le plan

OBJET VOLANT IDENTIFIÉ

Sur la pelouse du Letzigrund, Joel Corminboeuf a réalisé un match de niveau international selon le «Sport».

Pourtant le gardien neuchâtelois s'est signalé en repoussant souvent des poings devant lui des envois de Jan Berger ou Thomas Bickel. Le mentor alsacien a apporté une précision intéressante quant à ce manque apparent de sûreté.

A Zurich, le jeu s'est déroulé avec un ballon «Mitre» volant beaucoup plus que les «Adidas». Sur les tirs lointains, il a pris des trajectoires totalement inattendues. Joel n'est pas demeuré le seul à connaître des difficultés. Tornare a aussi relâché des ballons. En Finlande, Ruedi Naegeli a observé que nous allons connaître les mêmes problèmes.

Laurent GUYOT

programme

Ligue nationale A

9	
Samedi	
Grasshopper - Servette	17.30
Aarau - Zurich	
Bellinzone - Young Boys	20.00
Lausanne - Lucerne	20.00
NE Xamax - Bâle	
Sion - Saint-Gall	20.00

LASSEMENT							
LASSEMENT	J	G	N	P	Buts	Pt	
l. Aarau	2	2	0	0	4- 0	4	
2. NE Xamax	2	2	0	0	4- 1	4	
3. Lausanne	2	2	0	0	5- 2	4	
. Saint-Gall	2	1	1	0	2-0	3	
5. Young Boys	2	0	2	0	3-3		
6. Grasshoppers	2	0	2	0	2- 2		
Servette	2	0	2	0	2- 2		
Sion	2	0	2	0	2- 2	2	
9. Bellinzone	2	0	1	1	1- 3	1	
). Lucerne	2	0	0	2	1-4	0	
Bâle	2	0	0	2	1- 4	0.	
2. Zurich	2	0	0	2	1- 5	0	۰

Ligue nationale B, groupe est

Samedi	
Baden - Olten	17.00
Old Boys - Chiasso	
Soleure - Wettingen	17.30
Zoug - Schaffhouse	17.30
Winterthour - Coire	20.00
Lugano - Locarno	20.00

CLASSEMENT						
	J	G	N	P	Buts	Pt
 Schaffhouse 	2	2	0	0	4-1	4
2. Locarno	2	2	0	0	3-1	4
3. Lugano	2	1	1	0	5-2	3
4. Coire	2	1	1	0	4-2	3
5. Chiasso	2	1	1	0	2-1	3
6. Wettingen	2	1	0	1	5-2	2
7. Winterthour	2	1	0	1	3-3	2
8. Old Boys	2	1	0	1	2-2	2
9. SC Zoug	2	0	1	1	1-5	1
10. Baden	2	0	0	2	1-4	0
Soleure	2	0	0	2	1-4	0
12. Olten	2	0	0	2	2-6	0

Ligue nationale B,

groupe ouest Samedi Bienne - Malley 17.30

CLASSEMENT						
	J	G	N	P	Buts	Pt
1. CS Chênois	2	2	0	0	6-1	4
2. Granges	2	2	0	0	5-2	4
3. Vevey	2	1	1	0	5-3	3
4. Bienne	2	1	1	0	6-5	3
5. Et. Carouge	2	1	0	1	6-3	2
6. Malley	2	1	0	1	3-2	2
7. Montreux	2	1	0	1	3-2	
8. Bulle	2	1	0	1	3-4	2
9. Yverdon	2	1	0	1	1-2	2
10. Renens	2	0	0	2	3-5	0
11. Chx-de-Fds	2	0	0	2	0-6	0
12. Martigny	2	0	0	2	1-7	0

Yverdon - Renens 20.00

Espoirs

Lispons			
Dimanche			
La Chaux-de-Fonds -	Sion	 	14.3
Zurich - NE Xamax			

Première ligue, groupe 1

Dimanche	
Colombier - Le Locle	16.00
•	

Groupe 2

Groupe 2	
Samedi	
Moutier - Fribourg	19.00
Dimanche	
Delémont - Dürrenast	17.00

tennis

Alerte pour **Kent Carlsson**

Le Suédois Kent Carlsson, tête de série No 1 s'est retiré hier du tournoi de Saint-Vincent (Val d'Aoste).

Peu avant le début de sa rencontre avec l'Italien Francesco Cancellotti, le Suédois, ressentant une forte douleur au ménisque du genou gauche, a préféré renoncer afin de ne pas aggraver son état en vue de Flushing Mea-

Carlsson a quitté immédiatement Saint-Vincent pour regagner son pays où il consultera ses médecins, pour décider d'une éventuelle intervention chirurgicale. (si)

Le FC La Chaux-de-Fonds se déplace en terre genevoise

Carouge avec Claudio Carmona

Trois matchs, trois défaites... sans voir marqué le moindre but!

La situation du FC La Chaux-de-Fonds devient pour le moins préoccupante. Toutefois, du côté de la Charrière, on ne cède pas à la panique, au découragement. L'entraîneur Tino Chiandussi le premier.

Comme tout a toujours une fin, la période difficile que nous traversons actuellement s'achèvera bien un jour. J'en suis convaincu affirme du reste le mentor chaux-de-fonnier qui garde donc son optimisme.

Malgré le terrible revers enregistré mercredi contre Montreux. j'estime que mon équipe est en progrès. Désormais, il ne s'agit presque plus que d'une question d'ordre psychologique. Je suis persuadé que le premier but que nous marquerons ou que le premier point que nous glanerons permettront le déclic tant attendu. Il faut que mes joueurs prennent confiance en leurs moyens. Leur sort est entre leurs mains.

Techniquement, individuellement, le FC La Chaux-de-Fonds possède de bons éléments. Il nous manque la cohésion, deux ou trois joueurs expérimentés, capables de poser le jeu, de diriger la manoeuvre. Il faut, je crois, se montrer patient. La situation ira en s'améliorant. Aujourd'hui, nous nous déplaçons en terre genevoise avec la ferme intention d'y obtenir un résultat positif.

Pour affronter Etoile Carouge qui jusqu'ici a enregistré une victoire et une défaite, Tino Chiandussi va récupérer quelques joueurs. C'est ainsi que Philippe Montandon, Alain Renzi et Pascal Vallat, absents mercredi en raison de blessures, seront de la partie. Christian Egli qui, égale-ment blessé, n'était entré qu'à la 51e minute contre Montreux, est désormais complètement rétabli. Quant à Piero Fracasso et Romain Crevoi-

ACNF

COUPE NEUCHÂTELOISE DES JUNIORS «B»

1er tour, matchs aller les 22-23.08.87, matchs retour les 29-30.08.87 formule «coupe d'Europe». 1. Le Parc - Hauterive; 2. Etoile - Marin; 3. Corcelles - Fleurier; 4. Colombier - Audax; 5. Lignières - Dombresson; 6. Travers - NE Xamax; 7. Sonvilier - Saint-Imier.

MODALITÉS POUR LA «COUPE NEUCHÂTELOISE DES JUNIORS»

Les matchs du premier tour se disputent en matchs aller et retour, selon la formule de la Coupe d'Europe. Les buts marqués à l'extérieur comptent double en cas d'égalité de points.

En cas d'égalité totale après 2 matchs (points + buts marqués et reçus), une prolongation de 2 × 15 minutes sera jouée à l'issue du 2e match, si toujours égalité, il sera procédé aux tirs de penalties, selon règlement ASF.

Dès le 2e tour, les matchs se disputent en matchs simples, par élimination directe. En cas de résultat nul après le temps réglementaire, = prolongations 2 × 15 minutes, si toujours nul après les prolongations, il sera procédé aux tirs de pénalties, selon règlement ASF.



Patrick Sylvestre et ses camarades tenteront de se reprendre en terre genevoise. (photo Schneider)

sier, ils sont bien sûr toujours indisponibles. C'est donc le jeune Gilles Surdez qui défendra la cage chauxde-fonnière.

CARMONA QUALIFIÉ

Tino Chiandussi pourra encore compter sur Claudio Carmona. L'Argentin a enfin obtenu sa qualification, le feu vert de sa fédération. Une bonne nouvelle pour les supporters des «jaune et bleu» et nous l'espérons, un sérieux atout pour la troupe de Tino Chiandussi qui a un urgent besoin de points!

Michel DERUNS

PUBLICITÉ

Ce soir à 17 h. au Centre sportif de La Charrière

Coupe neuchâteloise de football

Etoile I Pal-Frioul

Venez nombreux encourager notre jeune équipe de stelliens.

Meeting international de l'Olympic dimanche Courses à sensations



Pour Jean-Marc Muster, la qualification aux «mondiaux», c'est dimanche au Centre sportif. (Photo Schneider)

De remarquables champions ont encore donné leur accord de participation à la réunion internationale de l'Olympic, demain, dès 14 heures. Il s'agit de l'Allemand de Mannheim, Alex Scheider, spécialiste du 100 mètres en

10"50; de la Française Christine Bulteau, sélectionnée pour les championnats du monde de Rome dans le 4 fois 100 mètres, et de l'international suisse Peter Mühlebach, qui affrontera sur 400 mètres haies les quatre meilleurs spécialistes français.

Par deux fois, les meilleurs Suisses et les trois meilleurs Français du 110 mètres haies s'affronteront dans une épreuve spectaculaire. Jamais encore le public de notre région aura pu assister à une course de 400 mètres haies aussi relevée que celle où les quatre meilleurs Français s'arracheront le billet des championnats du monde, alors que le Zurichois Peter Mühlebach voudra profiter de l'occasion pour se replacer au sommet de la hiérarchie helvétique. Un meeting de sprint avec des haies à gogo!

Sur 1500 mètres, un athlète de Grande-Bretagne a annoncé sa participation, et le Chaux-de-Fonnier Blaise Steiner trouvera une occasion de se faire valoir.

Un regret toutefois, le recordman de France Antoine Richard s'est excusé auprès de l'organisateur, suite à une contracture de la cuisse lors de son ultime entraî nement.

Rédactions régionales:

(039) 31 33 31 Le Locle (038) 61 35 75 Fleurier (038) 41 35 15 Neuchâtel

(038) 53 22 72 (032) 97 21 59 Cernier Sonceboz (032) 97 54 47 Tramelan (039) 51 24 58 Saignelégier

la voix d'une région

regard

Le défi neuchâtelois

Neuchâtel au Comptoir suisse 87. Le comité d'organisation a eu de l'audace et fait preuve d'imagination.

Il a renoncé à un cortège folklorique qui ne correspondait pas à son identité et lui a préféré des expositions d'artistes neuchâtelois, décentralisées en pays vaudois de juin à octobre.

Mieux encore: son pavillon ne ressemblera pas à ces expositions didactiques ennuyeuses où tout le monde il est beau et gentil.

Non, Neuchâtel veut faire passer un message en utilisant la suggestion. Celui d'une double diversité: la richesse de son milieu vital et de son économie qui se tourne résolument vers des techniques de pointe porteuses d'avenir.

Si l'horlogerie n'est plus la locomotive de son industrie, un goût atavique du travail minutieux et inventif, né d'une longue tradition, lui permet de nourrir de nouvelles ambitions. Cet héritage du passé renouvelé par les formidables mus'inscrit en cours tations aujourd'hui dans une problématique posée à toute société développée: comment concilier la nécessité de préserver un environnement riche par sa diversité et les intérêts légitimes de l'écono-

L'objectif est ambitieux.

Il est plus facile de gérer les antagonismes, d'opposer le plus faible au plus fort, la raison à l'intérêt que de tendre aux équilibres que la lucidité impose.

D'où le choix d'un pavillon qui sera un grand jardin naturel où cohabiteront le milieu vital et les créations humaines à l'aube du

XXIe siècle. Le but ne sera réellement atteint que si Neuchâtel dépasse les déclarations d'intentions et traduit son message dans les faits.

Or, il est des coïncidences qui méritent d'être méditées.

Au moment où Neuchâtel dispose d'entreprises et d'instituts de recherches en microtechnique et en électronique de valeur, son université pourrait accueillir un centre de formation en écologie, géré en commun avec la Société suisse des sciences naturelles et diverses associations de protection de la nature...

Pierre VEYA

Duo du banc

Toi qui dis toujours que les concours sont des attrape-nigauds, regarde, j'ai gagné une semaine de vacances, en compagnie de deux mannequins,





Diagnostic estival pour la forêt suisse

Des arbres sous haute surveillance

La forêt suisse fait l'objet depuis 1984 d'une observation très minutieuse et rigoureuse. Les cantons participent largement au programme Sanasilva. En collaboration avec l'Office fédéral des forêts et de la protection du paysage à Berne, les inventaires sont réalisés par des spécialistes de l'Institut fédéral de recherches forestières à Birmensdorf à partir du mois de juillet et pendant le mois d'août.

Parallèlement aux observations systématiques au sol sur quelque 700 placettes (échantillons de groupes d'arbres répartis tous les 4 kilomètres), le programme de prises de vue aériennes infrarouges, permettant de compléter les informations recueillies par les inspecteurs forestiers, se poursuit.

Ces différents travaux, auxquels se sont joints plusieurs programmes cantonaux doivent permettre de saisir l'évolution de la santé de la forêt depuis 1986, sur des bases scientifiques comparables.

ARBRE APRÈS ARBRE

Les cinq équipes de l'inventaire Sanasilva des dégâts aux forêts ont la tâche d'examiner environ 8000 arbres, répartis sur 706 placettes, durant les mois de juillet et d'août. C'est en effet le moment où les couronnes des arbres, durant la période de végétation, atteignent le maximum de leur développement. Le réseau d'échantillonnage est constitué d'une placette tous les 4 km, dans les directions nord-sud, et est-ouest, et couvre les grandes régions du pays: Alpes, Préalpes, Plateau, Jura et Sud des Alpes. Le critère principal relevé lors de l'inventaire des dégâts est la perte d'aiguilles ou

Comme d'année en année, on observe toujours les mêmes arbres, il est possible de connaître l'évolution de l'état de santé de chaque individu. En plus des pertes de feuillage dont le facteur responsable n'est pas visible, le catalogue d'inventaire prévoit l'enregistrement des maladies ou dégâts dont la cause est généralement reconnaissable sur le terrain:

attaques d'insectes, infestations par des champignons, dégâts dus au vent, aux avalanches ou aux chutes de pierres, au gibier ou à l'homme lors des travaux de

Ces différents dégâts sont enregistrés et interprétés séparément des dégâts dont la cause, telle par exemple la pollution, n'est pas visible. Les services forestiers de plusieurs cantons (BE, FR, NE, SG, SH, TG, ZH) réalisent des relevés complémentaires à ceux de Sanasilva. par la même méthode, en densifiant leurs observations sur la base du réseau de 1 km sur 1 km de l'inventaire forestier

A Neuchâtel par exemple, le Service cantonal des forêts évalue l'évolution de l'état de santé des forêts sur la base de l'observation de quelque 3200 arbres, répartis en 286 placettes. Un échantillon très représentatif.

En outre, dans le cadre du programme d'inventaire des dégâts aux forêts à l'aide de vues aériennes infrarouges, un tiers des forêts suisses - elles couvrent plus d'un million d'hectares - ont été photographiées depuis 1984. En 1987, le programme prévoit de nouveaux vols dans dix cantons. Ces prises de vues sont fournies aux cantons qui assurent la cartographie des dégâts. Les plans ainsi ob-



Les inventaires des dégâts aux forêts à l'aide de photos aériennes infrarouges exigent la collaboration de forestiers spécialisés. Ces derniers ont pour tâche d'interpréter l'état de santé des arbres à partir des photos aériennes et de le reporter sur la carte des degâts. Jusqu'à présent, une vingtaine d'interprètes ont été formés dans le cadre du programme Sanasilva à l'Institut fédéral de recherches forestières. (Imp)

tenus jouent un rôle important lors de la planification de travaux forestiers tels que les soins aux forêts ou la remise en état de peuplement endommagés.

Source: Sanasilva information.

Festival de folklore international Ils dansent, ils chantent, nous aussi!

Huit ensembles, cinq nations, 200 exécutants, seront rassemblés dans le canton dès vendredi 21 août, en un Festival de folklore international.

Soucieuse de démontrer l'existence, la richesse et la diversité d'arts autochtones spécifiques, la Société du costume neuchâtelois, en est l'initiatrice.

La raison s'explique par la resurgence de musiques, chants, danses traditionnels, enrichis chaque jour de nouvelles alluvions.

Les spectacles auront lieu à Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Couvet.

«Les Giroleux» de Charleroi, Belgique, «Lous Cames de Boy de Segosa», Landes, France, «La Poulido de Gemo» Provence, France, «Rosar de Portugal» et «Esbart de dansaires Sant Genis» Catalogne, Espagne, illustreront des cultures ancestrales.

«Les Giroleux» viennent du plat pays, de la région des charbonnages, aujourd'hui disparus. Ils dansent, chantent les airs de Wallonie, ceux des verriers de Jumet, des métallurgistes de Charleroi, des mineurs de Couillet, de Marcinelle. Costumes sombres, ils ont le cœur plein de joie, assurent-ils.

Les Landes, au XVIIIe siècle, étaient le domaine des échassiers. Perchés sur leur «tchanques» (échasses), vêtus de peaux de moutons, les bergers, bergères, dans la lande marécageuse, surveillaient ainsi les troupeaux. Les échasses servaient d'observatoires, permettaient d'éviter la boue. «Lous Cames de Boy de Segosa» présenteront un répertoire d'airs et de danses, au sol et sur échasses, typiquement landais, au son de la «tcha-

lemine» hautbois, cornemuse, fifre et accordéon.

En Provence, le folklore a gardé son exubérance primitive, sa diversité aussi. «La Poulido de Gemo» évoquera les fêtes patronales, noces et baptêmes, soirs de tonte des moutons.

«Rosar de Portugal» en fera de même dans ses couleurs joyeuses et spécifiques. L'ensemble, 25 garçons et 30 filles, «Esbart de dansaires Sant Genis», vient de Taradell, en pays catalan. Costumes évocateurs, ils ont la sardane dans le

Les cinq ensembles se produiront lors des trois spectacles. Vendredi 21 août à Neuchâtel, Temple du Bas, samedi 22 à La Chaux-de-Fonds, Polyexpo, dimanche 23 à Couvet, salle des fêtes, toujours à 20 h. Le rideau se lèvera, chaque soir, sur un ensemble neuchâtelois, «Ceux d'la Tchaux», «La Chanson neuchâteloise» et «Les Francs-Habergeants».

Pour des raisons non formulées, le groupe polonais de l'Université de Gdansk, inscrit au programme du festival, ne prendra pas part à la manifesta-D. de C.



quidam

Si beaucoup de gens possèdent un fidèle compagnon à quatre pattes, rares sont ceux qui détiennent un saint-bernard dans leur appartement. M. Marcel Zumstein, de Cernier, vient justement d'acquérir sa troisième bête, «Hélios de Floreyre», un chien âgé de sept mois et déjà très impressionnant. Hélios, soleil en grec, a été élevé à Yverdon et possède un pedigree de classe: il a le masque bien marqué, un pelage à longs poils réguliers et une queue légèrement en panache.

Malgré sa stature et ses 50 kilos, le saint-bernard est un animal gentil et doux, aimant les enfants. Il est capable de sauver une personne enterrée sous 10 mètres de neige. Retraité depuis peu, M. Zumstein s'occupe, en compagnie de son épouse, avec amour de son chien et en prend grand soin.

Avant son mariage, M. Zumstein était coiffeur à La Chaux-de-Fonds, mais ses revenus ne lui permettaient pas alors de faire ce qu'il avait envie. Aussi a-t-il décidé de changer de profession et est venu s'installer au Val-de-Ruz pour y travailler dans l'industrie horlogère. Aux Balanciers Réunis, à Cernier, tout d'abord, puis à ETA-Fontainemelon.

M. et Mme Zumstein viennent de fêter 40 ans de vie commune en compagnie de leur famille. Le couple est du reste bien connu au Vallon puisque, grand amateur de danse, il se rend dans presque toutes les soirées et bals de la région.

(ha - photo Schneider)



couac on en dise

Suisses propres en ordre

Le copain a passé quelques jours en Valais dans un chalet éloigné de la route et relié par un chemin boueux. On enfile donc des bottes pour couvrir le trajet bagnole-mazot et retour.

Le jour du départ, deux touristes américains font du stop près de la voiture. Le copain et sa copine acceptent de les prendre en charge mais enlèvent leurs bottes crottées avant d'entrer dans l'auto. Voyant cela, les Ricains retirent aussi leurs godasses! Ils ont fait tout le trajet en chaussettes, sagement assis à l'arrière...

Rentrés au bercail, ils raconteront sans doute qu'au pays du Propre-en-Ordre les automobilistes se déchaussent avant de prendre le volant.

Et voilà comment naissent les légendes... (jjc)

sommaire

LA CHAUX-DE-FONDS. -Des jeux divers... et d'été.

PAGE 15

ÉCOLE NEUCHÂTELOISE. -L'an 1 de l'intégration.

PAGE 19

SAINT-IMIER. - Ouverture

vers les aînés.

PAGE 20

Au Tribunal de police de La Chaux-de-Fonds Purinage sur fond de grogne à La Sagne

J.-G. B. était prévenu hier devant le Tribunal de La Chaux-de-Fonds d'infraction à la loi sur la protection des eaux contre la pollution parce qu'il a épandu l'hiver dernier du purin sur ses terres, situées sur la commune de La Sagne.

Un épandage qui aurait provoqué ou pu provoquer une pollution des eaux. J.-G. B. se retrouvait sur le banc des prévenus, à la suite d'une dénonciation.

En l'absence du plaignant, et d'après les déclarations des témoins de la défense, l'affaire apparaît singulièrement liée à une rogne du plaignant contre B., agriculteur mais aussi notable de la commune. La défense conclut d'ailleurs à l'acquittement pur et simple du prévenu et demande subsidiairement que les frais soient portés à la charge du plaignant.

Cela dit, le cas remet en lumière la question de l'épandage du purin en hiver, purin qui ruisselle plutôt que de fertiliser. Une question à laquelle tous les agriculteurs n'ont pas encore trouvé de réponse, loin s'en faut. Une preuve? Un témoin a certifié à l'audience que le plaignant dans le cas B. avait lui-même épandu du purin à la même période...

Les faits en deux mots. J.-G. B. est prévenu d'avoir puriné à plusieurs reprises entre février et avril derniers et d'avoir ainsi pollué les eaux.

B. admet l'épandage, mais conteste avoir provoqué la moindre pollution. A l'audience, il a noté: «Ma fosse menaçait de déborder, j'ai choisi la solution qui présentait le moins de risques pour l'environnement». Il admet ainsi avoir puriné 30 à 40.000 litres sur deux hectares. Mais B. souligne que «le purin n'est pas nécessairement un rejet de matières polluantes; il est aussi un engrais naturel dont l'agriculteur doit tirer profit».

Les témoins lui ont donné raison. Non, aucune pollution n'a été constatée, dit l'un. Beaucoup d'exploitations n'ont pas les fosses nécessaires par rapport à la loi, releva un autre. Oui, J-G. B. voulait en février 86 déjà faire construire une nouvelle fosse, a souligné un troisième.

B. pour sa part a longuement exposé un problème qu'il connaît bien. Disant en préambule: «Je pense que les trois quarts des fosses dans la commune sont insuffisantes». Puis rappelant les crédits spéciaux votés par le Grand Conseil pour inciter par des subventions les agriculteurs à augmenter leur capacité de stockage de purin. Des subventions dont il a profité puisque sa nouvelle fosse, dont la construction a été retardée pour des raisons indépendantes de sa volonté d'après un témoin, est maintenant terminée.

Selon l'avocat de la défense, B. s'est trouvé «dans un état de nécessité», n'a pas dépassé les normes d'épandage, l'a fait à 800 m de la source qui alimente La Sagne, bref, n'a pas pollué. Conclusion: l'acquittement. Le jugement sera rendu le 28 août.

• Le Tribunal de police de La Chauxde-Fonds était présidé par Mme Valentine Schaffter, suppléante.

SERVICES RELIGIEUX

La Chaux-de-Fonds

Eglise réformée évangélique. -GRAND-TEMPLE: Di, 9 h45, culte -M. Molinghen; sainte cène.

FAREL: 9 h 45, culte - M. Vanderlin-ABEILLE: Di, 9 h 45, culte – M. Bel-

jean; sainte cène. LES FORGES: 10 h, culte - M. Mo-

SAINT-JEAN: 9 h 45, culte M. Ger-

ber; sainte cène. LES EPLATURES: 10 h, culte - M.

A.- L. Simo; sainte cène. 20 h 15, moment de prière œcuménique pour le prêtre S. Mkhatshwa et tous les autres pri-

HÔPITAL: Di, 9 h 50, culte - M. Ke-

LES PLANCHETTES: 9 h 45, culte M. Béguin; sainte cène.

LES BULLES: 20 h 15, culte M. Béguin; sainte cène. LA SAGNE: Di, 9 h 30, culte - M. de

Montmollin. Deutschsprachige Kirchgemeinde

(Temple-Allemand 70). - So, 20.15 Uhr, Abendgottesdienst. Eglise catholique romaine. -

NOTRE-DAMÉ DE LA PAIX: Sa, 17 h 30, messe. Di, 9 h 30, messe (chorale);

SACRÉ CŒUR: Sa, 14 h, messe en portugais; 18 h, messe. Di, 9 h, messe en italien, 10 h 15, messe, 11 h 30, messe en espagnol.

HÔPITAL: Di, 8 h 55, messe.

LA SAGNE: Pas de messe. Eglise catholique chrétienne. Eglise Saint-Pierre (Chapelle 7). - Di, 9 h 45,

Grand-messe Première Eglise du Christ Scientiste (Crêtets 91). – Di, 9 h 45, culte et école du dimanche. Me, 20 h, réunion de témoignages.

Eglise adventiste (10, Jacob-Brandt). – Sa, 9 h, étude biblique; 10 h 15, culte. Ma, 20 h, cercle d'études.

Communauté israélite (synagogue, Parc 63). - Ve, 19 h, culte et prédication. Sa, 9 h 15, culte.

Eglise Néo-Apostolique (Chapelle Combe-Grieurin 46). - Di, services divins supprimés (rénovation de la chapelle). Voir Le Locle.

Témoins de Jéhovah (Jacob-Brandt 61). - Ma, 17 h 45, étude biblique. Je, 19 h 15, école théocratique - réunion de service. Sa, 17 h 30, discours public - étude de la Tour de Garde.

Eglise mennonite (Chapelle des Bulles). - Di, 10 h, culte.

Evangélisation populaire (Jaquet-Droz 25). – Di, 9 h 45, culte.

Eglise évangélique libre (Parc 39). – Di, 9 h 25, prière; 9 h 45, culte par le pasteur René Verd. Garderie d'enfants. Ecole du dimanche en vacances. Les autres activités de la semaine sont supprimées. Sa, 15 h, groupe de jeunes: Evangélisation sur la place Sans-Nom, suivie d'un souper canadien et soirée de

Eglise de Dieu (Paix 87). - Etude biblique: chaque ve à 19 h 45, Service d'adoration: le di à 9 h 45 ou 17 h 45, (en alternance). Renseignements sur le programme mensuel: Ø 23 23 94. Pasteur F. Le Picard.

Eglise évangélique de Réveil (Nord 116). - Di, 9 h 30, culte avec sainte cène. Me, 20 h, réunion de prière et partage biblique.

Action biblique (Jardinière 90). - Di, 9 h 45, culte: Noé et son message. Me, 14 h, Club «Toujours Joyeux» pour les enfants. 20 h, nouvelles missionnaires et prières. Ve, 19 h, groupe des adolescents

Armée du Salut (Numa-Droz 102). -Di, 9 h 45, culte.

Eglise de Jésus-Christ des saints des derniers jours (rue du Collège 11). - Di, 9 h, prêtrise, Société de Secours, Primaire; 10 h, école du dimanche; 10 h 50, sainte cène.

La Fraternité (Eglise évangélique Baptiste - Soleil 7). - Sa, 20 h, partage. Di, 9 h 45, culte avec sainte cène et école du dimanche. Ma, 20 h, prière. Je, 20 h,

étude biblique avec Lucien Vouillamoz. Texte de la semaine: Rom. VIII: 25. Mais si nous espérons ce que nous ne voyons pas, nous l'attendons avec persévérance.

Stadtmission, (Musées 37.) – So., 9.45 Uhr, Gottesdienst mit Prediger Walter Dolder, Mamishaus. Di., 14.30 Uhr, Seniorentreff. Mi., 20.15 Uhr, Jugendgruppe Stami-Treff. Do., 20.15, Gebet und Bibelabend. Fr., 20.15 Uhr, Jugendgruppe Mitarbeitertreff. Hinweis: Mi., 26.8.87/20.15 Uhr, Filmabend «JESUS» - der Mann, der in keine Schema passt ein weltbekannter Film über das Leben von Jesus Christus!

Le Locle

Eglise réformée évangélique. -TEMPLE: Di, 9 h 45, culte, M. J.-F.

CHAPELLE DU CORBUSIER: Di, 9 h 15, culte avec sainte cène, M. E. Perrenoud. Pas de services de jeunesse.

LES BRENETS: Di, 9 h 45, culte. LA BRÉVINE: Di, 10 h 15, culte, Maurice Robert.

LA CHAUX-DU-MILIEU: Di, 9 h, culte Maurice Robert.

LES PONTS-DE-MARTEL: Di, culte à 9 h.

Deutschsprachige Kirchgemeinde Le Locle (M.-A.-Calame 2): 9 h 45, Uhr Morgengottesdienst.

Eglise catholique romaine Le Locle Sa, 17 h 30, messe. Di, 9 h 30, messe; 10 h 45, messe en italien.

Eglise catholique romaine, Les Brenets. - Sa, 19 h, messe.

Eglise catholique romaine Le Cerneux-Péquignot - Di, 9 h 45, messe à

Eglise catholique romaine, Les Ponts-de-Martel: Di, pas de messe.

Eglise Apostolique Evangélique indépendante (Grand-Rue 32). - Di, 9 h 30, culte. Je, 20 h, réunion de prière ou étude biblique.

Témoins de Jéhovah (France 14). -Ma, 19 h 15, école théocratique; 20 h, réunion de service. Sa, 17 h 45, étude de la Tour de Garde; 18 h 45, discours public. Je, 19 h, étude biblique.

Eglise Néo-apostolique (Chapelle Girardet 2 a). - Services divins, di, 9 h 30, (français/italien) et 20 h, (français).

Eglise évangélique libre (angle Banque-Bournot). Di, 8 h 45, prière. 9 h 30, culte. Reprise de l'école du dimanche. Par beau temps, dès après le culte, sortie en famille à La Tourne (ferme S. Michaud) - Pique-nique, jeux pour les enfants. Pas de torrée. Chacun est prié de prendre sa boisson, thé v compris. Lu, 20 h, Rencontre des monitrices et moniteurs, Mi-côte 5. Je, 20 h, Etude biblique

Armée du Salut Le Locle (Marais 36). - Di, 9 h 15, prière; 10 h, culte, 20 h, réunion d'Evangélisation. Lu, 9 h 15, prière. Je, 20 h, étude biblique.

Armée du Salut Les Ponts-de-Martel. 9 h 45, prière, 10 h, culte. Service au Home de la Sagne. Lu, 20 h, prière. Ma, 18 h 30, Club des jeunes. Me, 12 h, Dîner en commun, 19 h 30, fanfare, 20 h 30,

Action biblique (Envers 25). – Di, 9 h 30, culte; 20 h, réunion de prières. Me, 13 h 30 reprise du Club Toujours Joyeux; dès 17 h, Groupe JAB pour les adole-

C'est parfois chouette d'être une mouette

Nous avons du bonheur une idée qui tire du côté du parapluie: être heureux, c'est vivre sans ennuis, sans tracas, sans embêtement de toute sorte, à l'abri de tous pépins en somme.

Il faut dire qu'il y a un zeste de santé dans cette conception spontanée. Personne n'aime, et avec raison, les revers et autres retours de fortune. C'est pourquoi, même si l'on n'est pas supertitieux, il faut éviter la fréquentation des oiseaux de mal-

A propos d'oiseaux... Laissez-moi attirer votre attention sur la mouette. Son art, c'est qu'elle sait utiliser tous les vents: voilà un vent favorable, elle se laisse glisser et porter à la surface de la mer, jouant avec les écumes; voilà un vent défavorable, elle se bagarre et lutte avec cette force invisible; apparaît un vent contraire, ailes cambrées, elle résiste et en profite pour prendre de l'altitude.

Et nous autres terriens, qu'allons-

nous faire des vents contraires qui fouettent notre existence?

Saurons-nous être comme la mouette, et comme elle, saurons-nous les utiliser pour mieux nous découvrir, pour mesurer nos forces et entrevoir nos limites?

Sans combat contre (et avec) le vent, il n'y a pas de vie de mouette digne de ce nom.

Sans lutte contre et avec les résistances que nous opposent parfois les circonstances de notre vie, notre bonheur deviendrait fade et sans consistance.

Décidément, le bonheur, c'est un drôle de mot: il est investi de tellement d'attentes!... et à vouloir l'abriter coûte que coûte sous notre parapluie, il risque fort de nous échapper.

Alors, bonheur/parapluie ou bonheur/mouette?

Il ne s'agit certes pas de s'exposer inutilement, mais quand dans ma vie soufflent des vents contraires, j'essaie de m'inspirer du génie de la mouette.

Félix Moser

En toute saison L'IMPARTIAL votre source d'informations

LE LOCLE



magasiniermanutentionnaire

pour préparation des commandes, chargement, déchargement, entretien des caves à fromage. Travaux variés. Entrée tout de suite ou à convenir.

emballeuse

Horaire: le vendredi environ 4 à 6 heures, pour emballage de tommes. Entrée

Du 24 au 26 août 1987, 3 jours

PARIS

Du 27 août au 10 septembre 1987,

PESARO/ADRIATIQUE

Fr. 850.-, pension complète

Du 10 au 17 octobre 1987, 8 jours

ROSAS/COSTA BRAVA

Fr. 495.- pension complète

LIDO DEGLI

ESTENSI/ADRIATIQUE

Hôtel*** pension complète

Fr. 425.-

Renseignements et inscriptions

André Stauffer, Le Locle,

Michel Bailly, Saint-Imier

© 039/31 49 13

© 039/41 43 59 (bureau)

© 039/41 25 45 (privé)

petit déjeuner Fr. 275.-

Ø 039/37 12 59



BOLETS



Les Petits-Ponts 039/37 12 16

Occasions Automatiques et

expertisées, prix Toyota Cressida, RV 20, Golf GLS, 1980

Golf GLS, 1979 Station Shell Ø 039/23 16 88

Je cherche

maisons locatives

toute Suisse! (pas de nouveaux bâtiments) paiement

comptant!

à construire!

Selon votre désir Du-8 au 15 septembre 1987, 8 jours j'échange votre maison locative à rénover contre un projet immobilier

> Veuillez communiquer votre adresse sous chiffre 80-539165 à ASSA Annonces Suisses SA, 2501 Bienne



Ville du Locle

met au concours par suite de la démission honorable du responsable des stations Eau et Gaz, un poste de

mécanicien électricien

évent. monteur électricien

aux Services Industriels.

Qualités requises:

être porteur d'un certificat fédéral de capacité, être habile et consciencieux

Traitements et obligations légaux.

Entrée en fonction: de suite ou à convenir.

Adresser les offres manuscrites avec curriculum vitae à la direction des Services Industriels, av. du Technicum 21, 2400 Le Locle, jusqu'au 30 août 1987.

Le Conseil communal



Ville du Locle

La ville du Locle met au concours un

conservateur

pour le Musée des Beaux-Arts

Pour ce poste à temps partiel, nous demandons:

- un intérêt évident pour les Beaux-Arts
- des qualités de gestionnaire et d'organisa-

Conditions:

- salaire selon échelle des traitements
- entrée en fonction: immédiate ou à
- obligation de domicile au Locle

Pour tous renseignements, prière de s'adresser au Dicastère des Finances de la ville du Locle (©039/31 62 62)

Les postulations doivent parvenir jusqu'au 27 août 1987, à Ville du Locle, Direction des Finances, Hôtel de Ville, 2400 Le Locle

Nous voici aux portes de l'hiver, c'est

l'occasion

de gagner de l'argent en nous consultant.

Nous sommes une entreprise qui peut résoudre tous vos problèmes de chauffage et sanitaire.

Votre brûleur n'est-il plus conforme aux prescriptions du Service cantonal de l'environnement?

Votre chaudière n'est-elle pas conçue pour une combustion optimale selon les techniques récentes ou bien

Si cela est le cas, alors profitez de notre

offre exceptionnelle d'automne

- sur les brûleurs à mazout et gaz «Cuenod ou Oertli»:
- sur les générateurs de chauffage «Cuenod ou Oertli»;
- sur les chaudières.

Tondat Moreno & Virginio

Banque 13 - 2400 Le Locle - Ø 039/31 21 21

Service 24 heures sur 24.

L'offre est valable jusqu'au 30 novembre 1987.

ITTWER

BENICASIM

Costa del Azahar (Espagne)

9 jours, Fr. 698.- pension complète

Renseignements et inscriptions: Neuchâtel, rue Saint-Honoré 2, (038) 25 82 82





Fourgon

VW Transporter

59 000 km, 1981,

expertisé prix

Opel Rekord Break 1980, expertisé, Fr. 2 800.-039/44 16 19

Haricots

à cueillir Fr. 2.-/kg Rte camping TCS Gampelen Ø 032/83 23 35 dès 16 heures sauf dimanche

Chats. chatons, et chiens

cherchent bons maitres pour attachement réciproque durable. Société protectrice des animaux, Hôtelde-Ville 50 b, Ø 039/28 64 24



tis(18-75 ans) cherchent contacts vue mariage avec Suisses-/ses de tous âges. Envoyez vite vos nom et adresse au Centre des Alliances IE, 5, rue Goy, 29106

Quimper (France). Importante documen tation en couleur envoyée par retour. C'est gratuit et sans

engagement.

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix d'une région

Convention de jeux «divers et d'été» ce week-end

«Battle Car» autour du parc de l'Ouest Le mille-pattes du HCC

Depuis hier et jusqu'à dimanche se déroule du côté du parc de l'Ouest la Convention d'été de l'Association Chazam. Convention qui rassemble les amateurs de la nouvelle génération des jeux dits de société. Le bon vieux Monopoly y est remplacé par un pléïade de jeux de rôle, de stratégie et de simulation, enfants de la civilisation des loisirs. Ce samedi après-midi, la Convention propose démonstrations et initiations, au parc de l'Ouest s'il fait beau, dans ses locaux juste en face s'il pleut.

Sky-Gab (René Zaslawsky et Georges-André Brugger), «laboratoire en orbite autour du monde des jeux», a préparé cette sept, ou huitième convention de jeux pour la compte de Chazam, association de joueurs. Au programme de ce long week-end, des parties diverses puisées parmi les quelque 200 jeux que possède ce club de passionnés. Mais aussi des tournois autour de quelques pièces

Samedi après-midi, la Convention accueille les néophytes. Pour les faire entrer dans le monde des jeux par le biais de l'«Ascension-Géant» et du «Blocade-Géant», deux jeux de parcours. Ils ressemblent à des labyrinthes, le premier en trois dimensions, le second en deux, dans lesquels les joueurs déplacent des pions.

La soirée est elle consacrée aux jeux de rôles. Des histoires à choix multiples dans lesquels s'embarquent les joueurs devenus personnages. Les uns font une croisière étrange, les autres rencontrent fées et dragons au détour du pont-levis d'un château, ou se baladent dans l'espace à la recherche d'un satellite qui ne répond plus. L'aventure de ce samedi

soir est elle aussi ouverte aux nouveaux venus pour initiation aux jeux de l'imaginaire sauce médiévale, fantatisque et futuriste.

Dimanche après-midi, après les «jeux divers» du matin, nouvelle animation particulière: une grande partie de «Battle Car». Ce jeu tire substance du thème «mad maxien». Des pièces de cartons y figurent des voitures blindées bien armées en mission... le long de rues chauxde-fonnières. La partie préparée par Georges-André Brugger se joue en effet sur la base d'un plan de la ville dont il a agrandi la portion autour du parc de

Les Conventions de Chazam rassemblent généralement une cinquantaine de participants dont une moitié de Chauxde-Fonniers. Des Belges et des Français sont aussi attendus qui connaissent bien «les fous de jeux» chaux-de-fonniers formant l'un des clubs les plus dynamiques, en Suisse romande. Outre au parc de l'Ouest, la convention se déroulera également au Café de l'Univers et dans les locaux de Chazam, rue du Parc 37, à



URGENT

Cherchons

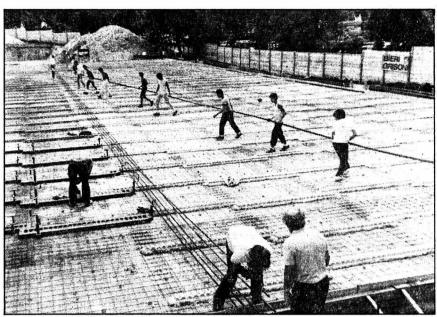
OUVRIÈRES

Pour la production et le contrôle. Tél. 039/23 04 04 entre 9 h et 11 h

PERDU

une petite chatte tricoline, quartier Bel-Air. Tél. 28 41 00

Pose de la tuyauterie à la nouvelle patinoire



Pour poser les tuyaux de refroidissement de la nouvelle patinoire, à ciel ouvert, au Centre sportif des Mélèzes, la commune a fait appel à la collaboration du Hockey-Club de La Chaux-de-Fonds (HCC). Deux équipes de douze novices et juniors du club, âgés de 15 à 20 ans, ont été réquisitionnés pour jouer au millepattes hier après-midi. Ils ont posé le tiers des 22 km de tuyauterie par section de tuyaux de 60 m de longueur.

Le HCC a juste pu trouver le nombre de bras nécessaires, les vacances ne sont en effet pas tout à fait finies. Mais c'est bien volontiers que le HCC a rendu ce service, lui qui attend avec une impatience compréhensible l'ouverture de cette deuxième surface de glace. Celle-ci est prévue pour fin octobre.

chaux-de-fonnières

(rn-photo Impar-Gerber)

Suite des informations

Organisation: Office du tourisme en collaboration avec

CONCERT APÉRITIF

Place du Carillon

PUBLICITÉ

La Chaux-de-Fonds

Demain - 10 h 30

Emile de Ceuninck, carillonneur officiel du MIH, et la Famille Parel (folklore suisse)

En cas de temps incertain, le 181 renseigne 1 heure avant le concert.

le journal LIMPARTIAL

et son district

Remise de diplômes à l'Ecole de nurses

La symphonie du Nouveau-Monde

Métier encore fort peu connu que celui de nurse; la définition de ce mot niveau médical notamment, que les étutrouvée dans un dictionnaire pourtant réputé pour ses mises à jour constantes en donne une image de style rétro, d'ambiance belle époque: nurse égale nourrice anglaise ou domestique qui s'occupe exclusivement des soins à donner aux enfants. Les jeunes filles rencontrées hier lors de la cérémonie de remise de diplômes de l'Ecole neuchâteloise du même nom n'en ont pourtant pas l'allure. Bien au contraire; elles sont la preuve, à l'aube du XXIe siècle, que cette profession a évolué, car cette activité s'est étoffée d'une présence éducative non négligeable.

René Zaslawsky et Georges-André Brugger devant l'«Ascension-Géant», un labyrinthe

en trois dimensions. (Photo Impar-Gerber)

Ce phénomène est bien évidemment lié à l'enseignement prodigué deux ans durant, d'abord sur les bancs de l'école installée au Locle, puis au cours de stages pratiques. Cette quatrième volée, baptisée symphonie, n'a pas failli à la règle. Dans son message, René Felber conseiller d'Etat - n'a pas manqué de le souligner en constatant l'essor pris par l'école dépassant les limites territoriales

Pour cinq magistrats, il ne coulait pas

Au Locle Nouvelle conseillère générale

Lors de sa séance du 12 août dernier, le Conseil communal de la Mère-Commune a proclamé élue Louise Jambé, suppléante de la liste socialiste, en remplacement de Jean-Claude Perrin, démisionnaire, (comm-paf)

PUBLICITÉ =

Résultats de la loterie du motocross à la Combe de Monterban, au Locle, le week-end dernier

> 1er prix: une moto, No du billet 6427

2e prix: un vélomoteur, No du billet 6397

3e prix: un vélo bicross, No du billet 5787

de source d'imaginer une telle formation quelques années en arrière. En effet, plusieurs questions se posaient alors: que faut-il exiger d'une nurse aujourd'hui? Ne va-t-on pas au-devant de problèmes de chômage? Quel bassin de recrutement était celui de cette école? Actuellement, toutes ces interrogations se sont transformées en réponses qui ont toutes donné satisfaction. Il a bien sûr fallu moderniser les méthodes et les jeunes filles concernées sont devenues conscientes de leurs responsabilités envers les enfants qu'elles auront à charge.

FOULE DE CONNAISSANCES

Représentant de la Commission d'école, Pierre Pilloud - médecin-chef du service de pédiatrie des hôpitaux de Neuchâtel - s'est déclaré très impressionné par la foule de connaissances, au

diantes doivent avoir. Nul doute qu'elles sauront en faire la synthèse, afin de les utiliser à bon escient; car le but de cette formation n'est pas de fabriquer des «infirmières pédiatriques au rabais». Il a terminé en souhaitant que cette symphonie ne sera pas inachevée, mais prometteuse à l'image de celle du Nouveau-

Les objectifs poursuivis par l'école, selon les paroles de la directrice Jane Gschwend sont d'aider les jeunes à se réaliser et à prendre conscience de l'importance qu'elles auront face au développement des enfants; car ils seront porteurs de ce qu'elles leur auront transmis. Pour ce faire, la générosité en est l'inestimable passe-partout. Bon, charitable, humain, courageux, gentil; bien que ces mots soient souvent utilisés péjorativement, ils sont la clé de la réussite. Tout cela avec l'enthousiasme voulu, de manière à en être porteur et contagieux!

SAVOIR ÊTRE AVANT TOUT

Président du Conseil de fondation et président de la ville, Jean-Pierre Tritten a relevé que cette journée est l'aboutissement d'une longue période de formation. Il faudra maintenant mettre en exergue

FRANCE FRONTIÈRE

L'hôtelier n'était pas presbyte Drôles d'ecclésiastiques

Perplexe, le directeur d'un hôtel de Besançon lorsque récemment des clients lui remettaient un chèque pour régler leur chambre. Les deux hommes, qui avaient passé la nuit dans son établissemnt, utilisaient en effet un chéquier à l'intitulé assez spécial. Le libellé était au nom du presbytère de la paroisse de Vonas dans l'Ain et Eugène Meyer, 34 ans, qui a remis le chèque au directeur, lui expliqua qu'il était un ecclésiastique en voyage.

Le personnage ne devait vraiment pas

coller avec le titre dont il se parait... puisque l'hôtelier s'est empressé d'alerter la police. Eugène Meyer, sans domicile fixe ni profession, et Roger Jeanton, un retraité bisontin de 63 ans, bien connu des services de police, ont été cueillis à la gare lorsqu'ils tentaient de prendre le train.

L'enquête a rapidement permis d'établir que Eugène Meyer avait cambriolé dernièrement le presbytère de la paroisse de

(pr.a.)





Les quinze nouvelles nurses: un métier encore méconnu. (Photo Impar-Favre)

les connaissances acquises, le savoir-faire mais aussi et surtout le savoir-être. Chez un enfant, tout se joue avant cinq ans et chacun des actes de la nurse, sa sensibilité à promouvoir l'éveil, sa réceptibilité à l'émotion marqueront la vie future, l'épanouissement des gosses qui lui seront confiés.

A l'échelon de notre région, la nurse par un sens parfait de la minutie et de la précision - est le substitut moderne de la fine horlogerie qui a essaimé aux quatre

COL-DES-ROCHES

Voiture sur le flanc

Un conducteur de Paris, M. C. F. circulait hier à 11 heures en direction de la douane du Col-des-Roches. A la sortie ouest du tunnel, en bifurquant à gauche, il est entré en collision avec la voiture pilotée par M. E. F. du Locle, qui arrivait des Brenets. Sous l'effet du choc, la voiture de M. F. qui tirait une remorque, se coucha sur le flanc. Dégâts.

En toute saison, L'IMPARTIAL votre source d'informations

coins de la planète. Ces discours ont été entrecoupés par des interludes musicaux interprétés par Nadia, François et Claude Trifoni du Locle et par la volée aquarelle. PAF

Le palmarès La remise des diplômes aux nou-

velles nurses a été faite par Luce Felber, présidente de la Commission d'école. Elle a tenu à rappeler que la volée 1985-1987 se caractérisait par le fait que les jeunes filles venaient de tous les horizons du monde. En voici les noms: Valérie Buschini, Boudry; Paola Diener, Biasca (TI); Dominique Giger, Boveresse; Christiane Henzen, Nidau (BE); Catherine Heimann, Peseux; Martine Huguelet, Cortaillod; Nathalie Knuchel, Moutier, Elise Ouedraogo, Ouagadougou (Haute-Volta); Christiane Rais, Corcelles; Ursula Scetrini, Corippo (TI); Davy Srou, Bienne; Laurence Tschanz, Rochefort; Michèle Voisard, Les Pommerats (JU); Géraldine Vuilleumier, Chézard; Nicole Worp, Cortaillod. (paf)

Procès-verbal officiel de la séance 25 mai 1987, à 19 h 45, à la salle

Présidence de M. Jacques-André Choffet, président.

33 membres sont présents.

Membres excusés: Mme Dominique Gindrat, MM. Bernard Gogniat, Willy Humbert, Denis Maillard, Jean-Claude Perrin, Elio Peruccio, Mme Marie-Louise Schranz, M. Hermann Widmer.

Le Conseil communal assiste in corpore à la séance.

Correspondance

M. Jacques-André CHOFFET, président, signale qu'une invitation est parvenue au Conseil général pour l'exposition «un avenir pour notre passé» qui aura lieu à Neuchâtel.

Règlement de la Clinique dentaire scolaire du Locle

Mme Evelyne FATTON, radicale, annonce que son groupe acceptera ce rapport sans que des remarques particulières soient à faire.

M. Jean BLASER, pop, annonce également que son groupe acceptera le rapport. Toutefois l'orateur a l'impression que la rédaction de l'article 2 du règlement est imprécise, tout comme celle des articles 13 et 19. En effet, à l'article 2, l'intervenant souhaite que la Commission de la Clinique dentaire propose plutôt qu'elle n'édicte son propre règlement.

Pour M. Jean Blaser, l'article 13 manque également de clarté, compte tenu qu'il n'est pas fait mention de l'ETS qui est une école se trouvant au Locle. L'intervenant estime que le Conseil communal peut conclure des conventions particulières avec d'autres communes du district.

L'orateur souhaite également que l'article 19 soit plus souple et qu'une formule pratique soit trouvée. De plus, il faut éviter d'enlever le caractère social qui existe à la Clinique dentaire. C'est pourquoi, il sera proposé une modification de rédaction de cet article allant dans ce sens: «Lorsque la valeur du point SSO, soins pour la jeunesse, est modifiée, la nouvelle valeur du point de la Clinique peut être adaptée au nouveau tarif».

Mme Lucette MATTHEY, socialiste, se déclare satisfaite par ce rapport et annonce que son groupe l'acceptera. En effet, l'institution gardera son caractère social. L'intervenante estime comme un bienfait le côté prophylactique existant à la Clinique. Mme Matthey se dit satisfaite par l'article 13 qui est proposé et visant à permettre l'accès à la Clinique dentaire aux étudiants et apprentis. Mme Matthey tient à remercier la dentiste scolaire pour son activité et lui souhaite une heureuse retraite. Quant à la méthode tarifaire, l'intervenante demande si la LAMPA pourrait être retenue comme critère.

S'exprimant au nom du groupe libéralppn, Mme Madeleine VETTIGER, annonce que son parti acceptera le rapport puisque la Clinique a largement démontré ses preuves. L'oratrice tient à remercier le personnel de la Clinique. L'intéressée aimerait savoir, à titre d'information, si les mêmes tarifs sont appliqués ailleurs.

M. Pierre BROSSIN, radical, demande que les amendements déposés par le groupe popiste soient remis à chacun, de manière à pouvoir en discuter, ce qui est fait.

M. Jean-Pierre TRITTEN, président de la ville, remercie les différents groupes pour l'accueil réservé à ce rapport. Il rappelle que la Clinique dentaire a un caractère social et que l'actuelle dentiste scolaire prendra sa retraite à la fin de l'année scolaire. Un nouveau dentiste a été engagé. Il s'est agi de trouver un dentiste polyvalent. M. Tritten précise la formation du candidat engagé qui pratique l'orthodontie fixe. Les dentistes de la place ont accueilli favorablement l'engagement de ce nouveau dentiste, compte tenu qu'il n'y en a qu'un pratiquant l'orthodontie fixe à La Chaux-de-Fonds.

Au sujet de la méthode de facturation, M. Tritten précise que la pratique n'est pas modifiée et qu'en 1582, le législatif avait admis l'augmentation des tarifs ainsi que l'adaptation de ceux-ci lorsqu'il y a augmentation du point. Dans les autres cliniques, le président de la ville déclare qu'il est tenu compte du revenu des parents ainsi que du nombre des membres de la famille qui sont soignés. Au Locle, poursuit l'orateur, la fiscalité corrige cette pratique qui donne satisfaction.

Au niveau de l'article 13, le Conseil communal avait une proposition d'amendement à formuler allant dans ce sens: «La Clinique est destinée aux élèves fréquentant les écoles de la commune du Locle jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire. L'accès à la Clinique dentaire est également destiné aux étudiants et

apprentis domiciliés sur le territoire communal jusqu'à l'âge de 20 ans».

Avant d'ouvrir la discussion sur les différentes propositions d'amendements, le Conseil général, à l'unanimité, admet l'entrée en matière en prenant en considération le rapport.

M. Jean-Pierre TRITTEN, président de la ville, déclare que l'exécutif propose d'entrer en matière pour les modifications des articles 2 et 13. Toutefois, un petit problème se pose à l'article 13 au sujet de l'Ecole enfantine, puisque cette école n'est pas obligatoire.

M. Pierre BROSSIN, radical, considère les propositions du pop intéressantes, mais compte tenu des explications du Conseil communal, il serait peut-être souhaitable de suivre celui-ci, bien qu'une ambigüité subsiste avec l'Ecole technique, puisque l'exécutif n'est pas maître de ce règlement.

M. Jean BLASER, pop, précise qu'effectivement, son groupe a omis de prendre en considération les jardins d'enfants dans la rédaction de l'amendement de l'article 13.

Mme Anna BOTTANI, pop, demande quels sont les étudiants qui sont pris en considération dans l'amendement prévu par le Conseil communal.

Pour M. Frédéric BLASER, pop, la formule proposée par le Conseil communal au sujet de l'ouverture de la Clinique aux étudiants, paraît ambigüe. L'intervenant relève que l'ETLL est une école du Locle et que le Conseil communal se doit d'être plus clair. Pour M. Blaser, il y a deux sortes de conventions, soit celles qui sont soumises au Conseil communal et celles que celui-ci peut faire pour des questions administratives et pratiques.

M. Roger DÄLLENBACH, socialiste, considère comme déplaisante la notion de 20 ans, puisque des élèves de l'ETLL pourraient être plus âgés.

M. Jean-Pierre TRITTEN, président de la ville, rappelle la loi et précise qu'un contrôle doit être fait durant la scolarité obligatoire. Il signale que pour les jeunes gens, un contrôle est fait à l'Ecole de recrues et il se révèle souvent des résultats catastrophiques. Pour l'intervenant, il paraît logique pour un service public communal, que ce soit les résidents qui puissent en bénéficier. Le président de la ville précise qu'il n'y aura pas de contrôles pour les ieunes qui ne sont pas domiciliés au Locle. Il déclare encore que le Conseil général a à se prononcer sur un principe et que le Conseil communal est chargé de l'exécution.

M. André CATTIN demande si les élèves fréquentant les écoles privées seront pris en considération.

M. Jean-Pierre TRITTEN, président de la ville, précise que seuls les élèves venant des écoles publiques seront pris en considération. Il déclare encore que le Conseil communal refusera l'amendement proposé par le pop concernant l'article 19, compte tenu que c'est le Conseil général en 1982 qui a admis, lorsque la valeur du point SSO est modifiée que la valeur du point de la clinique soit automatiquement adaptée au nouveau tarif.

M. Pierre BROSSIN, radical, demande ce qu'il en est des apprentis loclois qui suivent leur apprentissage ailleurs, par exemple à Colombier.

M. Jean-Pierre TRITTEN, président de la ville, répond que c'est le domicile qui fait foi.

M. Pierre BROSSIN, radical, prie de l'excuser de ne pas avoir vu cette disposition. Il demande si le Conseil général accepte en fait de déléguer au Conseil communal son règlement.

Le législatif passe en revue le règlement article par article.

A l'art. 2, l'amendement du pop visant à modifier les lettres a) et h), est accepté à l'unanimité. Le texte est le suivant

lettre a) Elle propose son propre règlement qui est adopté par la Commission scolaire et ratifié par le Conseil général.

lettre h) Elle se prononce sur toutes les modifications des principes des tarifs de la Clinique qui sont adoptés par la Commission scolaire et ratifiées par le Conseil général.

A l'art. 13, M. Pierre BROSSIN, radical, par le biais d'un amendement, souhaite la rédaction suivante:

Le Conseil communal peut proposer des conventions particulières avec d'autres communes du district.

Soumise au vote, cette proposition de modification est rejetée par 17 voix contre 10. En conséquence, l'article 13 est accepté par 28 voix contre 3 rédigé ainsi:

La Clinique est destinée aux élèves fréquentant les écoles de la commune du Locle jusqu'à la fin de la scolarité obliga-

Le Conseil communal peut conclure des conventions particulières avec d'autres communes du district. L'accès à la Clinique dentaire est également destiné aux étudiants et apprentis domiciliés sur le territoire communal jusqu'à l'âge de 20 ans.

A l'Art. 19, l'amendement du groupe popiste rédigé ainsi: lorsque la valeur du point SSO «soins pour la jeunesse» est modifiée, la nouvelle valeur du point de la Clinique peut être adaptée au nouveau tarif, est soumis au vote. Il est rejeté par 25 voix contre 6.

Au vote d'ensemble, le Conseil général, à l'unanimité, accepte le règlement de la Clinque dentaire scolaire du Locle du 30 mars 1987 comprenant 26 articles y compris les amendements précités.

Vente d'une parcelle de terrain aux Cardamines

M. Charly DÉBIEUX, conseiller communal, directeur des Travaux publics, signale que la pose des gabarits a été demandée au constructeur par le Conseil communal. A la vue de ceux-ci, des oppositions ont été formulées, dont deux peuvent être considérées comme valables, mais plusieurs comme assez amusantes, compte tenu que les plans n'ont même pas été consultés par les opposants. M. Débieux relève qu'il est d'un intérêt communal de construire cet immeuble, d'où le pourquoi du nouveau plan qui est remis à chacun ce soir.

M. Fernand BEAUMANN, radical, annonce que son groupe acceptera ce rapport, compte tenu de la solution meilleure qui est proposée ce soir.

Mme Hélène SCHAEFER, libérale-ppn, dit sa satisfaction de voir une société du bas du canton venir au Locle et félicite donc Caroval. En effet, cette société marque un optimisme pour l'avenir de notre ville. L'oratrice, tout en annonçant que son groupe acceptera ce rapport, se demande si l'on va se préoccuper de la sécurité des enfants dans ce secteur.

M. Roger DÄLLENBACH, socialiste, se déclare content que le Conseil communal ait trouvé une solution. Le groupe socialiste acceptera donc ce rapport. Pour M. Dällenbach, le problème de la limitation de vitesse doit être étudié à cet endroit.

Mme Anna BOTTANI, pop, annonce que son parti acceptera ce projet et salue la construction de plusieurs garages. Elle demande si des aménagements extérieurs seront destinés aux enfants. L'oratrice estime aussi que la limitation de vitesse à cet endroit doit être revue en introduisant par exemple le 30 km/h.

M. Claude LEIMGRUBER, pop, constatant que la rue des Cardamines est engorgée, que le législatif vient de vendre une parcelle de terrain aux Primevères, demande s'il se trouve encore des parcelles mises en vente en notre ville. M. Leimgruber demande également si le croisement de véhicules pourra s'effectuer normalement à la rue des Cardamines et si le collège de la Jaluse pourra acqueillir les élèves de ce quartier.

M. Charles-André WEHRLI, libéralppn, demande si la construction d'un deuxième immeuble est envisageable avec la solution qui est proposée ce soir.

Concernant les problèmes de circulation aux rues des Primevères et des Cardamines, M. Pierre BROSSIN, radical, constate qu'ils sont bien réels et rappelle sa motion qui est toujours en suspens. Il dit qu'on peut se permettre certaines dérogations au niveau de la loi sur la circulation routière et qu'en instaurant un sens unique ou en organisant la circulation de façon différente à cet endroit, plusieurs problèmes seraient réglés. M. Brossin dit avoir, par son intervention, d'ores et déià développé sa motion.

M. Charly DÉBIEUX, conseiller communal, directeur des Travaux publics, s'adressant à Mme Anna Bottani, déclare qu'il y aura la création d'une place de jeux à cet endroit. Le Conseil communal l'a d'ailleurs exigée lors de la sanction préalable.

Concernant le problème des voitures, le directeur des Travaux publics tient à préciser que lorsque les premières habitations ont été implantées, il s'agissait de HLM, donc il n'était pas question pour les locataires de posséder une voiture. En conséquence, on a dû subir l'évolution. Maintenant, lorsque nous délivrons une sanction, nous exigeons des places de parc ou des garages, ceci à raison d'une unité pour 3 pièces d'appartement.

S'adressant à M. Leimgruber, le directeur des Travaux publics déclare que les parcelles encore en vente sont celles situées dans la zone industrielle, mais réservées pour des exploitations industrielles. Il reste une parcelle à disposition à la rue Gérardmer, mais la commune se la réserve.

M. Débieux pense que l'accueil des élèves au collège de la Jaluse ne devrait pas poser de problème, les collèges de quartier ayant été conçus pour recevoir les élèves des quartiers populeux.

De plus, le Conseil communal va inter-

venir auprès des constructeurs pour

qu'ils ripent leur immeuble contre celui

de Cardamines 20. M. Débieux répète qu'il se déclare surpris du peu de sérieux de certaines oppositions, puisque seules celles émanant des propriétaires des immeubles Cardamines 8 et Colline 17 pouvaient être prises en considération. M. Débieux espère que le Conseil communal a résolu ce problème de bonne manière.

M. Roger DÄLLENBACH, socialiste, souhaite avoir une réponse au sujet de la limitation de vitesse dans ce secteur.

M. Jean-Maurice MAILLARD, conseiller communal, directeur de police, dit que l'exécutif va entreprendre une étude de circulation dans ce secteur mais fait d'ores et déjà remarquer que l'Etat est restrictif pour accorder des limitations de vitesse inférieures à 50 km/h. M. Maillard déclare qu'il répondra de façon plus large lors de la discussion de la motion.

La discussion est close.

La prise en considération du rapport

est votée à l'unanimité. L'arrêté est mis en discussion.

Au vote d'ensemble, le Conseil général, à l'unanimité, autorise le Conseil communal à vendre une parcelle de terrain d'une surface de 1650 m² à détacher de l'article 6805 du cadastre du Locle à la rue des Cardamines, à la société Caroval et à l'atelier d'architecture de Pourtalès et de Chambrier SA au prix de 20 fr. le m².

Avenir de la SA de l'Hôtel des Trois Rois

M. Frédéric BLASER, pop, dit que face à ce projet, il sera au moins possible de résoudre le problème de la façade du café du commerce. Pour l'orateur, le projet envisagé permettra la construction au Locle d'un hôtel répondant aux demandes des clients d'aujourd'hui. M. Blaser pense qu'on ne réaménage pas un bâtiment pour faire des installations de l'an 2000. Aussi le groupe popiste approuve les intentions des promoteurs. Si certains regrettent que les capitaux viennent d'ailleurs, on peut également regretter que des Loclois n'aient pas eu l'idée de réaliser un tel projet. Pour M. Blaser, le Conseil communal devra exiger que l'immeuble qui remplacera le bâtiment du Café du Commerce soit dans le même style, alors que pour l'Hôtel des Trois Rois, la liberté doit être plus grande.

M. Blaser constate que l'opération proposée aujourd'hui se traduira par la suppression de la Société anonyme des Trois Rois ainsi que la suppression de la participation de la commune au capitalactions et occasionnera des dommages sur le prêt de la commune. L'orateur relève que l'ancien tenancier aurait dit qu'il aurait aussi racheté à 500 000 fr. si la Commune avait investi 2 millions. Il faut relever que la commune n'est pas sûre du résultat et que cette éventualité n'était pas dans l'intérêt de la ville. Pour M. Blaser, la perte de la commune s'élèvera à 262 286 fr. Aussi, le groupe popiste n'est pas d'accord sur l'idée de présenter ce projet sous la forme d'un rapport d'information. En effet, une telle décision doit faire l'objet d'un arrêté. La réduction de l'actif du bilan, (fortune) est considérée comme un engagement financier. La supression du prêt est aussi une dépense qui n'est pas dans les compétences du Conseil communal, M. Blaser cite les art. 50 et 51 de la loi sur les communes. De plus, ceci doit être considéré comme une aliénation conformément au réglement général de la commune. Selon l'intervenant, on ne peut pas interpréter que lorsque le Conseil général a décidé de prendre des actions, il prenait le risque d'assumer une perte. En conséquence, le groupe popiste déposera un amendement, bien que se ralliant à la solution qui est présentée ce soir. En effet, pour M. Frédéric Blaser, le droit référendaire doit exister en la matière. L'orateur rappelle que lorsque la commune veut acheter ne serait-ce qu'un m² de terrain, le Conseil communal doit passer par un vote du législatif.

M. Claude GRUET, socialiste, déclare que son groupe s'est penché sur ce rapport d'information et qu'il en a soupesé les bons et les mauvais aspects. L'orateur tient à remercier le Conseil communal d'avoir fait part de ses intentions. Cependant, le groupe socialiste reste perplexe devant la solution retenue. M. Gruet ne doute pas que de nombreuses études aient été faites et que d'autres solutions aient été recherchées. Il admet que les amateurs n'étaient pas légions. Maintenant que l'acte de vente est signé, que la dissolution de la SA est prononcée, certains promoteurs articulent qu'ils auraient volontiers mis davantage pour cette acquisition.

Le groupe socialiste regrette vivement que la Société anonyme des Trois Rois, au Conseil d'administration de laquelle la commune est représentée par deux conseillers communaux, ait bradé son immeuble pour le prix de 500 000 fr. En effet, au vu des prix pratiqués actuellement sur le marché immobilier local, on

peut raisonnablement penser que le bâtiment aurait pu être vendu pour le prix de 800 000 fr., la part de chaque partenaire au déficit étant ainsi réduite de 100 000 fr. C'est avec résignation que nous prenons acte de l'accord de vente pour un montant de 500 000 fr. L'ampleur de la perte, poursuit M. Gruet, nous impressionne.

L'intervenant pense qu'il faut peut-être se consoler comme on peut, car cette perte aurait pu être plus grande encore; c'est vraisemblablement la dernière que nous aurons à éponger pour cet immeuble et tentons de la considérer comme la participation communale à la réalisation d'un équipement hôtelier moderne et digne de notre ville. Car il est vrai qu'il était urgent de trouver une solution, le bâtiment est menacé et l'offre hôtelière qu'il propose est insuffisante et ne répond plus à la demande d'une clientèle exigeante et à l'image que nous souhaitons donner au Locle.

M. Gruet poursuit en déclarant: il n'en reste pas moins que nous prendrons acte de ce rapport avec une certaine amertume, même si nous apprécions que la banque concernée ait donné son accord pour la prise en charge d'une part de la perte partielle du prêt hypothécaire.

Mais, cessons de nous lamenter, la perte est consommée: ce qui compte le plus pour nous, c'est l'avenir. C'est le vaste projet immobilier de centre-ville. La réalisation prévue nous inquiète. Cette construction comprenant hôtel, surfaces restaurant, terrasses. commerciales, appartements, bureaux, garage souterrain et square, nous paraît un amalgame difficile. Nous craignons une réalisation hybride, qui va transfigurer cette partie du centre de notre ville, qui risque de la défigurer. Bien sûr que les normes seront respectées, hauteurs, largeurs seront imposées, des gabarits seront probablement posés, un style général sera peutêtre maintenu. Nous savons que le Conseil communal est attentif à ce qui va se

Mais nous insistons, l'enjeu est important. Une partie supplémentaire de notre patrimoine est en train de disparaître. Ce n'est pas du sentimentalisme, mais une prise de conscience d'un appauvrissement. D'autres communes ont su avec beaucoup de bonheur préserver et protéger leurs richesses architecturales, d'autres les ont sacrifiées et le regrettent aujourd'hui amèrement.

Soyons attentifs, il ne s'agit pas seulement de l'immeuble des Trois Rois, dont l'imposant mais agréable et harmonieux volume sera plus que méconnaissable; faut-il vraiment raser pour faire du neuf?

Il y a aussi et surtout Temple 23, qui, avec sa façade ventrue ou bossue, n'en reste pas moins une des plus belles, une des dernières de ce genre en notre ville.

C'est un bâtiment d'apparat de 1845 qui fait l'objet d'une mention particulière dans l'inventaire des sites construits à protéger en Suisse, établi par l'Office fédéral des monuments et de la protection du paysage. L'objectif est la sauvegarde intégrale de ce bâtiment. Il est certainement possible de démonter et de reconstruire cette façade avec ses pierres de taille d'origine. Des subventions fédérale et cantonale pour un sauvetage de l'immeuble sont vraisemblablement obtenables. Le Service cantonal de la protection des monuments et des sites nous accordera sans aucun doute son appui.

Nous pourrions en dire presqu'autant de Temple 29, qui possède, entre autres, un des derniers perrons, qui mérite d'être préservé.

M. Gruet conclut en déclarant: Nous faisons appel au Conseil communal pour qu'il intervienne avec tout le poids de son autorité auprès de l'architecte promoteur de ce projet, pour qu'il mette tout en œuvre pour que le patrimoine loclois ne soit pas sacrifié, pour qu'il ne soit pas

Pour l'orateur, l'enjeu est important, des solutions doivent exister et des appuis nous serons probablement offerts.

M. JEAN-PIERRE DUVANEL, libéralppn, déclare que le législatif est au seuil de prendre une décision importante comprenant une perte financière tout aussi importante pour notre commune. Toutefois, si le législatif devait refuser, on pourrait considérer qu'il va dans le même sens que pour l'usine de la Rançonnière. M. Duvanel tient à relever le geste des entreprises qui laissent leurs créances en cette affaire. L'orateur pense qu'une convention doit être signée avec le promoteur de manière à ce que celui-ci ne revende pas à un prix spéculatif ou décide de réaliser une autre construction. De plus, il faut éviter que la rue du Temple devienne un terrain vague.

Le groupe libéral-ppn acceptera ce rap-

M. RÉMY COSANDEY déclare qu'il peut se rallier à la vente de l'Hôtel des Trois Rois, mais comme M. Gruet, il regrette que le prix ait été fixé si bas.

du Conseil général du Locle, du vendredi du Conseil général, de l'Hôtel de Ville

M. Cosandey pose les questions suivantes à l'exécutif:

1) Tout d'abord, que deviendra le tronçon de la rue de la Banque situé entre le Café du Commerce et l'Hôtel des Trois Rois? A ce sujet et en application de l'article 18 du règlement général pour la commune, il appartient au Conseil général de statuer sur la suppression de rues ou de chemins.

2) Ensuite, qu'en est-il du concours d'idées pour l'aménagement du centreville et pour lequel une somme de 20 000 fr. a été inscrite au budget 1987 ? Ce concours a-t-il déjà été lancé et si oui, les participants tiendront-ils compte des différents projets en cours qui changeront sensiblement l'image du centre de la ville ?

3) M. Cosandey suggère que le Conseil communal associe le Conseil général lorsqu'il prendra connaissance de la maquette et des plans définitifs de la nouvelle société.

M. ROBERT FEUZ, radical, constate que depuis les années 60, la situation financière de la société des Trois Rois s'est aggravée. L'orateur déclare qu'il partage les idées du Conseil communal puisqu'il est périlleux d'investir deux millions. Il est important de maintenir une activité hôtelière au Locle tout en permettant à la commune de tirer son épingle du jeu. Il est vrai que tout n'est pas en mauvais état et qu'il est regrettable de démolir ce bâtiment, mais M. Feuz estime qu'il ne faut pas faire de sentimentalisme. Il demande si la Société immobilière a mis en vente correctement l'hôtel. Par ailleurs, l'oreteur souhaite que le Conseil communal ne sanctionne pas une deuxième construction telle que celle de Centre-Locle. De plus, poursuit l'orateur, il faut que la Commission d'urbanisme puisse se prononcer. Enfin, les mesures nécessaires doivent être prises au sujet de la nappe phréatique. L'orateur, considérant que dans la situation actuelle, la solution proposée est la moins mauvaise, annonce que son groupe acceptera le rapport, tout en constatant que les propositions du groupe popiste ne changent rien au fond du pro-

M. ROLF GRABER, conseiller communal, directeur des Finances, remercie les différents groupes pour l'accueil réservé à ce rapport. Dans un premier temps, l'orateur déclare qu'il a toujours été dans les intentions du Conseil communal de présenter un rapport d'information, puisque trois juristes ont été consultés auprès des services de l'Etat. En effet, lorsque des participations sont prévues, lorsque nous ne sommes pas majoritaires dans une société anonyme et alors que nous n'aurions pu posséder que trois actions, le problème reste identique. Les décisions sont prises par la SA. Cela a été rigoureusement confirmé. A l'époque, le projet présenté était d'intérêt public, aussi la commune a dû investir pour avoir un hôtel au Locle.

M. Graber se demande comment le législatif voudrait remettre en cause les décisions prises par l'assemblée générale. En conséquence, le Conseil communal propose au Conseil général de refuser l'amendement de M. Frédéric Blaser, puisqu'un rapport ne s'amende pas et qu'il s'agirait de faire un projet d'arrêté. S'adressant à M. Claude Gruet, le directeur des Finances pense que deux éléments sont faux dans son intervention. En effet, aucun acte de vente n'a encore été signé et la dissolution de la SA n'a pas été prononcée, puisque celle-ci est conditionnée à la vente de l'immeuble.

Quant au prix, le Conseil communal ne pense pas avoir bradé l'immeuble dont il est question. Le but de la Société anonyme était de tourner. Compte tenu du départ annoncé du gérant, il fallair trouver des solutions. Le Conseil communal avait donc deux objectifs, à savoir premièrement que la société elle-même trouve une solution et deuxièmement qu'un hôtel soit maintenu au Locle. En conséquence, l'exécutif approuve la démarche du promoteur en cette circonstance. Selon l'orateur, les professionnels mettaient tous 500 000 fr. pour acquérir l'hôtel, mais en l'état et sans présenter de projet. C'est pourquoi on ne peut pas prétendre que ledit immeuble a été bradé, même si la perte peut paraître impressionnante. M. Graber relève qu'il a été demandé à l'Association patronale d'augmenter sa subvention, mais qu'aurait dû mettre la commune pour la rénovation de ce bâtiment? Nous pensons que pour l'ensemble du projet, une bonne affaire a été réalisée.

Après avoir rappelé que l'immeuble Temple 23 est dans la zone protégée, M. Graber demande si l'on peut dire qu'il est appauvrissant de revitaliser le centre ville. Des regrets peuvent se comprendre quant à la perte d'un certain patrimoine, mais il faut admettre qu'on en retrouvera un autre. Au sujet du tronçon de la rue de la Banque, il n'est pas question, avec le

projet actuel, de le supprimer. Enfin, une convention tripartite où le Conseil communal sera engagé, est envisagée. Si le Conseil général devait être engagé pour l'avenir, le Conseil communal présenterait un rapport, au cas où, par exemple, la commune devrait racheter la parcelle.

M. CHARLY DÉBIEUX, conseiller communal, directeur des Travaux publics, déclare que l'exécutif est attentif à cet aménagement. Il signale que Temple 23 est dans une zone de protection et que le Service des monuments et sites aura l'occasion de se prononcer. L'orateur rappelle tout de même que depuis 1968, le Conseil général insistait pour que l'exécutif prenne des mesures vis-à-vis du propriétaire de cet immeuble. L'immeuble sera reconstruit dans le même style, mais pas avec les mêmes matériaux.

Au sujet du concours d'idées, le Conseil communal a été pris de court. La base dudit concours a dû être retouchée et son lancement sera renvoyé à

Concernant l'Hôtel des Trois Rois et Temple 23, l'architecte a soumis différents projets. La Commission d'urbanisme les verra. Les projets ont déjà été mis sur maquette. M. Débieux tient à rappeler qu'il appartient à l'exécutif de délivrer les sanctions. Enfin, le Conseil communal va présenter un rapport concernant un droit de superficie pour l'utilisation du sous-sol à cet endroit. Par ailleurs, un préavis a été demandé à l'Etat concernant le pompage des eaux lors de

M. Gérard SANTSCHI, socialiste, in-

vite chacun à aller voir la maquette. M. Frédéric BLASER, pop, constate qu'il y a un accord unanime sur la matérialité du projet. Toutefois, l'intervenant tient à rappeler que la Société anonyme était privée et qu'on a demandé à la commune d'y participer. Dans cette affaire, poursuit M. Blaser, c'est d'abord la commune qui fait les sacrifices. De plus, le Conseil communal n'est pas en droit d'exiger une convention juridique au niveau de la sanction. On peut liquider la Société des Trois Rois mais on ne peut pas proposer une convention avec des privés car cela serait un abus de pouvoir. Chacun doit être mis devant ses responsabilités. Le Département des travaux publics sanctionne les constructions selon la loi sur les constructions. Le Conseil général n'a pas un mot à dire, même si on refaisait une tour comme Centre-Locle. Ce sont les riverains qui sont consultés. En application de l'article 51, chiffre 2 du règlement général pour la commune, le Conseil communal aurait pu mettre en faillite la société. M. Blaser se pose la question de savoir si le Conseil général aurait admis de barrer certains prêts. Le prêt aurait pu être maintenu et il pourrait encore être décidé aujourd'hui de le maintenir Pour l'intervenant, seul le Conseil général est compétent pour aliéner. L'orateur dit qu'il n'a pas l'intention de faire un référendum, mais que les actions ne doivent pas être biffées par le Conseil communal. Il déclare que l'exécutif s'adjuge des compétences qu'il n'a pas, et qu'il se met ainsi dans une impasse. M. Blaser demande au Conseil communal de

bien vouloir accepter son amendement. M. Claude GRUET, socialiste, souligne que l'exécutif a déclaré que le centre-ville serait revitalisé. L'orateur peut se déclarer d'accord avec cette idée, mais cela pourrait se faire sans forcément devoir attenter au patrimoine. M. Gruet pense que ce n'est pas avec des matériaux d'imitation qu'on peut sauver le patrimoine local. Il demande si des subventions ont été requises pour le sauvetage de l'immeuble Temple 23.

M. Rofl GRABER, conseiller communal, directeur des Finances, demande au législatif de refuser les propositions qui sont faites par certains de ses membres. L'intervenant relève que si les autres actionnaires avaient refusé la solution préconisée, la commune aurait tout perdu. C'est se saborder en faisant du juridisme que d'abonder dans les propositions de M. Frédéric Blaser. Il ne s'agit pas d'assurer l'avenir du Conseil communal mais de touver une solution à un problème. Enfin, si le futur acquéreur est d'accord de signer une convention, pourquoi la commune ne la signerait-elle pas. La convention portera sur le fait qu'il s'engage à exécuter le projet prévu.

M. Pierre BROSSIN, radical, demande si en 1963, lorsque la convention a été signée, le législatif avait donné son accord.

M. Charly DÉBIEUX, conseiller communal, directeur des Travaux publics, demande si la Bourdonnière a été restaurée avec des matériaux anciens. Pour l'intervenant, il y a une certaine méconnaissance du problème. Il est évident qu'on peut faire quelque chose sur la construction, mais il ne faut tout de même pas poser des exigences qui sont irréalisables. Concernant ces immeubles, selon le directeur des Travaux publics, il n'appartient pas au Conseil communal de faire les démarches pour obtenir des subventions mais bien aux propriétaires et

M. Frédéric BLASER, pop, rappelle qu'à l'époque les actions avaient été données à la commune pour les avances que celle-ci avait faites. L'orateur dit que c'est le droit du législatif de voter une liquidation. Il rappelle que le Conseil général avait voté un crédit d'environ 200.000.fr. dans des circonstances analogues pour les ALL. De plus, dans quelques mois, on va redemander au Conseil général de couvrir cette créance. Pour M. Frédéric Blaser, les compétences du Conseil communal et du Conseil général sont définies

En outre, le droit référendaire ne peut être aliéné par des «trucs». Ce n'est pas du juridisme que de raisonner ainsi, mais

M. Rolf GRABER, conseiller communal, directeur des Finances, rappelle qu'on se trouve dans une Société anonyme où la commune est minoritaire.

M. Frédéric BLASER, pop, pense qu'il ne s'agit pas de discuter de la stucture de la Société anonyme mais bien du prêt de la commune fait à la Société anonyme.

La discussion est close. La prise en considération du rapport

est votée à l'unanimité. M. Jacques-André Choffet, président

du Conseil général, donne connaissance de l'arrêté popiste ainsi rédigé: Le Conseil général de la commune du

Vu le rapport du Conseil communal,

arrête:

Article premier. - Le Conseil communal est autorisé à accepter la dissolution de la Société anonyme de l'Hôtel des Trois

Art. 2.- La perte des actions, propriété la commune, d'une valeur de 112 286 fr. ainsi que celle du prêt de 150 000 fr. accordé à la S.A. Hôtel des Trois Rois, montants inscrits au bilan de la commune, seront amorties en 10 an-

Art. 3.- Le présent arrêté est soumis à la sanction du Conseil d'Etat.

Soumis au vote, cet arrêté est accepté par 23 voix contre 2.

Au vote d'ensemble, par 25 voix contre 4, le Conseil général se rallie à la politique choisie pour l'avenir de la S.A. de l'Hôtel des Trois Rois.

Réfection de la salle du Casino et autres locaux y attenant

M. Gérard SANTSCHI, socialiste, considère que ce rapport vient à point nommé puisqu'une salle de cinéma plus moderne sera mise en place par les mêmes propriétaires que ceux du Plaza à La Chaux-de-Fonds dont on sait que la salle fonctionne à satisfaction. Il faudra prévoir que les films ne sortent pas avec un trop grand décalage sur la place du Locle. La diminution du nombre de 100 places dans la salle doit être comprise par chacun, tout comme il faut admettre que le confort du spectateur sera amélioré. En l'occurrence, le groupe socialiste acceptera ce rapport.

M. Robert TEUSCHER, libéral-ppn, déclare qu'il partage l'avis de l'exécutif pour le maintien, voire le développement du cinéma. C'est avec satisfaction qu'on enregistre qu'une deuxième jeunesse sera trouvée pour cette salle. L'orateur profite de l'occasion pour souhaiter une bonne activité et une pleine réussite à la Société Ciné-Rive ainsi qu'au nouveau restaurateur. L'orateur se déclare d'accord avec le crédit sollicité puisqu'une partie de celuici sera rentabilisée. L'intervenant aimerait savoir qui va exploiter le bar. Enfin, qui va encaisser les locations pour la mise à disposition de la salle aux sociétés, à savoir la ville ou la société exploitante. M. Teuscher pense que l'exécutif va prendre les précautions d'usage pour qu'un bail de 15 à 20 ans soit signé. Le groupe libéral-ppn acceptera ce rapport.

M. André GOLAY, pop, constate qu'une somme importante va être consacrée à la réfection de la salle du Casino. Il relève que le nombre des places va diminuer. Il admet certaines réticences, mais pense qu'il doit également être plus motivant de donner un spectacle devant une salle comble plutôt qu'aux deux tiers remplie. Il constate que des tarifs raisonnables seront appliqués aux sociétés. L'orateur espère qu'une plus grande vigilance existera pour éviter les déprédations dans la salle de spectacle. Le groupe popiste acceptera ce rapport.

S'exprimant au nom du groupe radical, M. Alain RUTTI constate que le Casino va retrouver une nouvelle jeunesse et annonce que son groupe acceptera ce rapport. En effet, ce bâtiment rendra des services à la population et les améliorations prévues seront rentabilisées. L'orateur remercie le Conseil communal d'avoir su négocier avec la Société Ciné-

M. Rémy COSANDEY, s'exprime en ces termes: «Lors de la séance du Conseil général du 1er octobre 1976, le groupe socialiste, par la voix de M. Willy Humbert, affirmait que la commune avait réalisé une mauvaise affaire en héritant du Casino-Théâtre. J'étais d'accord avec ce point de vue et onze ans plus tard je le

Le rapport qui nous est soumis ce soir me laisse perplexe car d'un côté satisfait les amateurs de cinéma et de l'autre on mécontente les sociétés utilisatrices du Casino-Théâtre.

La meilleure solution aurait consisté à vendre le Casino-Théâtre et à se débarrasser ainsi d'une salle qui n'a jamais été et ne sera jamais une véritable salle de spectacle. Le produit de la vente aurait pu être judicieusement utilisé à l'occasion de la construction d'un nouveau complexe culturel à la rue Bournot. La question qui se pose aujourd'hui est de savoir l'investissement de 236 400 fr. qui nous est proposé en vaut la peine. Je me permets dès lors de poser quelques questions au Conseil communal:

1) Tout d'abord, quel est l'état des lieux et en particulier des pilotis qui soutiennent le Casino-Théâtre?

2) Une solution satisfaisante a-t-elle été proposée au Club des loisirs?

3) La dépense proposée risque-t-elle de servir de prétexte pour renvoyer aux calendes grecques la construction d'une

véritable salle de spectacle au centre de la ville? Il y a au Locle pléthore de petites et de moyennes salles, mais il manque toujours une grande salle». M. Charly DÉBIEUX, conseiller communal, directeur des Travaux publics, remercie chaleureusement les différents groupes pour l'accueil réservé à ce rapport. Il dit que les tractations avec Ciné-Rive datent de plusieurs mois et que la

société était la demanderesse. Elle voulait financer tout le projet. Le Conseil communal proposait la vente, mais la société n'était pas de cet avis. Ciné-Rive a revu sa position et demandé une participation communale. M. Débieux déclare que le Club des loisirs bénéficiera du même temps à disposition qu'auparavant, sauf pour sa fête de Noël qui devrait pouvoir se dérouler au Temple. Au cours des ans, la demande en utilisation de la salle du Casino par les sociétés n'a pas varié. Des remarques avaient été faites par les sociétés devant la commission qui était chargée d'étudier la réfection du Casino. La société qui avait fait certaines virulentes remarques à l'époque n'a pas organisé un seul spectacle supplémentaire depuis lors. M. Débieux signale que toutes les sociétés utilisatrices ont reçu un questionnaire à l'occasion du changement de structure du Casino et que certaines remarques auraient pu être faites à ce moment-là. L'orateur se déclare décu par les réactions de certaines sociétés locales. En effet, à la suite d'une enquête faite par la Paroisse catholique auprès des sociétés locales à la recherche de locaux, deux sociétés n'ont pas répondu alors qu'elles sont très attachées à vouloir utiliser le Casino. Si les tarifs pratiqués à l'égard des sociétés locales n'ont pas été modifiés. cela est dû à la diminution du nombre de places. Dix sociétés ont été reçues tour à tour et sept sociétés se sont exprimées favorablement face au projet. Il est évident que certaines habitudes devront être changées au niveau des sociétés, mais des aménagements pourront être faits.

Au niveau de l'exploitation du cinéma, un budget de publicité ainsi qu'une collaboration avec les tenanciers du restaurant sont envisagés. Des choses devraient donc se passer d'ici quelques mois. Lorsque le public retournera au Casino dans de beaux locaux, cela sera aussi un avantage pour les sociétés. Par ailleurs, le café-restaurant va être rafraîchi et une solution devra être trouvée pour les wc de la terrasse. La solution retenue pour le cinéma devrait plaire aux ieunes.

M. Débieux fait remarquer qu'il existera encore trois soirées à disposition par semaine pour organiser des spectacles.

A moven terme, cela doit être envisagé comme une solution provisoire. L'orateur fait remarquer que les avis divergent quant à la création d'une salle de spectacle en notre localité. Il faudra certainement attendre d'avoir de meilleures finances pour envisager la construction de tels locaux. M. Débieux s'étonne que M. Rémy Cosandey qui avait déclaré lors d'une séance précédente que la ville était au bord de la faillite, demande aujourd'hui des dépenses supplémentaires. Le directeur des Travaux publics en prend

M. Rémy COSANDEY estime qu'on a le droit de poser des questions et de déclarer ce qui semble nécessaire. L'intervenant pense que la ville doit dépenser moins pour son fonctionnement, mais plus au niveau des investissements.

M. Charly DÉBIEUX, conseiller communal, directeur des Travaux publics, signale que le bar sera exploité par les restaurateurs, mais le problème doit encore être réglé au sujet de la tenue du bar lors

des séances de cinéma, entre les deux partenaires concernés.

Quant à la location de la salle du Casino aux sociétés, il appartiendra toujours à la commune d'assumer cette responsa-

M. Francis CALAME, socialiste, dit que le droit de passage n'est pas prévu entre le restaurant et la terrasse. Il demande ce que va coûter à la commune l'absence de ce droit de passage et ce que va rapporter le Casino.

M. Charly DÉBIEUX, conseiller communal, directeur des Travaux publics, dit qu'il n'a jamais été question de créer un droit de passage. Il est vrai que le passage ne pourra plus se faire de la terrasse au restaurant, ceci pour une question d'exploitation du cinéma. Pour ce qui est des wc, le problème est à l'étude et sera vraisemblablement réglé par un passage sous la scène pour aller aux wc du café.

M. Débieux dit que la location annuelle pour le café est de 24 000 fr.

La discussion est close.

La prise en considération du rapport est votée à l'unanimité.

L'arrêté est mis en discussion.

Au vote d'ensemble, le Conseil général, à l'unanimité, accorde un crédit de 236 400 fr. au Conseil communal pour la transformation et la réfection de la salle du Casino-Théâtre, de ses dépendances ainsi que du Café-Restaurant.

Octroi d'une aide au Tennis-Club pour la construction d'un court de tennis couvert

M. André Cattin déclare qu'il s'opposera à ce crédit car la commune va déjà dépenser une grande quantité d'argent pour le sport et qu'il convient maintenant de faire aussi quelque chose pour la culture de l'esprit plutôt que du corps.

M. Jean-Marc SCHAER, libéral-ppn, relève le dynamisme du club de tennis sans que la commune ait été sollicitée au premier degré. Il souhaite que ce club se développe avec la même régularité que jusqu'à présent. Pour l'orateur, le crédit sollicité ce soir devrait être voté sans réserve. Toutefois, entre les désirs et la réalité, il faut choisir. La commune se doit de soutenir les sociétés mais doit rester dans les limites du budget. Ce projet est important par rapport aux risques (400 000 fr. pour le Club House). Pour l'orateur, on peut se montrer d'accord pour une aide financière mais il faut dissocier les frais d'introduction du gaz naturel et accorder un prêt de 60 000 fr. remboursable à déterminer. Un amendement sera déposé de manière à ce que le législatif puisse se prononcer sur cette proposition.

M. Alain RUTTI, radical, déclare que devant une telle demande, on est obligé de réfléchir et de voir quel sera le soutien que la commune envisage de faire. Il faut voir les économies à faire, mais à force de vouloir économiser, on risque de se scléroser. Il faut voir les investissements qui sont utiles et indispensables. La somme demandée correspond à un montant inférieur au 10 % du montant total du projet. Il faut soutenir les sociétés qui sont particulièrement dynamiques. De plus, ce sport se démocratise de plus en plus. Enfin, cette société mettra plusieurs heures par semaine à disposition des élèves. Il vaut donc la peine d'appuyer ce rapport. M. Rutti demande ce qu'il adviendrait au niveau de prêt LIM, en cas d'abscence de subvention de la com-

M. Daniel DROZ, socialiste, tient à remercier ce club des efforts qu'il fait. Il constate que ce club privé pourra accueillir 50 membres supplémentaires. Toutefois les installations ne seront pas totalement à disposition de la population locale. L'intervenant, même s'il peut constater que l'initiative plaît, se demande s'il appartient au contribuable de payer. M. Droz ne se dit pas opposé à cette construction mais pense que la commune doit soutenir le Tennis-Club à d'autres ocça-

M. Claude LEIMGRUBER, pop, relève que le tennis s'est démocratisé et qu'il est indispensable d'agrandir ces installations. Le groupe popiste n'est toutefois pas tout à fait d'accord avec le chiffre de 40 000 fr. prévu pour le gaz, ceci à charge de la commune. Aussi, il déposera un amendement.

M. Rémy COSANDEY constate que dans le rapport qui est soumis au législatif, il est indiqué qu'un défrichement de 1200 m² sera nécessaire. L'orateur aimerait savoir si les autorisations ont été obtenues pour ce déboisement ou si le Tennis-Club risque de se trouver dans la même situation que la commune à propos de la halle polyvalente triple du Communal.

(Suite page 00)

OFFRES D'EMPLOIS



Centre de production Corgémont

Entreprise leader de la branche horlogère, ETA fabrique avec succès des produits de pointe pour le monde entier.

Une de nos devises: être en avance sur le temps, grâce à une technologie toujours plus performante.

Au vu de nos objectifs, nous désirons engager pour notre usine à Corgémont un

DECOLLETEUR

pouvant travailler de façon indépendante sur un parc de machines modernes,

ou un

MECANICIEN

prêt à acquérir la formation nécessaire à l'interne de notre maison.

Nous vous offrons une place de travail intéressante, bien rémunérée et des avantages sociaux d'avant-garde.

Faites donc parvenir vos offres sans tarder à M. Ulrich Fahrni, de notre service du personnel, qui se tient d'ores et déjà à votre disposition pour tout renseignements complémentaire.

ETA SA, Fabriques d'Ebauches 2540 Granges, Tél. 065/512111

ETA - Une société de SMH



A vendre barque Polyform avec moteur

avec moteur Johnson Ø 039/31 80 78



Haricots

à cueillir soi-même
Fr. 1.80.— le kg
pommes de terre
Werner SchreyerGrandjean,
2076 Gals,
© 032/88 25 07
(pas le dimanche)

Procès verbal du Conseil général du Locle du 25 mai 1987 (suite)

M. Frédéric BLASER, pop, constate qu'il y a plusieurs amendements et considère comme un artifice que de vouloir prêter 60 000 fr. au Tennis-Club. Pour l'orateur, ou la commune accorde une aide, ou elle n'en accorde pas.

M. André CATTIN constate que cette société a été capable de réunir 1,2 million. Donc, pour elle, trouver 100 000 fr. ne doit pas être aussi important que pour la commune.

M. Rolf GRABER, conseiller communal, directeur des Finances, estime que le projet du Tennis-Club améliore de manière substantielle l'infrastructure sportive de la ville

En réponse à M. Schaer, il signale que le Tennis-Club ne peut pas accepter des conditions telles que les désavantages l'emporteraient. Avec l'aide communale proposée, le Tennis-Club mettra ses installations à disposition des écoles selon un horaire à définir. Les installations seront également accessibles au public, notamment aux estivants. Cela représente d'ailleurs une condition pour l'octroi de prêt LIM.

Si la commune devait mettre à disposition un court, il faudrait investir bien plus de 100 000 fr.

Au sujet du défrichement, il est possible que le Tennis-Club rencontre les mêmes difficultés que la commune, mais le dossier est en cours.

La volonté du Tennis-Club est d'aller jusqu'au bout de son projet, mais pour l'instant la garantie financière est insuffisante. M. Graber se demande s'il faut prendre le risque que ce projet ne se concrétise pas.

M. Jean-Marc SCHAER, libéral-ppn, annonce que son groupe retirera son amendement.

M. Francis JAQUET, conseiller communal, directeur des Services industriels, informe Le législatif que dans un premier temps, le Conseil communal avait l'intention d'offrir des installations intérieures, sanitaires et électriques, mais que cette idée n'a pas été retenue et que c'est l'introduction du gaz qui a été proposée, puisque l'installation de chauffage du Tennis-Club arrivait en fin de course. Cette proposition ne peut pas être prise dans le crédit pour les grands preneurs,

ceci afin de respecter le principe de l'égalité de traitement. Pour l'orateur, il n'est pas sans intérêt pour la commune d'avoir cette liaison, compte tenu qu'à futur, elle pourrait relier le quartier des Bosses. Pour l'instant, cela ne servirait qu'aux besoins du Tennis-Club.

M. Jean-Pierre TRITTEN, président de la ville, explique l'octroi des prêts LIM et signale que la CEDER, organe dépendant de l'OFIAMT, adopte une politique beaucoup plus restrictive que par le passé. Ce n'est donc pas le comité de l'Association Centre-Jura qui met certaines restrictions.

M.Frédéric BLASER, pop, aimerait savoir quelle est la part de l'alimentation en gaz propre et celle de l'alimentation du quartier.

En clair, le Tennis-Club touchera 60 000 fr. + l'alimentation en gaz et non 100 000 fr.

M. Francis JAQUET, conseiller communal, directeur des Services industriels, déclare que dans le montant de 40 000 fr., l'introduction du gaz est prise dans sa totalité

totalité.

La discussion est close.

La prise en considération du rapport est acceptée par 18 voix contre 1.

L'arrêté est mis en discussion.

L'amendement popiste ainsi rédigé:
«Article premier.— Un crédit de
60 000 fr. est accordé au Conseil communal pour l'octroi d'une subvention en
faveur de la construction d'un deuxième
court couvert et d'un Club House sur le
terrain de la Joux-Pélichet appartenant au
Tennis-Club.

La commune assumera également à ses frais l'introduction du gaz pour ces installations, dans le cadre de la promotion du gaz naturel», est opposé à l'article premier.— de l'arrêté proposé par le Conseil communal.

L'article premier rédigé par le Conseil communal recueille 15 voix contre 9 à l'amendement popiste.

Au vote d'ensemble le Conseil général par 19 voix contre 10, accorde un crédit de 100 000 fr. au Conseil communal pour l'octroi d'une subvention en faveur de la construction d'un deuxième court couvert et d'un Club House (y compris les frais d'introduction du gaz naturel) sur, le terrain de la Joux-Pélichet appartenant au Tennis-Club.

Le président clôt la séance à 22 h 50.



Intermedics S.A.

Le Locle

cherche immédiatement ou à convenir

employé(e) de commerce

pour son secteur «stock produits finis, facturation-expédition».

Des connaissances d'allemand et d'anglais sont nécessaires à ce poste.

Faire offre écrite avec curriculum vitae à:

Intermedics SA, Chemin-Blanc 36, 2400 Le Locle.

NEUCHATEL



NEUCHATEL
- FRIBOURG

désire engager pour le restaurant de son MM La Chaux-de-Fonds

vendeuse

au rayon «traiteur»

pour un horaire hebdomadaire de 35 heures environ.

Titulaire du certificat fédéral de capacité ou pouvant justifier de quelques années d'expérience dans la branche.

Nous offrons:

- place stable
- nombreux avantages sociaux

Société coopérative MIGROS Neuchâtel-Fribourg service du personnel, tél. 038 35 11 11 case postale, 2074 MARIN



Nous sommes spécialisés depuis plus de 50 ans dans la fabrication et la commercialisation de brosses-outils, machines et équipements pour le traitement de surfaces et représentons plusieurs sociétés de renommées mondiales.

Pour date à convenir, nous cherchons:

représentant

pour les cantons de Neuchâtel, Jura bernois ainsi que du Nord vaudois.

Ce poste conviendrait particulièrement à un candidat ayant une formation technico-commerciale, de galvanoplaste, de mécanicien, ou une expérience auprès d'un service extérieur.

Nous offrons une situation stable et d'avenir à candidat ambitieux, dynamique et sachant faire preuve d'initiative. Domicile souhaité: Nyon-Rolle-Morges. Age idéal: 26-32 ans, marié.

Nous assurons un solide soutien tant commercial que technique, une situation indépendante avec large autonomie, bien rémunérée (fixe, commissions et prime sur objectifs), 5 semaines de vacances, ainsi que des conditions sociales adaptées aux exigences actuelles.

Vous pouvez appeler le 021/34 07 05, int. 12, pour tous renseignements.

Les candidats voudront bien adresser une offre manuscrite avec curriculum vitae, photo récente et certificats à



Concorde 18
1022 Chavannes/Lausanne

Nous cherchons pour tout de suite ou date à convenir:

1 mécanicien de précision

ayant quieques années d'expérience dans la production de petites séries.

Nous offrons:

- Ambiance de travail agréable
- Prestations sociales d'une entreprise moderne
- Rémunération en fonction des capacités

des capacités Veuillez adresser vos offres et documents usuels

à: Kämmer Vannes SA, Allée du Quartz 1 2300 La Chaux-de-Fonds Ø 039/26 44 33

Nous sommes une entreprise du Littoral neuchâtelois en pleine expansion, dirigée par une équipe jeune et dynamique. Afin de

poursuivre notre chemin vers la réussite et le développement

dans le domaine de la petite mécanique fine, nous cherchons:

Pour le département outillage de coupe

1 mécanicien-outilleur expérimenté

Pour le département machines

mécaniciens

spécialisés dans le montage, l'entretien et la mise en place des différents appareils, machines automatiques comme tours automatiques Tornos, machines-transfert d'usinage et de montage.

Nous offrons des conditions de travail agréables et correspondant à vos exigences.

Veuillez adresser vos offres écrites sous chiffre 87-549 à ASSA, Annonces Suisses SA, faubourg du Lac 2, 2001 Neuchâtel.

Une manufacture d'horlogerie du haut de gamme dans le Jura neuchâtelois, engage pour date à convenir, un(e)

secrétaire de direction

trilingue français-anglais-allemand

Ce poste de cadre nécessite en plus des exigences habituelles:

- la capacité de mener et de motiver une petite équipe;
- et de motiver une petite equipe;un excellent sens de l'organisation;
- un excellent sens de l'organisatio
 un sens aigu des responsabilités;
- un sens aigu des responsabilité
 une solide expérience
- une solide expérience dans le secteur horloger.

Nous vous garantissons une discrétion absolue et vous prions de nous adresser votre curriculum vitae sous chiffre 91-535 à ASSA, Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Pour les services «Caisse» de notre Siège Régional de Nyon et de notre Succursale de Rolle, nous charabans

EMPLOYÉ(E) DE BANQUE OU COMMERCE

Nous demandons:

- CFC employéle) de commerce ou équivalent
- Facilité de contact
- Sens des responsabilités et esprit de collaboration
- Age idéal: 22 à 28 ans.

Nous offrons:

- Formation adaptée aux besoins de notre futur(e) collaborateur(trice)
- Travail varié et intéressant au sein d'une petite
- Prestations sociales et salariales complètes et stimulantes.

Entrée en fonction: à convenir.

Les offres manuscrites, avec photographie et curriculum vitae, sont à adresser à Monsieur Roger PASQUIER, Directeur Régional, Banque Cantonale Vaudoise, Rue Neuve 7, 1260 Nyon.



BANQUE CANTONALE VAUDOISE

CANTON DE NEUCHATEL

la voix d'une région

Préprofs et tronc commun entrent à l'ESRN

L'an 1 de l'intégration

Après deux ans de travail intense, la direction de l'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel procédait devant la presse à l'inspection du cartable de la rentrée: on y trouve toute neuve la nouvelle année d'orientation. Et l'intégration de la section préprofessionnelle. Evaluation générale: une réforme astreignante mais nécessaire.

L'ESRN va beaucoup changer dès DIP dixit lundi prochain. D'abord elle englobera dix bâtiments dépendant de 4 directions régionales. Le onzième collège, celui du Landeron, constituera en 1990 le cinquième centre multilatéral dit «Entre deux Lacs Est». Soixante-huit enseignants de la section P et de l'école primaire ont rejoint le corps enseignant de l'ESRN, maintenant au nombre de 240. Quant aux élèves, 800 nouveaux dès lundi, on en compte 2725 au total. Un tel accroissement masque momentanément la courbe démographique qui s'affaisse et par conséquent un marché de l'emploi plus tendu pour les enseignants. Quelques contrats de surnuméraires n'ont pas été renouvelés, et 9 classes ont été fer-

OBJECTIF: MIEUX ORIENTER

mées en section «P».

La nouvelle loi scolaire qui installe une année d'observation avant le choix des sections a trouvé sa formule: l'orientation tripartite comprend épreuves cantonales, notes réalisées sur une année et l'avis - partagé - de deux maîtres d'orientation, l'un généraliste, l'autre spécialiste. On a limité l'effectif par classe à 19,2 élèves, les autres classes restant fixées à 20,1. Le collège du Mail, surchargé avec parfois 1100 élèves n'en gardera que 800.

Et les programmes? On le sait, le tronc commun n'a pas à faire de l'avance sur le gâteau du Savoir. Un allègement dans les sections ultérieures est inévitable. En 6e, le français se dotera d'une méthode provisoire de deux ans. De même pour 'allemand, qui inaugure un nouveau matériel didactique, et ce pour 4 ans. Après, on adopte CIRCE II 6e pour le français et «Unterwegs» pour l'allemand, identiques pour tous les cantons romands.

ENSEIGNANTS: SOUPLESSE ET VITALITÉ

Le nouveau régime santé des enseignants se résume à souplesse et vitalité. L'effort est de taille, et c'est pourquoi les directions favoriseront au maximum les échanges entre MO (maîtres d'orientation), par voie de colloques et discussions. Evolution inévitable, le MO généraliste se spécialisera soit dans les branches scientifiques, soit littéraires, ce qui se dessine plus lentement dans la section

Les plus bousculés, les instituteurs, doivent souvent refaire leur place dans un nouveau collège. Le comité directeur de l'ESRN a tenu à intégrer la section «P» directement dans les organes administratif, directeur ou consultatif.

On a eu peur, on a encore chaud: le syndicat intercommunal de l'ESRN, 16 communes membres, a accepté le budget 87. On tente de réfréner l'augmentation du coût par élève. La réalité comptable ne suit pas: gros poste, la masse salariale va augmenter de plus d'un million sur le canton. Les communes ne facturaient pas les locaux occupés par la section «P»: avec l'intégration, le syndicat intercommunal comptabilise les locations par souci d'équité. Résultat: dans les comptes 86, le poste des locaux se chiffrait à 2.500.000 fr pour 1152 élèves. Dans le budget 87, il atteint 6 millions pour 2725

VOUS AVEZ DIT MEILLEUR?

C'est le prix du vœu populaire, le prix d'une école plus formative que sélective. L'orientation apparaît comme un véritable soulagement pour les instituteurs, soumis aux pressions parentales et à la lourdeur du programme en 5e année. Quand à l'intégration de la section «P», réalisée partout dans le canton dès les années 60 à 70, elle vient dans la foulée. Selon la direction de l'ESRN, son seul défaut se résume à son caractère impératif. Il a fallu mettre les bouchées doubles dans un contexte de grandes manœuvres.

Pour les professionnels engagés dans l'aventure, le prix à payer n'est en tout cas pas celui de l'illusion: beaucoup d'élèves profiteront réellement d'un an pour mieux mûrir des choix d'adultes.

● Voir aussi «L'Impartial» des 20 et

Course pédestre à Travers Fleurier

Des tours au cœur du village

Course pédestre «A Travers Fleurier» le samedi 5 septembre. Organisée par la section Jeunesse du CP Fleurier, elle devient, depuis la première édition pour le centenaire du RVT en 1983, une classique du genre. L'an dernier, quelque 300 coureurs y avaient participé. Un ou plusieurs petits ou grands tours selon les catégories: le tout au cœur du village et sans manquer de souffle...

Deux circuits. Le petit tour, de 800 mètres et le grand tour, de 2400 mètres. Les deux à couvrir une ou plusieurs fois. Les gosses se contenteront de 800 mètres, l'élite avalera gaillardement 9600 mètres de bitume.

Départs et arrivées auront lieu sur la place du Marché. Premiers départs pour les gosses (déjà depuis sept ans) à 16 h 30. Il faudra attendre 18 h 20 et même 19 h pour voir partir les juniors, élite et seniors.

PATRONAGE L'IMPARTIAL



Ouverte aux enfants, aux dames et aux messieurs, la «Course à Travers Fleurier» est populaire et suivie par un public enthousiaste qui ne ménage pas ses applaudissements.

Le délai d'inscription est fixé au 22 août. Cinq francs pour les cadets; dix francs dès les catégories juniors (1970 pour les filles, 1969 pour les garçons). Inscriptions sur place possible 30 minutes avant le départ - majoration de deux francs.

Vestiaires et douches seront ouverts à la halle de Belle-Roche (patinoire couverte). La distribution des dossards aura lieu sur la place du Marché dès 15 heures.

Les participants les mieux classés recevront de beaux prix.

Les vainqueurs des catégories dames, élite, seniors et vétérans se disputeront des challenges à gagner trois fois en cinq ans pour être acquis définitivement. (jjc)

• Inscriptions: Crédit Foncier, ccp 20-909-0, compte No 16/519 994-08, A Travers Fleurier. Nom, prénom, année de naissance, sexe et adresse.

Centenaire de la fanfare L'Union de Saint-Sulpice Les «Bersaglieri» seront de la fête

Pour fêter son centième anniversaire, les 4, 5 et 6 septembre, la fanfare L'Union de Saint-Sulpice a invité le fameux corps de musique italien «Bersaglieri». Ils défileront à Fleurier avant de présenter leur spectacle à Saint-Sulpice.

Pour ouvrir la plaquette du centenaire, le comité d'organisation, que préside Georges Frey, cite Balzac: «Elle avait des larmes pour tous les malheurs et des airs pour toutes les victoires». C'est de la fanfare qu'il s'agit. Une définition qui colle également à L'Union de Saint-Sulpice, fondée le 12 octobre 1887. Louis Grisel avait lancé un appel à la population du village. Douze personnes signèrent l'acte de naissance. On acheta 11 instruments pour la somme de 614

La salle de l'Ecole enfantine fut utilisée pour les premières répétitions. Jämes Junod donna gratuitement les premières leçons musicales. En janvier de l'année suivante, le directeur Albert Jeannin fut engagé avec un cachet de deux francs par répétition.

Depuis, la fanfare a connu les hauts et les bas de tout corps de musique. Pendant 100 ans, elle fut de toutes les fêtes. Aujourd'hui centenaire, elle change de peau. Les nouveaux uniformes seront portés pour la première fois en public le dimanche après-midi 6 septembre.

JOYEUX BERSAGLIERI

Les festivités commenceront le vendredi 4 septembre sous cantine. Grand loto, soirée disco. Le lendemain samedi, après un concert apéritif, les Bersaglieri se rendront à Fleurier. Ils défileront le long de l'avenue de la Gare à 15 heures et donneront un concert sur la place du Marché où se préparera la «Course à travers Fleurier». Belle ambiance en perspectives avec ces musiciens qui allient dynamisme, joie de jouer et qualités mu-

Suite des informations neuchâteloises **►** 21

Les Bersaglieri se produiront en soirée à Saint-Sulpice. Ils présenteront leur fa-meux show. Bal non stop ensuite, animé par des musiciens de ce corps de musique réunis sous l'étiquette de Jolli.

Le lendemain dimanche, c'est par un cortège depuis le pont de la Roche à l'heure de l'apéro que commencera la fête. Repas, partie officielle, présentation des nouveaux uniformes. Et concert d'adieu des infatigables Bersaglieri..

Horaire des entreprises de transport 1989-1991 A vous de jouer!

Vous avez des revendications concernant les horaires des entreprises de transports? Plutôt que de pleurnicher après l'établissement de ceuxci, vous avez la possibilité de présenter vos doléances.

En effet, le nouvel horaire 1987-1989 vient à peine d'entrer en vigueur (31 mai dernier) que l'on entame déjà la longe procédure de consultation en vue de l'établissement du prochain horaire de 1989-1991.

Cette phase de consultation est très importante car elle permet de recueillir les désirs des usagers en particulier et du public en général.

A cette fin, les intéresses peuvent adresser leurs requêtes, par écrit, à l'Office des transports, case postale 275, à La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 11 septembre 1987. (pve)

Décès

PROVENCE

Mme Elisa Gattollia, 93 ans. CORTAILLOD

Mme Alice Favre, 1906.

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE Mme Hélène Kiehne, 1923.

cela va se passer

Fête villageoise à Môtiers

Samedi 15 août, dès 8 h, l'Harmonie organisera sa vente et fête villageoise sur la place de la gare.

Marché aux puces, jeux, boutiques, pâtisserie, livres, disques, fruits, légumes, grillades et mousseux.

En soirée, dès 20 h, c'est le duo Moser qui mènera le bal en plein air.

47e Mi-Eté aux Cernets

La 47e Mi-Eté des Cernets-Verrières se déroulera les 15 et 16 août. Bal le samedi dès 21 h avec l'orches-

Le dimanche, c'est par un concertapéritif que le Ski-Club, organisateur de la manifestation, accueillera les amateurs de soupe aux pois et jam-

Dès 14 h: danse et animation. Belle affiche: le Jodler-Club de Sainte-Croix; les Majorettes du Val-de-Travers, la fanfare l'Echo de la frontière et les Compagnons du rythme (ensemble de 8 musiciens). (jjc)

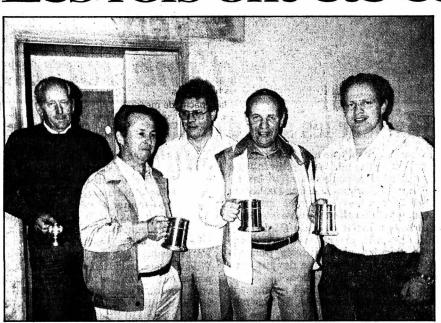
Fête du parcours Vita à Couvet

Dimanche 16 août, à 9 h 30, le Ski-Club de Couvet donnera le départ de sa fameuse course pédestre à l'américaine, les «Deux-Heures de Plancemont».

Cette manifestation se prolongera durant l'après-midi avec la Fête du parcours Vita. Course au sac, jeux, divertissements. Possibilité de se restaurer sur place. (jjc)

Fédération de tir du Val-de-Ruz

Les rois ont été couronnés



Les champions (de gauche à droite): MM. Otto Bärfuss, Eugène Kaegi, Ernest Guichard (président), Francis Beck et Gilbert Leuenberg. (Photo Schneider)

C'est à la cantine du stand des Mélèdu tir de la Fédération du Val-de-Ruz ont été couronnés mercredi dernier. Lors de la proclamation des résultats, M. Ernest Guichard, président de la fédération, a relevé la forte participation à ce 37e tir du district, qui a eu lieu les 27 et 28 juin. Il était organisé à Chézard pour le 300 mètres et à Vilars pour le pistolet à 50 mètres.

Grâce à ses bons résultats, La Montagnarde des Hauts-Geneveys a été promue en catégorie A.

Les rois du tir sont: Francis Beck (La Eugène Kaegi (Fontainemelon) au fusil d'assaut; Otto Bärfuss (Chézard-Saint-Martin) chez les vétérans et Jean Glauser (Montmollin) chez les juniors.

Sur 123 tireurs, 35 ont reçu des distinctions. La participation a atteint 55,2%. Le challenge a été gagné par La Rochette de Montmollin, avec 91,215

Au tir à 50 mètres, la palme est revenue à La Montagnarde des Hauts-Genela catégorie est Gilbert Leuenberger des Hauts-Geneveys. Sur 30 tireurs au pistolet, treize ont obtenu une distinction. La participation a été de 43,3%. (ha) LES RÉSULTATS

veys, avec 91,020 points. Le roi du tir de

■ Palmarès des sections à 300. mètres. - Catégorie A: 1. La Rochette, Montmollin, moyenne 91,215 points (20 participants, 16 distinctions); 2. Les Armes Sportives de Chézard-Saint-Martin, 90,478 (23 16); 3. La Patrie de Dombresson-Villiers, 87,442 (27 13); 4. Société de tir de Fontainemelon; 5. Les Patriotes,

Le Pâquier. Catégorie B: 1. La Montagnarde, Les Hauts-Geneveys, 84,280 (11 2); 2. Les Armes-Réunies, La Côtière-Engollon, 80,500 (10 2); 3. Les Mousquetaires, Savagnier, 79,666 (11 1).

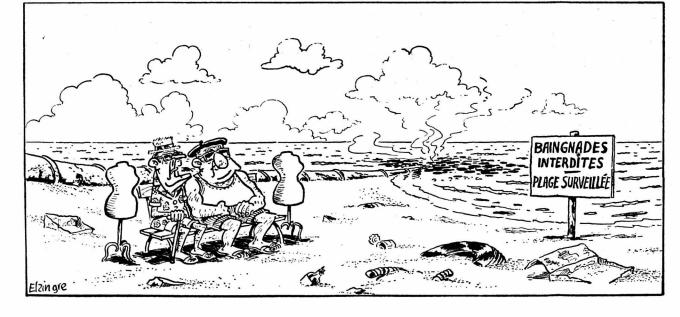
Catégorie juniors: 1. Les Armes Sportives, Chézard-Saint-Martin, 85,500

Palmarès individuel. - Roi du tir A: Francis Beck. - Rois du tir B: Eugène Kaegi, Jean-Philippe Favre, Ernest Guichard et Claude-André Amez-Droz. -Vétéran: Otto Bärfuss. - Juniors: Jean Glauser. - Prix spécial challenge: André Jean-Pierre Streit.

■ Palmarès des sections à 50 mètres: 1. La Montagnarde, Les Hauts-Geneveys, moyenne 91,020 points (9 participants, 5 distinctions); 2. Sous-officiers Val-de-Ruz, 89,116 (9 4); 3. Société de tir de Fontainemelon, 84,800 (92); 4. Les Armes Réunies, La Côtière-Engol-

Rois du tir: Gilbert Leuenberger et Frédéric Brand. - Challenge cible fédération: Jacques Orand, Claude Hueter et Christian Bron.

Duo du banc (suite de la page 13)



JURA BERNOIS

la voix d'une région

Saint-Imier: Centre de culture et loisirs et Université populaire Rudolf Hafner contre le racisme de la compartación de la compart

Avec sa saison d'automne, qui va débuter sous peu, la section Erguël de l'Université populaire introduit une nouveauté d'importance, à travers une ouverture en direction des personnes du troisième âge, pour lesquelles elle met sur pied deux cours consacrés à la prévention de la criminalité et à l'histoire de la musique. Quant aux deux concours organisés par le Centre de culture et de loisirs (CCL) imérien, il n'est pas inutile de rappeler que les délais de participation arrivent à grands pas, pour les enfants «récupérateurs» d'une part, les photographes de tout âge d'autre part!

Des cours de langues à la dentelle aux fuseaux, en passant par la varape, l'informatique et bien d'autres domaines encore, le programme de l'UP se révèle une nouvelle fois aussi riche que varié.

Innovation oblige, penchons-nous cependant tout d'abord sur les deux cours organisés spécifiquement pour les aînés. L'UP, qui cherche à intéresser les personnes du troisième âge, et prendra notamment contact, dans ce sens, avec les homes de la région, leur propose cet automne deux sujets.

Avec un cours de prévention contre la criminalité (trois mercredis après-midi, depuis le 1er octobre), l'UP entend informer les aînés sur les dangers quotidiens qui peuvent les guetter, en leur dispensant divers conseils de comportement contre les supercheries et autres violen-

Sous le thème de l'histoire de la musique par ailleurs, l'UP dédouble un cours donné également en soirée, à l'intention des aînés donc. Consacré à la période allant de 1880 à 1980, ce cours débutera le 11 novembre (quatre mercredis après-

EH BIEN DANSEZ, MAINTENANT

Parmi les cours auxquels il convient de s'inscrire au plus vite, les délais étant très proches, deux sont organisés par le groupement de Vauffelin et environs. Le

premier concerne les danses folkloriques internationales et s'adresse à tous ceux qui veulent connaître le folklore d'autres peuples et se détendre par le mouvement quatre lundis soir, depuis le 31 août; inscription jusqu'au 19 août). Le second, consacré à la poterie, débutera le 4 septembre (huit vendredis soir; inscription jusqu'au 26 août).

Amateurs de varappe, débutants ou avancés, un cours commencera pour vous le 17 septembre (deux jeudis soir et deux jeudis après-midi; inscription jusqu'au

Pour la dentelle aux fuseaux, on prendra les inscriptions jusqu'au 31 août (huit mercredis soir, depuis le 16 septembre) et pour l'initiation au Tai Chi Chuan, un art martial chinois, jusqu'au 1er septembre (dix mercredis soir, dès le 23 septembre).

Les intéressés aux conseils sur l'informatique se hâteront eux aussi (deux mardis soir, depuis le 22 septembre; inscription jusqu'au 3 septembre).

DU COMPOST À LA PHILOSOPHIE

Pour le reste, nous nous contenterons de citer les thèmes, pour le moins variés, des différents cours, avec le délai d'inscription entre parenthèses: comment réussir votre compost (14 septembre), Ikebana (arrangements floraux, 11 septembre), poterie pré-colombienne (14 septembre), teinture végétale de la laine (15 septembre), vieilles fermes des environs (15 septembre), astronomie (30 septembre), histoire de l'art (1er octobre). tissage liberté (12 octobre), la philosophie en question(s) (13 octobre), histoire de la musique (19 octobre), gravure sur verre pour avancés (19 octobre), taille des arbres (30 octobre), anglais (30 septembre) et allemand (30 septembre).

DEUX CONCOURS

Rappelons que les participants au concours de photographies organisé par le CCL ont jusqu'au 19 août pour remettre leurs séries de trois tirages, consacrés au thème «l'être humain, loisirs, vacances, temps libre». On obtiendra bien sûr des bulletins de participation auprès du centre, rue Dr-Schwab 4. Les photographies seront exposées au CCL du 4 au 19 sep-

Un autre concours arrive à échéance, soit celui intitulé «objets récupérés» et ouvert aux enfants de 6 à 15 ans. On propose là aux participants de collecter, ramasser ou récupérer des objets ou autres matériaux et de les arranger sur une surface qui ne dépassera pas 30 centimètres sur 40, dans un cadre, sur un plateau, dans un tiroir, une caissette. Les objets seront exposés au CCL du 11 au 26 septembre et un classement sera établi en fonction de leur originalité, de leur beauté et de leur présentation. Délai de participation: le 26 août à 18 h.

D.E.

Suite des informations du Jura bernois

Une motion vise une fondation qui exclut les Israélites

Le député au Grand Conseil bernois Rudolf Hafner aimerait que le canton de Berne renonce à l'avenir à donner son aval à des fondations à caractère raciste. Il vise en particulier la fondation de Harries dont le règlement élaboré par le Conseil exécutif bernois en 1931 prévoit l'allocation de bourses «à des étudiants nécessiteux, sans distinction de nationalité mais à l'exclusion d'Israéli-

Le député de la Liste libre a déposé une motion en ce sens en février dernier qui aurait dû être traitée lors de la session de septembre du Grand Conseil. Le Département de la justice demande une prolongation du délai de réponse parce que les recherches nécessaires à l'établissement de la réponse se sont révélées plus longues que prévu, a indiqué vendredi la Chancellerie cantonale bernoise.

La fondation de Harries «pour bourses en faveur de la médecine et des arts» n'est en fait pas une fondation au sens juridique du terme mais un patrimoine ié à un but déterminé qui a été légué à l'Etat de Berne par un testament daté du 21 mars 1929. Le 3 novembre 1931, le Conseil exécutif a édicté un règlement pour cette fondation dont le «dossier n'a malheureusement pas pu être retrouvé», précise la chancellerie.

Des problèmes juridiques relevant du droit des fondations et du droit successoral se posent lorsqu'il s'agit de savoir si l'exclusion des Juifs au droit à la bourse est une charge de nature raciste, et par conséquent une disposition testamentaire contraire au mœurs, qui peut et daire. (comm-vu)

doit être supprimée plus de 50 ans après son établissement, ajoute le Département de justice.

Rudolf Hafner estime que les dispositions réglementaires racistes décidées par la donatrice et adoptées par le Conseil exécutif blessent la sensibilité de nombreuses personnes. En conséquence, le député charge dans sa motion contresignée par six autres députés, le gouvernement de vérifier le fondement légal et moral de telles dispositions racistes, de modifier le règlement de la fondation De Harries et de renoncer à l'avenir à autoriser des fonds et fondations à caractère raciste. (ap)

Rentrée des classes à Tramelan

Après 6 semaines de vacances qui ne furent pas des plus belles en raison de mauvaises conditions atmosphériques, les élèves des écoles primaires et secondaires reprendront lundi le chemin de

Pour l'Ecole primaire les élèves des classes enfantines débuteront à 9 heures, les classes de 1re année à 8 h 30 et toutes les autres classes à 8 heures. Pour l'Ecole secondaire la rentrée a également lieu ce prochain lundi à 8 h 20 pour les élèves des classes 6 à 9 et 9 h 10 pour les nouveaux élèves de 5e année.

Une nouvelle période de 6 semaines pour l'Ecole primaire et 7 pour l'Ecole sécondaire avant les prochaines vacances qui sont fixées du lundi 28 septembre au samedi 17 octobre 87 pour les élèves des Ecoles primaires et du 5 octobre au 17 octobre 87 pour ceux de l'Ecole secon-

CANTON DU JURA

la voix d'une région

Entraînement intensif aux Breuleux Taxe sur les sacs d'ordures à Delémont L'équipe nationale de fond soigne sa forme



Les fondeurs Giachem Guidon, Battista Bovisi, Markus Faehndrich, Jérémias Wigger, Hansluzi Kindschi, Christian et Jean-Philippe Marchon, et leur entraîneur Tore Gullen, assisté de Patrick Leuenberger et Jean-Marc Drayer. (Photo ac)

Pour la troisième année consécutive, l'équipe nationale suisse de ski de fond a pris ses quartiers aux Breuleux, plus précisément à l'Hôtel de la Balance. Cet engouement pour les Franches-Montagnes se justifie tout d'abord par le cadre reposant du site et la proximité de vastes pâturages permettant la pratique du cross.

Les petites routes sans grande circulation sur lesquelles les fondeurs ont l'occasion de s'entraîner sur skis à roulettes comme à bicyclette, de même que l'accueil des restaurateurs ont également une influence positive sur le choix du lieu du camp d'été de l'équipe nationale, nous dit Patrick Leuenberger, assistant de Tore Gullen, l'entraîneur norvégien de l'équipe.

Le Centre de loisirs des Franches-Montagnes tout proche étant encore un atout supplémentaire, celui-ci permettant divers exercices de musculation, les sportifs de pointe trouvent toujours du plaisir à se réunir sur le Haut Plateau.

Malgré les efforts fournis, les fondeurs suivent un régime ascétique sur le plan de la nourriture, granulés au petit déjeuner et viande maigre pour le repas de

midi. Nous avons relevé le menu qui composait le repas du jeudi soir alors qu'ils rentraient d'une séance d'entraînement particulièrement pénible: saumon fumé sur pain complet, soufflé au fromage, salades diverses, et en dessert des mûres chaudes sur glace à la canelle. L'alcool étant tout naturellement banni de ce genre de repas, les jeunes sportifs accompagnent leur souper d'une limo-

Les soirées se passent fort gentiment autour d'un tapis de cartes ou en parties de carambole très disputées.

Ce camp d'entraînement a pris fin vendredi après-midi et s'est déroulé à la

ÉTAT CIVIL

SAIGNELÉGIER (juillet)

Voisard Clément, de Vincent et de Elisabeth, née Gauthier, de Les Pommerats. -Dikoma Faustin, de Faustin et de Emilie née Ekolo, de nationalité zaïroise, à Belsatisfaction des participants après un dernier footing matinal. La prochaine saison hivernale devrait valoir de belles joies aux fondeurs de l'équipe nationale, étant donné le sérieux apporté tout au long de ce camp. Les skieurs de fond de la région sont nombreux à suivre attentivement leurs performances. (ac)



cela va se passer

Pique-nique du PCSI

C'est demain dimanche 16 août que le comité de la Fédération des Franches-Montagnes du PCSI organise son traditionnel pique-nique qui se déroulera cette année aux Genevez. Le comité invite tous les membres, sympathisant(e)s et ami(e)s du PCSI à se retrouver ce dimanche dès 11 h pour vivre cette journée dans la gaieté et la bonne humeur, Emplacement: pâturage en direction du téleski (accès fléché depuis la halle de gymnastique). En cas de temps incertain, le pique-nique est renvoyé au dimanche 23 août. Les Nos (032) 91.93.69 et (039) 51.10.53 renseigneront. (comm)

Inauguration du sentier de Maison Blanche

La section du Noirmont de la Société des sentiers du Doubs, après de nombreuses journées de travail lors de ces deux dernières années dans les côtes du Doubs, se fait un plaisir d'inviter tous les amateurs de marche à la randonnée inaugurale du nouveau sentier de Maison Blanche ce samedi, 15 août.

Cette marche conduira les randonneurs de la place de la Gare du Noirmont dont le départ est prévu à 10 h 30, aux bords du Doubs où un pique-nique sera organisé.

Les marcheurs auront la possibilité d'acheter sur place des côtelettes, des saucisses et des boissons. La section du Noirmont se fera un plaisir d'offrir le potage et le café.

Cette marche se fera par tous les temps. (comm)

Depuis plus d'une année, l'élaboration du règlement sur l'élimination des ordures ménagères agite les citoyens de Delémont. Après l'échec au vote populaire du projet mis sur pied, une nouvelle mouture sera soumise au Conseil de ville (législatif). Elle prévoit le prélèvement d'une taxe sur les sacs utilisés pour le dépôt des ordures, taxe devant couvrir les frais d'élimination.

Ce système est pratiqué notamment dans plusieurs villes suisses. Selon le rapport de la commission, ce système devrait contribuer à réduire le volume des ordures, favoriser leur ramassage et celui des déchets recyclables et enfin créer un climat propice à l'introduction de dispositions permettant la mise en valeur de certains déchets. La commision souhaite notamment que le Service des travaux publics se préoccupe du ramassage séparé des déchets. Il faudrait aussi favoriser le compostage des déchets.

Le ramassage séparé des huiles, du verre, du papier ne sera pas soumis à une taxe. Pour les objets encombrants, la taxe serait payée au moyen d'une bande devant les entourer, et vendue par mètre courant... Notons que la commission ne dispose d'aucun exemple de ramassage de ce type organisé en Suisse romande. En revanche, dans des localités comme Wil et Sursee, ce système fonctionne à la perfection. Selon les dispositions prévues, un sac d'une contenance de 35 litres coûterait 40 centimes, de 60 litres 70 centimes, de 110 litres 1 franc 20 et de 800 litres 8 francs. Les bandes pour objets encombrants coûteront 30 centimes

Le système delémontain apparaît bien équilibré et tient compte des expériences faites dans plusieurs localités de Suisse allemande. Il pourrait faire école dans plusieurs localités du Jura.

Mme Agathe Schwarb...



qui fêtera dimanche son 90e anniversaire aux Breuleux. Pour cette heureuse circonstance, elle sera entourée par quatre de ses enfants encore en vie, de ses neuf petits-enfants et de ses sept arrière-petits-enfants. Mme Schwarb, qui jouit encore d'une santé parfaite, bien qu'elle s'assure d'une canne pour ses petites promenades ou ses commissions, est née à Marly dans le canton de Fribourg et a fait ses classes à Bulle.

C'est en 1918, que la famille Maradan avait dû se déplacer aux Breu-

bravo à

leux où le père avait trouvé un emploi comme chauffeur à la Scierie Chapatte. En 1920, Mlle Maradan avait convolé en justes noces avec M. Louis Schwarb à qui elle donna huit en-

Depuis 1935, année où Mme Schwarb avait eu la douleur de perdre son mari, la nouvelle nonagénaire a fait courageusement face à l'adversité. Longtemps, on la vit faire des ménages ou encore s'occuper de la cuisine dans les restaurants lors de fêtes villageoises. Elle garde également un excellent souvenir des spectacles que donnaient les sociétés locales, car c'est à elle qu'incombait la tâche de préparer les «dix heures» aux acteurs et autres machinistes.

Mme Agathe Schwarb qui vit actuellement dans un logement moderne qu'elle entretient comme un sou neuf passe ses loisirs entre de petites balades et la pratique du tricot, possède toujours un moral extraordinaire. Fait rarissime, elle vit sans suivre aucun régime et se passe, par conséquent de toute espèce de médicament. (Texte et photo ac)

CANTON DE NEUCHATEL

Nouveaux diplômés de l'Université de Neuchâtel

La cérémonie de remise des diplômes tion bien; Barbara Fenner, de Suisse; dessous aura lieu le vendredi 13 no-Susana Fernandez, de Bolivie; Tanja ci-dessous aura lieu le vendredi 13 novembre 1987.

FACULTÉ DE DROIT ET DES SCIENCES ÉCONOMIQUES

Licence en droit, à: Mlle Florence Aubry, du Noirmont (JU), mention très bien; Mlle Monique Cossali, de La Chaux-de-Fonds et Fraubrunnen (BE), mention bien; M. Raffaele Fasano, d'Italie, mention bien; M. Jean-Maurice Geiser, de Langenthal (BE), mention très bien; M. Pascal Hofer, de Biglen (BE), mention très bien; Mlle Sylviane Liniger, de Wohlen (BE), mention bien; Mlle Florence Meyer, de Boécourt (JU), mention bien; Mlle Isabelle Edwige-Antoinette Perruchio, du Locle; M. Luc Pillionnel, des Arrissoules (VD); M. Philippe Ramer, de Walenstadt (SG); Mme Marie-José Robert-Tissot, de La Chauxde-Fonds; Mlle Sahika Savci, des Etats-Unis d'Amérique; M. Pierre Sigrist, de Rafz (ZU), mention bien.

FACULTÉ DES LETTRES

Licence ès lettres, à: Mlle Ariane Borel, de Couvet et Neuchâtel, mention bien; M. Didier Froidevaux, du Noirmont (JU) mention bien; Mlle Patricia Hostettler, de Guggisberg (BE); M. Hans Chritian Lanz, de Roggwil (BE), mention bien; Mlle Annelise Françoise Loersch, de Neuchâtel; Mme Annie Marinette Matthey-Jonais, du Locle et de La Brévine; Mlle Sandrine Perret, de La Sagne, des Ponts-de-Martel, des Planchettes, mention bien; Mlle Corinne Rebetez, de Lajoux (JU), mention bien; M. Denis Torche, de Cheiry (FR); M. Thierry Tschopp, de Waldenburg (BL); Mlle Ariane Zwahlen, de Neuchâtel.

Certificats d'études supérieures de géographie, à: M. Derck Christian Engelberts, d'Auvernier. - Certificat d'études supérieures de langue et littérature arabes, à: Mlle Christine Kaddous, de Colombier (NE), mention très bien. - Certificat de formation complémentaire en psychologie et en pédagogie, à: Mme Jacqueline Paeder, d'Untervaz (GR), mention bien. - Certificat d'études universitaires de journalisme, à: M. Didier Pradervand, de Corcelles-près-Payerne (VD). - Certificat d'études supérieures de langue et littérature espagnoles, à: M. Jesus Romé Malero, d'Espagne. - Certificat d'études supérieures de linguistique, à: Mlle Manon Sauser, de Sigriswil (BE). - Certificat d'études supérieures de langue et littérature allemandes, à: Mlle Marie-Cécile Sirisin, de Chalais (VS).

Diplôme d'orthophoniste, à: Mlle Paola Crivelli, de Novazzano (TI), mention bien; Mlle Corinne Delacrétaz, de La Praz-Yvorne (VD); Mlle Isabelle Filippini, de Rivera (TI); Mlle Claudine Flüge, de Bâle, mention bien; Mlle Ruth Hynek, de La Chaux-de-Fonds; Mlle Monica Juri, de Quinto (TI); Mme Nathalie Lehmann-Schneeberger, de Langnau (BE); Mlle Catherine Richoz, d'Esmonts-Vauderens (FR).

Licence en théologie, à: Mme Laurence Bezençon-Oppliger, d'Eclagnens (VD); M. Pierre Bezençon, d'Eclagnens (VD); M. Philippe Kneubuehler, d'Affoltern im Emmental.

Doctorat ès lettres, à: M. Denis Ramseyer, de Grosshoechstetten (BE), sujet de la thèse: «Delley-Portalban II: contribution à l'étude du néolithique en Suisse occidentale»; Mme Doriane Steinmann-Juan, de Vallorbe (VD); M. Ivan Marc Zender, de Carouge (GE), mention très bien.

Doctorat ès sciences économiques, à: M. Deo Ngendakumana, du Burundi, sujet de la thèse: «La gestion des approvisionnements dans les entreprises parapubliques du Burundi» (date 10 novemhre 1986)

Licence ès sciences économiques, option économie politique No 4120, à: Mlle Barbara Rossi, de Poschiavo (GR).

Licence ès sciences économiques, option gestion d'entreprise No 4121, à: M. Vincent Comte, de Châtillon (JU); No 4122, à Mlle Martine Diserens, de Savigny (VD); No 4123, à: M. Frédéric Gentizon, de Constantine (VD), mention très bien; No 4124, à: M. Daniel Reymond, des Bayards, mention bien.

Licence ès sciences politiques, No 4125, à: M. Jean-Luc Portmann, de Cornaux; No 4126, à: M. Didier Pierre Pradervand, de Corcelles-Payerne (VD), mention bien.

Diplôme d'informatique de gestion, No 32, à: M. Claude-Albert Muller, du Peuchapatte (JU) (date 7 novembre 1986); No 33, à: M. Antonio Bueno, d'Espagne (date 31 décembre 1986).

SÉMINAIRE DE FRANÇAIS **MODERNE**

Diplôme, à: M.Nathan Fox, des USA; Martin Grieder, de Suisse; Vanessa Howe, du Canada; Flavia Mazzarello, d'Argentine; Kathryn Scott, d'An-

gleterre; Gabriela Wettstein, de Suisse. Certificat, à: Naomi Allen, d'Angleterre; Bahareh Bahadori, d'Iran, men-

Gremper, de Suisse, mention bien; Ulrike Grunewald, d'Allemagne, mention bien; Frank Hammes, d'Allemagne; Heino Keller, de Suisse, mention bien; Lucia Kistler, de Suisse; Claudia Leuzinger, de Suisse, mention bien; Monkia Luedi, de Suisse; Claudia Meier, de Suisse; Beatrice Mosimann, de Suisse; Beatrijs Moulin-Verlinden, de Suisse, mention bien; Pernille Nielsen, du Danemark; Renée Niver, des USA; Alison Orme, des USA; Koraljka Reskovich, du Canada; Felix Schreier, de Suisse; Antje Theimert, d'Allemagne.

FACULTÉ DES SCIENCES

Diplôme en électronique physique, à: M. Peter Balsiger, de Mühleturnen (BE); M. Jörg Berthoud, de Chézard-Saint-Martin; M. Marco Cecchini, d'Italie; M. Christian Meixenberger, de Moutier (BE), avec mention très bien; M. Massimo Monti, de Lugano (TI); M. Taoufik Nouri, de Tunisie.

Diplôme de physicien, à: M. Philippe Willemin, de Muriaux (JU).

Diplôme de chimiste, à: M. Luca Ballerini, d'Italie; M. Florian Blaser, de Langnau im Emmental (BE).

Diplôme de géologue, option sciences naturelles, à: M. Eric Mounier, de

Diplôme de géologue, option sciences exactes, à: M. Denis Sermet, de Dombresson.

Licence ès sciences, option biologie (sciences naturelles), à: M. Christian Brossard, des Pommerats (JU), avec mention très bien; Mlle Annemarie Christen, de Thörigen (BE); Mlle Corinne Frutschy, de Ringgenberg (BE); M. Robert Monin, de Glovelier (JU), avec mention bien; Mlle Martine Othenin-Girard, du Locle, avec mention bien.

Licence ès sciences, orientation biologie expérimentale, à: M. Jean-Pierre Althaus, de Lauperswil (BE), avec mention bien.

Licence ès sciences, orientation mathématiques, à: M. Vincent Girard, de Meyriez (FR); Mlle Anne-Sylvie

Maumary, de Dombresson; Mlle Martine Stettler, de Walkringen (BE).

Licence ès sciences, orientation informatique, à: M. Laurent Wenker, de Corcelles-Cormondrèche, avec mention

Licence ès sciences, orientation physique théorique, à: M. Pierre-Alain Gremaud, d'Echarlens (FR), avec men-

Licence ès sciences, sans spécification, à: M. Maurice Kottelat, de Merve-

Diplôme de science actuarielle, à: Mlle Mireille Kurmann, de Willisau-Land (LU).

Certificat d'études approfondies en parasitologie (troisième cycle), à: Mlle Dana Lissy, de Boudry; M. Elyes Zhioua, de Tunisie.

Doctorats ès sciences, à: M. Vincent Aubert, de Savagnier, sujet de la thèse: «Contribution à l'étude de la biologie d'un parasite de la carotte: le Nématode à kyste, heterodera carotae (Jones)»; M. Axel Bertholds, d'Argentine, sujet de la thèse: «Elastic and photoelastic Properties of single-mode optical Fibers: Application to the Measurement of Force».; M. Michel Blanc, de Zurich, sujet de la thèse: Dynamique de population, condition et constitution du Chevreuil (Capreolus capreolus L., 1758) dans les cantons de Neuchâtel et Vaud (ouest de la Suisse)»; M. Hermann Curtins, de Siat (GR), sujet de la thèse: «Déformation des signaux impulsionnels dans les lignes de transmission: quelques problèmes choisis»; M. Bernard Junod, de Travers, sujet de la thèse: «Sur l'espace classifiant des fibrés vectoriels réels stablement complexes»; M. Pierre-Yves Vuilleumier, de La Sagne (NE), sujet de la thèse: «Contribution à l'étude de l'hydratation des ciments Portland et de leurs résistances à la compression»; M. Luc Zipper, de Neuchâtel, sujet de la thèse: «Hydrolyse alcaline de complexes pentamine de cobalt (III): configuration de l'intermédiaire pentacoordonné et effets électroniques sur la réactivité».

Impar Service — Impar Service — Impar Service

Service du feu 7 118

Police secours \$\tilde{G}\$ 117

La Chaux-de-Fonds

Pharmacie d'office: Bertallo, L.-Robert 39, jusqu'à 20 h. Ensuite, Police locale, Ø 23 10 17, renseignera. Urgence médicale et dentaire: Ø 23 10 17 renseignera. Hôpital: Ø 21 11 91.

Cinémas

Corso: 18 h 30, Top Gun; 21 h Radio Days. Eden: 18 h, 20 h 45, Tuer n'est pas jouer.

Plaza: fermé. Scala: 18 h 30, 21 h, L'arme fatale.

Le Locle

Cinéma Casino: fermé.

Pharmacie d'office: Casino jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures Ø 31 10 17 renseignera. Permanence médicale: Ø 31 10 17 ou service d'urgence de l'Hôpital, Ø 34 11 44. Permanence dentaire: Ø 31 10 17.

Neuchâtel

Quai Osterwald: 20 h 30, la chanson neuchâteloise.

Plateau libre: 21 h 15, juke, rythm et blues. Pharmacie d'office: Centrale, rue de l'Hôpital, jusqu'à 21 h. Ensuite Ø 25 10 17.

Apollo 1-2-3: 15 h, 17 h 30 (vo), 20 h 30, 2001 L'odyssée de l'espace; 15 h, 17 h 45, 20 h 45, Jenatsch: 15 h, 17 h 30, 20 h 15, Traffic.

Arcades: 15 h, 18 h 15, 20 h 45, Tuer n'est pas jouer.

Bio: 18 h, Vaudeville; 20 h, 22 h, Désordre.

Palace: 15 h 30, 18 h 30, 21 h, L'arme fatale.

Rex: 18 h, 20 h, 22 h, Duo pour une soliste. Studio: 18 h 15, Mission; 20 h 45, Apocalypse now.

Val-de-Ruz

Service de garde pharmacies et médecins: en cas d'urgence, $\mathscr O$ 111 ou gendarmerie $\mathscr O$ 24 24 24. Hôpital et maternité, Landeyeux: $\mathscr O$ 53 34 44. Ambulance: $\mathscr O$ 117.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, Le bras de fer.

Hôpital de Fleurier: maternité et urgences, \varnothing 61 10 81. Hôpital de Couvet: \varnothing 63 25 25. Ambulance: \varnothing 117 ou 024/61 36 12.

Jura bernois

Saint-Imier: Cinéma Espace Noir, relâche.

Pharmacie de service: Voirol, Ø 41 20 72. Ensuite, Ø 111. Hôpital et ambulance: Ø42 11 22. Médecins: Dr Chopov, Ø 039/44 11 42 à Courtelary - Dr Ennio Salomoni, Ø 032/97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, Ø 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville, Ø 032/97 11 67 à Corgémont.

Tramelan: Cinéma Cosmos: 20 h 30, relâche.

Médecins: Dr Graden @ 032/97 51 51. Dr Meyer @ 032/97 40 28. Dr Geering © 032/97 45 97. Pharmacies: H. Schneeberger © 032/97 42 48; J. von der Weid,

Bévilard: Cinéma Palace: relâche.

Canton du Jura

Le Noirmont: Cinéma: relâche

Les Breuleux: Cinéma Lux: relâche.

Saignelégier: Hôpital, maternité: Ø 51 13 01. Service ambulance: Ø 51 22 44. Médecins: Dr Boegli, Ø 51 22 88; Dr. Bloudanis, Ø 51 12 84; Dr. Meyrat, Ø 51 22 33 à Saignelégier; Dr. Baumeler, Ø 53 11 65; Dr. Bosson, Ø 53 15 15, Le Noirmont; Dr. Tettamanti, Les Breuleux, Ø 54 17 54. Pharmacie des Franches-Montagnes: Ø 039/51 12 03.

JURA BERNOIS

La Fête des saisons 1987 a démarré hier soir

Tavannes en folies

La Fête des saisons? Bien plus qu'une tradition, Aucun Tavannois, même exilé, ne saurait en manquer une édition. Et la cuvée 87, lancée hier soir, ne manque pas d'attraits.

Aujourd'hui samedi, place à la braderie, dès 7 h 30. Parallèlement, la course de caisses à savon, onzième du nom, promet de belles empoignades, qui constitue notamment une manche du championnat romand. Les amateurs purs pourront y prendre part également, puisqu'une catégorie sera réservée aux enfants de Tavannes et des environs. Après les entraînements, qui débuteront à 9 h 30, la compétition en elle-même sera lancée à 13 h 30. Quant à la distribution des prix, elle a été fixée à 18 h, sous la halle-cantine du Club des patineurs.

GRAND CORSO

Le traditionnel corso de la jeunesse, avec plus de 250 participants, déroulera ses fastes à deux reprises, soit samedi en nocturne (21 h) et dimanche sous un soleil qui ne saurait manquer à la fête (14 h

Les multiples guinguettes, bien sûr, seront ouvertes durant tout le week-end, la

Le tout Moutier scrute le ciel. C'est

que ce week-end est celui de la fête an-

nuelle de la piscine prévôtoise, qui débu-

tera aujourd'hui samedi par un double

tournoi de ping-pong. Les licenciés se

mesureront ce matin, les amateurs cet

après-midi. Un peu plus tard, les vain-

queurs du lâcher de ballons 1986 s'envo-

leront en mogolfière, tandis que la soirée

sera consacrée à la danse, à la patinoire

Dimanche, tous à l'eau pour un baptême de plongée (dès 10 h 30), puis

une compétition de natation (dès 4 h).

Parmi les prix mis en jeu, un vol avec

Swissair notamment. Avant le tradition-

nel lâcher de ballons, on pourra encore

suivre une démonstration de natation

synchronisée (15 h), puis une série de

Moutier: à l'eau!

restauration étant par ailleurs possible à toute heure.

Au chapitre des nouveautés, on mentionnera la mongolfière, réservée aux enfants et installée derrière l'entreprise Prata, ainsi que la présence des voituresexposition de Rail 2000. Et comme l'an dernier, on pourra également effectuer des vols en hélicoptère. Tout un programme! (de)

SAINT-IMIER

Concours de décoration florale

Cet été n'est guère favorable à l'épanouissement et la floraison des massifs de verdure. Faut-il pour cela ignorer les efforts de tous ceux et de toutes celles qui en prennent soin? Comme les années passées, la Société d'embellissement de Saint-Imier propose un concours de décoration florale.

Il suffit de s'inscrire auprès de l'Imprimerie du Jura bernois, rue Dr Schwab 1 à Saint-Imier, tél. (039) 41.20.60 sans oublier de préciser la catégorie: jardins, jardins et façades ou façades et fenêtres. (comm)

Corgémont: nouvelle nonagénaire

C'est au Home de Mon Repos à La Neuveville dont elle est pensionnaire depuis trois ans, que Mme Hermann Lötscher, née Lydia Prêtre, recevra la visite d'une délégation des autorités, qui lui présentera les vœux de la municipalité, à l'occasion de son 90e anniversaire. Mme Lydia Lötscher est en effet née à

Corgémont le 15 août 1897, d'une famille de plusieurs enfants. Une seule de ses sœurs, âgée de 83 ans vit encore, une autre étant récemment décédée dans sa 89e année.

En 1922, Mlle Lydia Prêtre épousait M. Hermann Lötscher et lui donnait un fils, malheureusement déjà décédé.

M. Hermann Lötscher a lui-même franchi en janvier dernier le cap de ses 90 ans, disposant d'une santé remarqua-

LAUSANNE

plongeons humoristiques. (de)

toute proche.

Nicole et Jean-Marie Vodoz-Destraz, à Lausanne;

Henri Dès, sa femme Mary-Josée Destraz-Chastellain et leurs enfants Pierrick et Camille, à Echandens;

Madame et Monsieur Charles Füglister-Crottaz, à Aïre-Le Lignon;

Monsieur et Madame Jean-François Füglister-Masajdek et leurs enfants, à Nyon;

Monsieur René Füglister et ses enfants, à Romanel;

Madame Anne-Lise Choulat-Füglister et ses enfants, à Romanel;

Monsieur et Madame Pierre-Louis Füglister-Peteut et leur fils, à Genève; Madame Hélène Crottaz-Rossetti, à Vevey;

Monsieur et Madame Daniel Crottaz-Lauber et leurs enfants, à Ecublens;

Monsieur Jean-Claude Crottaz, à Vevey; Monsieur et Madame Philippe Crottaz-Regamey et leurs enfants, à Vevey;

Monsieur Jean-Michel Bolomey, à Redmond (USA); Monsieur et Madame Pierre-Alain Bolomey-Stark et leurs enfants,

à Cheseaux;

ont le chagrin de faire part à tous ses amis et connaissances de la mort de leur maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et grand-tante

Madame

Moïsette DESTRAZ

née CROTTAZ

enlevée à leur affection le 14 août 1987 dans sa 78e année. L'ensevelissement aura lieu à Lausanne le mardi 18 août.

Culte au Centre funéraire de Montoie, chapelle B, à 13 h 30.

Honneurs à 14 heures.

Domicile mortuaire: Centre funéraire de Montoie, 1007 Lausanne.

Domicile de la famille: 5, route du Pavement, 1018 Lausanne.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

LA SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE SUISSE UNION **CERCLE DE LA CHAUX-DE-FONDS**

a le regret de faire part à ses membres du décès de

Monsieur

Dionigi AMERIO

Elle gardera de cet ami le meilleur des souvenirs.

L'incinération aura lieu samedi 15 août. Messe au Centre funéraire à 9 heures.

Voir autres avis mortuaires en page 22

AVIS MORTUAIRES

J'ai combattu le bon combat. J'ai achevé la course. J'ai gardé la foi.

11 Tim. IV, v. 7

La famille de

Mademoiselle Alice GABUS

a le chagrin de faire part du décès de sa chère parente, qui s'est endormie paisiblement, dans sa 85e année.

> Ô vous que j'ai tant aimés sur la terre Souvenez-vous que la terre est un exil La vie est un passage et le ciel notre patrie C'est là que Dieu m'appelle aujourd'hui C'est là que j'espère vous revoir un jour.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 14 août 1987.

Le culte sera célébré lundi 17 août, à 14 heures, en la salle de l'Armée du Salut du Locle.

Il n'y aura pas de cérémonie au Centre funéraire.

Le corps repose à la chambre mortuaire de La Résidence du Locle.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT **AVIS EN TENANT LIEU.**

Je sais que mon rédempteur

LE POSTE DE L'ARMÉE **DU SALUT DU LOCLE**

se fait un devoir d'annoncer que la camarade

Mademoiselle Alice GABUS

a été promue à la gloire du ciel le 14 août 1987.

Le culte funèbre aura lieu le lundi 17 août à 14 heures à la salle de l'Armée du Salut. rue du Marais 36, Le Locle.

L'ASSOCIATION DES OFFICIERS DE L'ÉTAT CIVIL **DU CANTON DE NEUCHÂTEL**

> a le pénible devoir de faire part du décès de

André CALAME

officier de l'état civil retraité de la ville du Locle.

Chacun gardera un excellent souvenir de ce collègue.

Voir autres avis mortuaires en page 21

LA CHAUX-DE-FONDS

Audience du Tribunal de police

Des staphylocoques dans la pâtisserie

P.-A. M. et R. Z. comparaissaient hier devant le Tribunal de police. Pâtissiers, ils étaient prévenus d'infraction à la loi fédérale ainsi qu'aux ordonnances sur le commerce et les denrées alimentaires et infraction à l'ordonnance sur les exigences hygiéniques et microbiologiques. Rapidement mais clairement dit, il y avait trop de staphylocoques dans la pâtisserie.

Entre 1979 et 1986, le Service cantonal d'hygiène a procédé dans l'établissement de P.-A. M. à 20 contrôles bactériologi-

Madame Alice Calame-Bättig;

Famille Albert Seudler,

Familles Fritz Jakob et Theo Wolf;

ont le chagrin de faire part du décès de

LE LOCLE

ques. Lors de 15 de ces contrôles, le seuil de tolérance défini par la loi était dépassé, deux échantillons avaient atteint la valeur limite et trois étaient en dessous. Germes et staphylocoques (agents de diverses infections d'après le Robert) se retrouvaient dans la crème chantilly et la crème pâtissière.

P.-A. M. a expliqué à l'audience que ces crèmes sont très sensibles et délicates. Il a notamment relevé que son établissement travaillait selon des recettes anciennes et naturelles. Et d'ajouter que l'échelle de normes microbiologique de-

Le soir étant venu, Jésus dit:

Marc IV, v. 35.

«Passons sur l'autre rive».

venait toujours plus étroite et que par conséquent de plus en plus de produits naturels dépassent les limites prescrites, sans pour autant mettre en danger la santé publique. Une telle évolution «va nous faire employer des produits séchés, qui sont plus stables et bons, mais moins naturels», ajouta-t-il.

Pour expliquer les mauvais résultats des contrôles, M. a mis en avant une défectuosité du système de refoidissement de la crème chantilly et l'obstruction de celui d'évaporation de la chambre frigorifique. Il souligne encore avoir tenté après chaque résultat d'analyse de remédier à cet état de fait en prenant des dispositions.

Son chef-pâtissier, R. Z. ne comprend pas bien pourquoi il est prévenu. Il pense que la contamination devait avoir lieu après la sortie des pâtisseries du laboratoire, notant que des vendeuses les manipulaient avec les doigts, que des pièces de la veille étaient remises en vente et que l'on procédait au nettoyage des sols pendant les heures d'ouverture. Il relève également que les apprentis n'ont pas toujours conscience des problèmes d'hygiène. «Je ne suis pas d'accord d'être pénalisé, je suis sérieux dans mon métier», conclut-il.

M. quant à lui admet une certaine négligence, mais conteste l'importance de la faute, «la première infraction pour laquelle je suis poursuivi». Le jugement sera rendu le 28 août.

Cyclomotoriste blessé

la ville, M. G. J. quittait son garage

en marche arrière, en bordure de la

rue des Musées, lorsqu'il heurta M. Jean-David Robert-Nicoud, né en

1946 et domicilié en ville, qui circu-

lait normalement rue des Musées, au

Blessé, le cyclomotoriste qui avait chuté sur la chaussée, a été conduit à

guidon de son cyclomoteur.

Hier à 16 heures, un conducteur de

R. N.

Monsieur André CALAME

officier d'état civil retraité

enlevé à leur affection.

LE LOCLE, le 11 août 1987.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité.

Selon le désir du défunt, les personnes désirant honorer sa mémoire, peuvent penser à l'Hôpital du Locle, ccp 23-1333-5 ou au Service d'aide familiale, ccp 23-3341-0.

Domicile de la famille: Daniel-JeanRichard 19, 2400 Le Locle.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

Les programmes radio de samedi



Littoral FM 90.4, Val-de-Ruz FM 97.6 Vidéo 2000 FM 103.2 Basse-Areuse FM 91.7

8.00 Informations SSR 8.10 Les week-ends de l'été

neuchâtelois

9.00 Naissances 12.00 Titres de l'actualité 12.15 Journal

Coditel FM 100.6

12.30 Informations SSR 12.45 Les week-ends de l'été

17.00 Informations SSR 17.05 Les week-ends de l'été

20.00 Musique de nuit

La Première

Assomption. Spécial Fêtes de Genève. Informations toutes les heures. 9.05 Spécial Fêtes de Genève. 12.05 Eliminatoires du Trophée RTSR des sociétés d'accordéonistes de Suisse romande. 12.30 Midi première. 13.00 Spécial Fêtes de Genève. 18.05 Soir première. 18.20 Revue de presse à quatre. 18.30 Spécial Fêtes de Genève. 22.30 Journal de nuit. 0.05 Couleur 3.



France musique

2.00 Les nuits de France musique. 7.02 Avis de recherche. 9.07 Carnet de notes. 11.00 Manifestes médiévaux. 12.05 Concert des Solistes d'Uppsala: œuvres de Schubert, Wikmanson, Franck. 14.00 Le temps du jazz. 15.00 Top laser. 19.05 Les cinglés du music-hall: il faut bien rire un peu. 20.00 Les soirées de France musique. 20.30 Concert du Quatuor Hagen: œuvres de Haydn, Ligeti, Schubert.

8.40 La radio dans le rétro. 9.10

Messe. 10.05 Culte protestant.

11.05 Au cœur de l'accordéon.

12.05 Par monts et par vaux. 12.30 Midi première. 13.00 Couleurs du monde. 14.05 Vive le luxe. 18.00

Soir première. 18.15 Journal des

sports. 18.45 Vive le luxe. 19.00

Les titres de l'actualité. 20.05 Du

côté de la vie. 22.30 Journal de

nuit. 0.05 Couleur 3.



Espace 2

8.15 Terre et ciel. 9.05 Trente ans d'art choral. 10.00 Messe de l'Assomption, en direct de Porrentruy. 11.00 Samedi musique. 12.00 Le dessus du panier. 13.30 Provinces. 15.00 Espace musical. 16.30 JazzZ. 17.30 La Suisse à la rencontre de ses cantons. 18.00 La chanson française. 20.00 et 22.40 L'été des festivals: semaines internationales de musique, Lucerne. 0.05 Notturno.



6.00 Info RSR 1. 7.10 Info JU. 7.30 L'info en bref. 7.45 Revue de presse. 8.00 Journal. 8.15 Coup de cœur. 8.35 Dédicaces. 9.00 L'info en bref. 9.05 Dédicaces. 11.00 L'info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 18.45 Sport en musique. 20.00 Info RSR 1. 20.05 Couleur 3. 22.30 Infos RSR 1. 22.40 Bal du samedi soir.



Suisse alémanique

9.00 Palette. 10.30 Invité à Koppi gen. 12.00 Samedi midi. 12.45 Radio Megascherz. 14.00 Musi-ciens suisses. 14.30 Informations musicales. 15.00 3° Conférence internationale du Welt-Blasmusik-Verband. 16.00 Ma musique. 17.00 Welle eins. 19.15 Musique populaire. 20.00 Samedi à la carte. 21.00 Football. 22.15 DRS-Band live. 23.00 Zweitagsfliegen. 24.00 Club de nuit.



Programme diffusé en direct de la Fête des saisons de Tavannes. 9.00 Bonjour l'humeur. 9.30 Joie de vivre. 10.00 Les dédicaces. 11.45 Mémento sportif. 12.15 Activités villageoises. 12.30 Midi première. 12.45 Activités villageoises et La bonn' occase. 13.15 Cocktail populaire. 14.15 Gag à gogo. 16.15 Jeux. 17.00 Swiss Dixie Stompers. 18.30 Suite du programme en direct.

ÉTAT CIVIL

Naissances

l'hôpital.

Sester Michaël, fils de André Fernand Marie et de Evelyne Georgette, née Paratte. - Wermeille Laurent Dominique, fils de Jacques Philippe Léo et de Bernadette Isabelle Denise, née Frochaux. - Serex Caroline, fille de Bernard Florian et de Lucienne, née Girardier. - Pelletier Aurélie Liliane Colette, fille de Michel Marcel et de Catherine Michèle, née Chapuis.

EN SOUVENIR Madame Rose **PEVERELLI-DUBOIS**

1986 - 15 août - 1987

Ne pleurez pas au bord de ma tombe, approchez-vous doucement, pensez combien j'ai souffert et accordez- moi le repos éternel

Voici un an que tu nous as quittés bien chère maman, sœur, grand-maman. Ton souvenir ne s'effacera jamais.

Ta famille

Les programmes radio de dimanche



Littoral FM 90.4, Val-de-Ruz FM 97.6 Vidéo 2000 FM 103.2 Basse-Areuse FM 91.7 Coditel FM 100.6

8.00 Les week-ends de l'été ou magazine italien 9.00 Les week-ends de l'été/Jazz Cocktail 11.00 Les week-ends de

17.00 Informations SSR 18.00 Titres de l'actualité

19.00 Journal neuchâtelois 19.30 Magazine selon actualité

l'été 20.00 Les week-ends de 12.30 Informations SSR l'été

Ambiance à La Maladière

Ce soir, dès 20 h, ambiance garantie à La Maladière. La

troisième journée du championnat suisse de football va

bien entendu soulever les passions. Invité du jour: Le F.C.

Bâle. Et en cas de mauvais temps, un petit conseil: restez

bien au chaud dans votre «sweet home» et branchez-vous

dès 19 h 50 sur votre radio cantonale: nous retransmet-

tons l'événement. (qui a dit comme d'habitude?).

France musique

La Première

2.00 Les nuits de France musique. 7.02 Concert promenade. 9.05 Musiques sacrées: Les vêpres, de Monteverdi. 10.00 Voyage d'été, voyage d'hiver, avec D. Conrad. 12.05 Concert: œuvres de Francaix, R. Strauss, Beethoven. 14.04 Top laser. 17.00 Comment l'entendez-vous? 19.05 Les soirées de France musique. 20.00 Concert: Don Juan, de Mozart. 24.00 Climats.



Espace 2

9.10 L'Eternel présent. 11.00 Maurice Ravel. 12.55 Pour sortir ce soir. 13.00 Journal de 13 heures. 13.30 L'été, mais encore, Vahé Godel? 15.00 Festivals et concours. 17.05 L'heure musicale. 19.00 Le dimanche littéraire. 19.50 Novitads. 20.05 Espaces imaginaires. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Espaces imaginaires: le cow-boy a mis les boots. 0.05



6.00 Radio suisse romande 1. 9.00 Informations Radio suisse romande 1. 9.10 Dédicaces avec Vicky et Jean-René. 11.00 Informations en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Informations jurassiennes. 12.30 Radio suisse romande 1. 18.45 Informations jurassiennes. 19.15 Journal des sports. 20.00 Informations Radio suisse romande 1. 24.00 Couleur 3 jusqu'à lundi matin.



Suisse alémanique

9.30 Le poème du dimanche. 10.00 En personne. 11.00 Les grands, orchestres du monde. 12.00 Dimanche midi. 13.30 Le coin du dialecte. 14.00 Arena. 15.07 Sport et musique. 18.00 Welle eins. 18.30 Journal du soir. 18.45 Parade des disques. 20.00 Doppelpunkt. 21.30 Bumerang. 22.00 En deux heures autour du monde: musique de sept pays. 24.00 Club de nuit.



Programme diffusé en direct de la Fête des saisons de Tavannes. 11.00 L'apéro avec Michèle. 12.30 Midi première. 12.45 A la bonne franquette, Frédérique avec ses invités. 14.30 Musique aux 4 vents pendant le cortège. 15.30 Les quatre heures en fanfare. 18.00 Fin des festivités et relais Radio suisse romande 1.

KIMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur: Imprimerie Courvoisier Journal L'Impartial S.A.,

La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration: L'Impartial, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 21 11 35 - Télex 95 21 14. Fax (039) 28 14 19. Tirage contrôlé (REMP) 31.516.

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod. Secrétaire général: Roland Graf.

Rédacteurs RP:

Jean-Pierre Aubry, Régionale, - Gladys Bigler Jura. Willy Brandt, Monde. - Pascal Brandt, August Brandt, Monde. - Pascal Brandt, Régionale. - Jean-Jacques Charrère, Val-de-Tra-vers. - Michel Déruns, Sports. - Raymond Déruns, Agriculture, Magazine et TV. - Dominique Eggler, Jura bernois. - Patrick Fischer, La Chauxde-Fonds. - Laurent Guyot, Sports. - Jacques Houriet, Régionale. - Georges Kurth, Sports Robert Nussbaum, La Chaux-de-Fonds. - Ano Ortlieb, Littoral. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. Yves Petignat, Suisse. - Mario Sessa, Val-de-Ruz. - Pierre Veya, Canton de Neuchâtel.

Catherine Roussy, Corinne Chuard, Pierre-Alain Favre, Renaud Tschoumy, Laurent Wirz.

Publicité:

La Chaux-de-Fonds, Le Locle: bureau de L'IMPARTIAL Suisse: PUBLICITAS

Distraire et informer

Vous distraire et vous informer, telle est la mission sacrée que remplissent quotidiennement, même le dimanche et même pendant l'été, les collaborateurs de votre radio cantonale unique et préférée. Comme le dit l'un de nos plus célèbres indicatifs de station: «Que vous soyez à la ville ou à la campagne, RTN-2001, c'est la radio qui tous les jours vous accompagne!



FRB

dimanche

TELEVISION



Suisse romande

11.25 Votre dimanche sur la RTSR

11.30 La petite maison dans la prairie (série)

12.15 TV-scopie

Enfant comédien. 12.45 TJ-flash

12.50 E pericoloso sporgersi

13.20 Elvis mon amour A l'occasion du 10° anniversaire de sa mort. Pour Janine, une Parisienne, le jour de la mort d'Elvis, une

autre existence a commencé. 14.20 Automobilisme Grand Prix d'Autriche, en

direct de Zeltweg. 16.00 Elvis Film de J. Carpenter

> (1979).Le film commence en 1969, à Las Vegas, à quelques heures du concert mémorable qui vit le retour d'Elvis sur scène après huit années d'absence.

18.15 Empreintes Dominicale avec R. Bornet.

18.30 Actualités sportives

19.30 TJ-soir 20.00 Hunter

Série choisie mardi. Chaîne alémanique:

20.10 Don Giovanni Opéra de Mozart, en différé de Salzbourg.

20.45 TV à la carte 022 29 15 29 ou 20 64 11.



A 20 h 55 Le record

Film de Daniel Helfer (1985). avec Uwe Ochsenknecht, Laszlo I. Kish, Catarina Raacke, Kurt Raab.

Afin de financer un projet de télévision pirate en haute mer. Rico Moreno tente d'établir le record du monde de durée pour un téléspectateur. Son copain Banana l'aide à tenir 240 heures non-stop devant le petit écran.

Photo: un extrait du film. (tsr)

22.10 La rue des accordéons 22.30 TJ-nuit

22.45 Daniel Barenboïm 23.00 Bulletin du télétexte

8.00 Bonjour la France!

8.57 Bulletin météo 9.00 Heckle et Jeckle

Dessin animé. 9.10 Zappe! Zappeur!

10.05 Heckle et Jeckle 10.15 Tarzan (série)

La réconciliation.

11.15 SOS animaux Spécial été de Trente millions d'amis.

11.30 Auto-moto 12.00 Téléfoot

13.00 Journal

13.25 Starsky et Hutch (série) La ballade.

14.20 Sport dimanche vacances Automobilisme: Grand Prix d'Autriche.

16.00 Tiercés à Deauville et à Enghien

16.15 Sport dimanche vacances 17.15 Les bleus et les gris (série)

La balle perdue. 18.10 La roue de la fortune

19.00 Pour l'amour

du risque (série) La tiare impériale. Afin d'acquérir une tiare offerte par Napoléon à Joséphine, Jonathan et Jennifer s'envolent pour Paris.

20.00 Journal 20.30 Bulletin météo



A 20 h 35 Crésus

Film de Jean Giono (1960), avec Fernandel, Sylvie Rellys, Marcelle Ranson, Renée

Mil neuf cent quarante-six, en Haute-Provence. Un berger découvre une fortune en billets de banque et suscite l'envie, puis la haine de ses conci-Durée: 95 minutes.

Photo: Fernandel. (tf1)

22.15 Sport dimanche soir

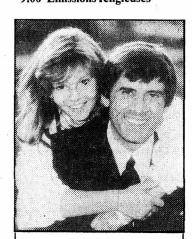
22.55 Journal

23.15 Cités à la dérive (série) A Jérusalem, juillet 1942. Manos, un militant communiste grec qui s'était réfugié dans la pension de Frau Anna, est maintenant installé dans le minuscule appartement de Nina.

France I

France 2

8.50 Flash info 9.00 Emissions religieuses



A 12 h 05 Ma fille, mes femmes et moi

Série de Pier Murgia, avec Gianni Morandi, Claude Jade, Jacques Dufilho, etc. Premier épisode. David vit à Rome. Sa femme

et sa fille habitent en province. Un jour, David voit arriver sa fille, qui veut vivre avec lui... Photo: Gianni Morandi et Linda Celani. (a2)

13.00 Journal 13.20 Les deux

> font la paire (série) Y'a plus d'enfant. Le KGB fait enlever les parents d'Alexie, un petit génie de l'électronique.

14.10 La chasse aux trésors Cap Bon (Tunisie).

15.15 Le matou (série) Dernier épisode. Grâce à Ratablavasky, Florent et Elise parviennent à réaliser leur rêve.

16.50 Magic show

17.40 Adam et Eve Téléfilm de M. Soutter.

18.50 Stade 2 19.30 Quoi de neuf,

docteur? (série) 5° épisode.

20.00 Journal 20.30 Madigan

Enquête à Harlem.

La réception donnée par Sidney Balinger est interrompue par l'irruption d'un jeune garçon.

21.45 Les carnets de l'aventure Zambèze, paradis des dangers.

22.40 Jazz à Antibes

23.40 Journal

France 3

13.30 Forum RMC/FR3 14.30 Sport - Loisirs Halfcourt - Natation - Tir à

l'arc à Agen. 18.00 Amuse 3

18.25 RFO hebdo

18.55 Amuse 3 Signé Cat's Eyes - Les petits malins.

19.45 Cherchez la France 20.04 Paul Hogan show

20.30 Sur la piste du crime (série) Le rapt.

Logan Dupree, un tueur sadique, sa fiancée Anita James et John Brock, un boxeur minable, s'associent pour enlever le jeune Dan Winslow.

21.20 La France à la carte Bleu, blanc, Bresse.

21.50 Journal 22.20 Tex Avery

Little tinker.



A 22 h 30 Le jour se lève

Film de Marcel Carné (1939). avec Arletty, Jean Gabin, Bernard Blier, Jules Berry, etc. En France, dans une banlieue ouvrière, à la fin des années trente. Assiégé dans sa cham-

bre par la police, un homme évoque les événements qui l'ont conduit à devenir un meurtrier. Durée: 85 minutes.

Photo: Jean Gabin et Jules Berry. (fr3)

24.00 Prélude à la nuit La belle jambe, La dame

Pavot et Nouvelle épouse, Le chat qui ne ressemble à rien, mélodies de J. Kosma, interprétées par J.-C. et B. Ringeissen.

Lundi à la TVR

12.00 En suivant le dieu de la pluie

12.25 et 12.50 La vallée des peupliers

13.05 Dancin' Days 13.35 Les grands détectives

14.25 Test

15.20 Zachary Richard 16.05 Temps présent

Suisse alémanique

13.35 Die Besucher

14.10 Automobilisme 16.35 Sabine Kleist, 7 Jahre, film

17.45 Gutenacht-Geschichte 18.00 Hauts lieux de la littérature

18.47 Sport

19.30 Téléjournal

20.05 Festival de Salzbourg 1987

21.50 Téléjournal - Sport 23.55 Magnum

ARD Allemagne I

12.00 Tribune des journalistes

12.45 Téléjournal 13.50 Die geheime Welt

der Polly Flint 14.15 Lieder

eines fahrendes Gesellen 14.45 Die Lümmel

von der ersten Bank, film

16.05 Athlétisme 17.20 Le conseiller de l'ARD

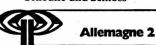
18.00 Téléjournal - Sport

18.40 Lindenstrasse 19.10 Miroir du monde

19.50 Sport

20.00 Téléjournal 20.15 Hart am Wind, film 22.10 13 mal documenta 22.25 Gesucht wird...

eine Todesursache 23.10 Musik in Kirche, Scheune und Schloss



11.00 ZDF-Fersehgarten

12.45 Informations 13.15 Psychologie de l'espoir

13.45 Dimanche après-midi 16.20 Einblick

16.35 Avec le vent autour du monde

17.20 Informations - Sport

18.10 Journal évangélique 18.25 Animaux sauvages

19.10 Perspectives de Bonn 19.30 Kaum zu glauben

20.15 Der Untergang des römischen Reiches, film

22.55 Informations - Spórt 23.10 Musique fascinante

Allemagne 3

17.30 Der Wandertip

18.15 Etre jeune en RDA

18.45 Passeport estival

19.00 Rendez-vous

19.30 Sag die Wahrheit 20.00 Mélodies de Gershwin

20.15 Lieder können

Brücken bauen 21.00 Santorin

21.50 Sport 22.35 Kanal fatal

Suisse italienne

14.10 Automobilismo

Gran Premio d'Austria. 17.10 Anarchici grazie a Dio

Telefilm.

18.00 Telegiornale 18.05 Conoscere l'ambiente

18.30 Disegni animati 18.45 La Parola del Signore 19.00 Il quotidiano -

Festival 19.30 Il quotidiano

20.00 Telegiornale

20.20 Motel

21.40 Piaceri della musica 22.20 Telegiornale

22.30 Sport notte 23.30 Telegiornale

Italie I

11.00 Santa messa

11.55 Giorno di festa

12.15 Linea verde 13.30 Telegiornale

13.55 Fortunissima 14.00 Film

15.50 Robin Hood 16.45 Grisù il draghetto

17.00 Come Alice 18.15 Cominciò da Tiffany

Telefilm di W. Becker.

20.00 Telegiornale

23.55 TG 1-Notte

20.30 Film 22.30 Hit-parade

0.05 Musicanotte

23.20 La domenica sportiva

Sky Channel

8.00 Fun factory

8.30 The Cisco Kid 11.10 Bailey's bird

12.05 The Pat Sharp show 12.35 Heartline

13.35 UK despatch 14.05 Young, free and single

14.35 US college football

15.35 Davis Cup tennis 1987 16.35 The flying kiwi

17.05 Swatch fashion TV

17.30 Eurochart top 50 18.30 Daniel Boone

19.25 Fantasy island 20.45 The great Jesse James raid

Film de R. Le Borg.

22.05 Davis Cup tennis 1987

23.05 Australian football 0.10 UK despatch

□ NOTES BRÈVES □ Ollie North Show

Tel est le titre d'un remarquable texte d'Henri Béhar (Le Monde, radio-télévision du 20 juillet) consacré à la comparution du colonel North, le «pur» de l'Irangate, devant une commission de congressistes et de sénateurs. L'auteur du texte, frappé comme chacun une fois de plus par la spectacularisation de la politique même retransmise en direct. renverse les prémisses et décide d'analy-ser la prestation en termes de spectacle mis en scène. Il est certes important de relever, avec le «New York Times», que la perception de l'impact est fort dif-

Mais l'information de masse par la télévision! Tout est cinématographié, y compris le choix des plans qui transforme la comparution en un procès avec le bon justicier (North) et les habituels méchants (le politicien, l'avocat). Auprès de North, sa femme discrète, sa secrétaire très «glamour»: bref, le film de fiction avec ses stéréotypes. Et North se défend si bien qu'il finit par séduire («tiens, ce Rambo sait lire»!) et devient un de ces héros dont l'Amérique a tant besoin, ce que certains professionnels de la télévision savent fabriquer à partir de

la réalité même.

férente de la salle ou sur le petit écran. Amerika

Ils sont en forme tous azimuts, ces Américains! Au début de l'année, un feuilleton d'une quinzaine d'heures produit par la chaîne ABC; qui sut grâce à de multiples polémiques en faire un événement de grande audience, «Amerika», racontait ce qui se passera en 1995, quand les USA se réveilleront envahis par les Soviétiques désormais ap-puyés par les troupes de l'ONU, la foule défilant derrière des drapeaux portant le signe de l'ONU, la foule défilant derrière des drapeaux portant le signe de l'ONU et reproduisant les visages de Lénine... Et Lincoln! L'Amérique défaite? Voilà qui ne va guère dans le sens du reste d'euphorie reaganienne. Voilà qui favorise les multiples polémiques et permet aux matois commanditaires du feuilleton au sujet provocateur de dire qu'il était destiné à faire réfléchir le téléspectateur tout en le divertissant, ce qui serait une cible rarement atteinte dans le genre.

Clip culturel Le clip consacré à un chanteur, un

groupe pour faire aimer sa musique donc vendre disques et cassettes a déjà fait de multiples «petits», formellement au cinéma, culturellement à la télévision. En France, Gonzague de St-Bris supervise une série de «clips culturels».

Aperçu, il y a quelques semaines, je ne sais plus où ni quand, sans référence dans les programmes, trois minutes sur Léonard de Vinci, «homme du XXIe siècle», superbement excitant pour l'esprit.

Freddy Landry

A VOIR

De délicieuses femmes-catastrophes Elles sont toutes délicieuses, les héroïnes de «Ma fille, mes femmes et moi», la nouvelle série en quatre épisodes de Pier Murgia, que diffuse A2 chaque dimanche à

mes prennent souvent l'allure d'une catastrophe dans la vie de David. David est pilote de ligne. Il mène une vie très libre et sans horaires réguliers. Il est séparé de sa femme Barbara qui ne cesse de l'accabler de coups de téléphone. Il a une maîtresse explosive, Valeria, et une «mamma» possessive comme on n'en

l'heure du déjeuner. Mais toutes ces fem-

trouve qu'en Italie. Mais surtout, cet homme de 37 ans a une fille de 15 ans, Andreïna, qui va venir à Rome bouleverser son existence. Elle débarque un beau matin avec ses jeans et ses baskets et l'existence de David va devenir un doux enfer.

Notre héros, qui n'a pas vraiment la fi-

bre paternelle, encaisse le choc tant bien

que mal, d'autant plus que Valeria, sa

maîtresse, se montre plutôt jalouse de la nouvelle venue. Entre deux avions, David inscrit sa fille à l'école du quartier. Là, Andreïna devient inséparable de Nicoletta, une adolescente de son âge dont les parents sont également séparés. Les deux gamines forment le même plan de faire se rencontrer (en

chassé-croisé) leur père et mère respectif.

Mais au fond, David est encore très

amoureux de sa femme Barbara. Aussi

décide-t-il de la rejoindre en Bavière, où

elle est hôtesse à bord d'un car de touris-tes. Hélas, un grand Texan, Steve, l'a déjà

supplanté et notre pilote, qui veut l'affronter, sort de l'aventure couvert de cocards. Furieux, David rentre à Rome où, bientôt, il reçoit une convocation au tribunal pour son divorce. Le divorce est prononcé et Andreïna, furieuse, décide de retourner vivre avec sa mère. David est anéanti, d'autant plus que sa maîtresse, Valeria, ne perd rien de son agressivité. Il demande donc à assurer un vol longue distance le

plus vite possible. A son retour, une bonne surprise l'attend: Andreïna, qui n'a pas pu supporter le nouveau compagnon de sa mère, est revenue dans l'appartement romain. Mais la jeune fille, en dépit des innocentes intrigues amoureuses qu'elle noue, n'est pas heureuse. David va en prendre conscience en découvrant un beau jour son journal in-

Aussi, après un premier chagrin d'amour, Andreïna va-t-elle absorber des barbituriques, heureusement sans con-

séquences fatales. Bientôt, en voyant

et suit des cours dans le but de devenir in-Entre temps, David a la douleur de perdre son père. Au cimetière, il retrouve Barbara qui lui dit avoir quitté son Texan. Il lui avoue alors son amour et son désir de

s'éloigner de Rome son premier flirt, Ste-

fano, elle se rend compte qu'elle lui est plus

l'enfance. Elle fréquente des cours de danse

La jeune fille est désormais sortie de

attachée qu'elle ne le crovait.

fuse toutefois pas catégoriquement. Destabilisé par la mort de son père, David retrouve peu à peu son équilibre et il est vraisemblable qu'il va refaire sa vie... avec sa femme.

reprendre la vie commune. Barbara, qui ne

veut pas prendre de décision hâtive, ne re-

Crésus: l'unique film de Jean Giono

Si l'œuvre de Jean Giono a beaucoup inspiré les cinéastes, et notamment Pagnol, l'écrivain n'est passé lui-même qu'une seule fois derrière la caméra, pour réaliser son «Crésus», une œuvre très forte et très originale dans laquelle on retrouve toute la magie des personnages et des paysages décrits dans ses romans.

«Crésus» a été écrit spécialement pour Fernandel, grand ami de Giono. Il y incarne Jules, un berger de Haute-Provence qui vit paisiblement sur les plateaux avec son troupeau, recevant de temps en temps la visite de Joséphine. une jeune veuve qui habite une ferme voisine et qu'il aimerait bien épouser. Comme les autres bergers ont loué les meilleurs pâturages, Jules est obligé de

isolés. Un matin, il découvre ses bêtes rassemblées autour d'un objet bizarre qu'il prend pour une bombe oubliée à la fin de la guerre. En réalité, il s'agit d'un container abandonné par les Allemands et bourré de billets de banque. Jules se retrouve donc milliardaire. Ne sachant que faire de tout cet argent, il organise un grand banquet, auquel il convie tous ses concitoyens. Mais la fête tourne mal, la générosité de Jules suscitant davantage la jalousie que la reconnaissance... Heureusement, il y a une morale à

mener ses moutons sur des sommets

cette fable ensoleillée, qui punira tous les envieux et prouvera une fois de plus que «L'argent ne fait pas le bonheur».

(TF1, 20 h 35 - ap)

FRB

samedi

TELEVISIO



Suisse romande

10.50 Votre week-end sur la RTSR

11.00 Messe de l'Assomption En Eurovision de l'oratoire Madonna delle Grazie dans le val Maggia.

12.00 Ritournelles Folkore tessinois.

12.20 Michel Blanc

12.45 TJ-flash 12.50 Starsky et Hutch (série)

Les héros. 13.40 Mon œil

14.35 Thierry la Fronde (série) La fourche du diable.

15.00 La plus belle affiche Quand le cinéma chantait. 16.30 Challenge

Nous retrouvons les concurrents de l'America's Cup à Rhode Island, pour l'entraînement.



A 18 h Merveilleuse nature

Le lion dans la nuit africaine. La saga d'une tribu de trente lions qui erre dans la forêt sudafricaine à la recherche de nourriture et d'un confort om-

Photo: le lion dans la nuit africaine. (tsr)

18.55 Télérallye

Lostallo-San Bernardino. 19.20 Tirage de la loterie

19.30 TJ-soir

20.05 40° anniversaire du Festival du film de Locarno

20.15 Le silence est d'or Film de R. Clair (1947). Emile, directeur d'un petit studio de cinéma muet et séducteur vieillissant, est épris d'une jeune fille qui lui préfère un garçon de son âge.

21.50 TJ-nuit 22.05 Sport

Suisse italienne: 22.20 Soirée de gala En direct du Grand Hôtel de Locarno.

23.15 Love me tender Film de R.D. Webb (v.o. 1956).

0.40 Bulletin du télétexte

France I

8.00 Bonjour la France!

8.57 Bulletin météo

9.00 Croque-vacances 10.00 Flash info

10.02 Puisque vous êtes chez vous

12.00 Flash info

12.02 Tournez... manège

12.30 Midi-flash 13.00 Journal

13.35 Matt Houston (série)

Les visiteurs. Cinq scientifiques se réunissent dans le désert de Californie, espérant établir un contact avec les extraterrestres.

14.30 La séquence du spectateur 15.00 L'aventure des plantes

La plante et la fourmi. 15.30 Tiercés à Deauville

et à Enghien 15.45 GI Joe,

héros sans frontière Un pôle attractif.

16.15 Croque-vacances



Les fanas du ciné

Téléfilm de Jean Sagols, avec Bulle Ogier, Sophie Caffarel, Pierre Vaneck, etc. En 1937, Paule Mironneau et ses trois enfants habitent un quatrième sans ascenseur dans une petite rue sans charme d'un quartier très chic: Passy. Photo: Pierre Vaneck. (tsr)

19.00 Agence tous risques (série) Cow-boy George.

Peck est convaincu d'être un imprésario de génie. 20.00 Journal

20.30 Bulletin météo

20.35 Tirage du loto 20.40 Columbo

Subconscient.

Le docteur Bart Kepple, spécialiste en psychologie, n'hésite pas à user de chantage pour mener à bien sa carrière.

22.00 Les étés de Droit de réponse

Un homme qui doute. 24.00 Journal

0.15 Les incorruptibles L'antre du crime.

France 2

10.10 Journal des sourds et des malentendants

10.30 Emissions religieuses

12.00 Récré A2 vacances 13.00 Journal

13.35 «V» (série)

Le héros.

Un groupe de résistants inconnus attaquent un laboratoire de l'Institut de recherche.

14.25 Les fables d'Esope Dessin animé.

14.40 Les jeux du stade Rugby - Pentathlon - Pentathlon moderne.

18.05 Mon amie Flicka (série) Le cavalier nocturne. En suivant avec Flicka la trace d'un cavalier fantôme, Ken se souvient d'un meurtre étrange.

18.30 Récré A2

18.50 Des chiffres et des lettres 19.15 Bug's Bunny show

Dessins animés. 19.40 Affaire suivante

20.00 Journal

20.30 Boum nostalgie: comiques Avec J. Hallyday, C. Jérôme, David et Jonathan, la Compagnie créole, J.-P. Mader, D. Roussos, J. Quartz, Jaïro et Sapho,

E. Charden, H. Léonard, S. Paturel, Carlos, C. Arnaud, Gold, ainsi que des documents avec The Rubettes, R. Anthony,



A 21 h 50

Les brigades du Tigre

Avec Jean-Claude Bouillon, Jean-Paul Tribout, Pierre Maguelon.

Collection 1909.

Des fuites graves ayant eu lieu dans les hautes sphères politiques, Clémenceau charge en grand secret la première brigade mobile de s'occuper de

Photo: Jean-Claude Bouillon.

22.50 Rigol'été Les jeux télévisés.

23.45 Journal

France 3

14.00 Espace 3 Objectif santé.

14.30 Sport - Loisirs Aviron à La Napoule -

Jumping à Chambord - Motonautisme - Golf - Admiral's Cup - Aile delta.

18.30 La nouvelle affiche Avec C. Lara, D. Lavoie, G. De Michele, R. Cocciante, Touré Kunda, Kazero, Y. Katsoulos, F. La-

19.15 Arrêtons le massacre

Documentaire. 19.35 Disney Channel

Winnie l'ourson. 19.55 Les recettes de Gil et Julie

Dessin animé. 20.02 La classe

20.30 Disney Channel

Dessins animés: Vive la fortune, Blue rythm - La minute Disney: Le livre de la jungle - La filière Oméga, série - Dessin animé: Papa canard.

21.50 Journal 22.15 Le divan

Avec R. Lamoureux. A chaque saison théâtrale, il resurgit sur les scènes parisiennes, dans des vaudevilles qui remplissent les salles.



A 22 h 30

Histoires singulières

Le tatouage. Téléfilm de Val Guest, avec Dirk Benedict, Jenny Seagrove, George Sewell, etc. Frank Rowlett, un coureur de dots, cherche un moyen pour rembourser quelques mau-vaises dettes. Il commet un vol chez un tatoueur, à qui il porte un coup fatal, mais avant de mourir, ce dernier a eu le temps de le piquer à la poi-

Photo: Dirk Benedict et Jenny Seagrove. (fr3)

23.30 Prélude à la nuit

Messe à trois voix, d'A. Caplet, interprétée par la Maîtrise de Radio France.

Suisse alémanique

11.00 Messe de l'Assomption 17.00 Party

17.45 Gutenacht-Geschichte

17.55 Téléjournal

18.00 Immer nur lächeln?

18.55 Kaländer

19.30 Téléjournal - Sport 20.05 40° Festival international

du film de Locarno 20.15 Die Nacht

von San Lorenzo, film

21.55 Festival du film de Locarno 22.15 ZEN

22.20 Panorama sportif 23.35 Der Alte

ARD

Allemagne 1

13.45 Le sauvetage des tigres

14.30 Hallo Spencer 15.00 Der gestohlene Brief

15.55 Mode

automne-hiver 1987/88 16.40 Johannes

18.00 Téléjournal - Sport 19.00 Programmes régionaux

20.00 Téléjournal 20.15 Willkommen im Club

21.50 Téléjournal

22.00 La Parole du dimanche 22.05 Bis das Blut gefriert, film



Allemagne 2

12.00 Nos voisins européens 14.00 Cette semaine

14.30 Festival de musique du Schleswig-Holstein 15.00 Gold aus heisser Kehle

16.35 Les analphabètes

en Allemagne 17.05 Le grand prix

17.20 Miroir des régions 18.00 Ordnung muss sein

19.00 Informations

19.20 Maria und Thamar 19.30 Sport

20.15 Films de l'été 22.10 Informations - Sport

23.30 Ein Mord liegt auf der Hand

Allemagne 3

11.00 Messe

16.00 Chemanius Blues, film 17.15 Füller

17.30 Reden und reden lassen 18.00 L'homme automobile

18.30 Pris au mot

19.00 Ebbes 19.26 Das Sandmännchen

19.30 Pays, hommes, aventures

20.00 War Requiem

21.30 Actualités 21.35 Jardins et destins

22.20 Nachtcafé 23.50 Téléjournal

Suisse italienne

10.15 Svizra rumantscha

11.00 Santa messa 14.00 Lo sceriffo scalzo, film

15.45 Locarno 1946-1987 17.10 Dempsey et Makepeace

18.05 Scacciapensieri 18.35 Il Vangelo di domani

18.50 Lotto svizzero a numeri 19.00 Il quotidiano -

Festival 19.25 Il quotidiano

19.40 Telegiornale

20.15 Höhenfeurer, film

22.20 Sotto il segno del pardo 0.10 Notizie sportive

0.40 Telegiornale

Italie I

11.00 Santa messa

12.05 Maratona d'estate 13.30 Telegiornale

14.00 I due nemici, film 15.50 Sabato sport 16.25 Taxi

17.15 Speciale Il sabato dello Zecchino estate

18.10 Le ragioni della speranza 18.20 Monciccì

18.40 Frontiera 19.40 Almanacco del giorno dopo

20.00 Telegiornale 20.30 Sotto le stelle 21.45 Telegiornale

21.55 Radio uno e Polivideo presentano

22.45 Femmina, film 23.35 TG 1-Notte

Sky Channel

8.00 Fun factory

8.30 The Cisco Kid 11.30 Bailey's bird

12.05 The Pat Sharp show 12.35 Great video race

13.35 American show

14.05 First run 14.35 NHL ice hockey

15.35 Motor sport 16.45 Canada calling

17.15 UK top 40 show 18.20 Animated classic

19.10 Land of the giants 20.15 Cash and company

21.10 Superstars of wrestling 22.05 Journey to the unknown

23.05 UK top 40 show

0.05 The American show 0.40 The world tomorrow

Prix Italia 1985.

☐ A PROPOS ☐

Un skin-head contre tout Le titre officiel du documentaire est Made in Britain, un film d'Alan Clark, sur des idées de Margaret Matheson. Ce travail de

très haute qualité a été honoré du

A mon humble avis de bon spé-

cialiste, il l'a bien mérité. Antenne

2 tente avec succès d'échapper à

la médiocre télévision des vacances. Dommage néanmoins de passer l'excellence en toute fin de S'est-on dit que ces horreurs devaient échapper aux enfants? Ce serait une excuse valable, car Trevor (Leroy) a des attitudes propres à terroriser des adultes n'ayant jamais fréquenté les lieux dangereux des grandes villes. Ce skinhead absolu, à la croix gammée tatouée entre les sourcils, incarne

sion permanente de tout ce qui représente l'autorité, l'officialité. Les attaques sont d'abord verbales, d'une rare grossièreté, parfois mal traduites dans les soustitres français. Si les nazis en voulaient aux Juifs, le «hard» skinhead, dépassant le style du punk à bariolures, s'en prend aux Pakistanais de Londres. Flanqué d'un Noir, Trevor bouffe du nègre!

Mais derrière la truculence des

le refus de l'obéissance, l'agres-

dialogues apparaît une réalité indéniable: les hippies, les mods, les clochards juniors, les affalés des couloirs de métro, les avachis des bancs publics sont des agneaux. La police, succombant sous le poids de nouvelles responsabilités, a même tendance à les

ignorer. Le vrai problème est celui des irréductibles, des casseurs, rockers ou skin-heads. En Angleterre, en Allemagne, en France, ils constituent une bonne partie des quelque 55.000 prisonniers encombrant les pénitenciers. Le phénomène relève en partie du chômage des jeunes, très prononcé dans certains pays. Mais l'oisiveté, plus d'une fois choisie plutôt que subie, n'explique pas tout.

l'air. Il faut avoir vu la «Bahnpolizei» contrôler des milliers de jeunes dans les gares, la police montée charger des bagarreurs avant et après les parties de football, pour savoir que la violence à l'état pur, gratuite pour ainsi dire, existe dans les grandes villes. Et tous les pays du monde

s'usent à ne pas trouver la bonne

solution. C'est la conclusion, très

interrogative, d'un chef-d'œuvre

Il y a de la désespérance dans

de réalisme. A revoir bientôt! A.R.

le neuvième centenaire de l'Angelus Angélus: ce mot, dans toute les mémoires, évoque le célèbre tableau de Jean-François Millet représentant, dans

□ A VOIR □

il évoque aussi l'idée d'une sonnerie de Mais Didier Lannoy, dans son film sur l'Angélus, va plus loin et il nous rappelle, en ce jour de l'Assomption, que cette année on célèbre le neuvième centenaire de cette prière, constituée de trois versets suivis d'un Ave Maria, que l'on commença à réciter au XIe siècle sous Ur-

bain II et seulement le soir.

un champ sur lequel le soir tombe, un

paysan et sa femme, debout en prière, et

cloches qui se lie à l'Angélus ait été, au départ, liée à l'idée du couvre-feu. Elle annonçait la fin du travail et le retour au foyer. Il s'agissait d'une pratique de piété établie spécialement pour les laïcs. La prière de l'Angélus était assez peu répandue en France jusqu'à l'avènement du pieux roi Louis XI. Ce dernier, croit-

on, introduisit l'usage de faire sonner les

cloches trois fois par jour, matin, midi et

Il semble en effet que la sonnerie de

soir, pour appeler la population à réciter l'Angélus, en l'honneur de la Vierge. Comme l'a noté Murray Schaffer dans «Le paysage sonore», le son le plus caractéristique de la communauté chrétienne est la cloche de l'église. Celle-ci définit la communauté de façon très concrète car elle circonscrit, par sa portée, l'espaçe acoustique qu'est la paroisse. La cloche est un son centripète: elle attire à elle et rassemble les fidèles, crée une unité sociale et établit un lien entre l'homme et

Aussi, comme le note le metteur en

scène du film, Didier Lannoy, est-il insur les doigts des deux mains.» téressant de se pencher sur le sonneur qui, à l'aide de cordes, répandait dans les Ce n'est pas par hasard si Didier Lan-

tion des cloches, symbole par excellence de l'Europe chrétienne. «La fonction de sonneur, note le réalisateur, privilège important, se transmettait de père en fils. Il leur fallait sonner l'Angélus matin, midi et soir, mais également toutes les sonneries annonçant les

villes et les campagnes l'intrigante vibra-

divers offices religieux et les processions, les glas et le tocsin. «Ce métier fascinant et ingrat, les jeunes générations l'ont de moins en moins accepté. Les sonneries électriques sont

apparues et les sonneurs ont disparu,

progressivement, jusqu'à devenir une

denrée tellement rare qu'ils se comptent

noy a réalisé son film sur l'Angélus: il est le dernier descendant d'une famille de carillonneurs qui, en 1989, célébrera le bicentenaire d'une tradition qu'elle perpétue à Saint-Amand-les-Eaux, dans le nord de la France. Jacques Lannoy, le père du metteur en

scène, est lui-même carillonneur à Douai.

Il est en outre président fondateur de la Guilde des Carillonneurs de France et de la Fédération mondiale du Carillon. Didier, lui aussi, perpétue la tradition puisqu'il a obtenu le diplôme de l'Ecole Française du Carillon, créée par son père en 1971. Toutefois, il ne continue pas à

Bulle Ogier, si rare à la télévision

pratiquer.

Voir Bulle Ogier dans un film gai est une chose suffisemment rare pour qu'on la souligne. Dans «Les fanas du ciné», la comédienne incarne en effet une mère «fantaisiste» qui, pauvrement, élève seule ses trois enfants aussi fous les uns que les autres de l'atmosphère des salles obscures. Un contre-emploi pour celle qui fut l'une des interprètes préférées de Fassbinder et qui dans «Maîtresse», au côté de Gérard Depardieu, dominait sadiquement un homme masochiste.

Jean Sagols, le metteur en scène des «Fanas du ciné» n'a cependant pas eu beaucoup de mal à convaincre Bulle de jouer dans son film. «C'est quelqu'un,

dit-elle, qui connaît le cinéma que j'aime. L'époque à laquelle se situe le film m'intéressait également. J'aimais bien l'idée de montrer ce climat d'avantguerre, ces adolescent «fanas du ciné» pour lesquels aller au cinéma était un peu comme aujourd'hui se rendre à une corrida: l'effervescence, l'enthousiasme». On se réjouira d'autant plus de voir

Bulle Ogier sur le petit écran que cette comédienne, qui est entrée dans le monde du spectacle en 63 et dans celui du cinéma en 67, n'a tourné que très peu pour la télévision: «L'homme de la nuit» de Jean Bunuel et quelques «Cinéma 16» (TF1, 17 h 40 - ap)

(A2.10 h 30 - ap)